Poivre, Réaumur, et le chevalier Turgot.

Par Jean Paul Morel

Chaque jour on peut découvrir sur le Web de nouveaux trésors, et c'est ainsi que je suis tombé, un peu par hasard sur l'ouvrage intitulé *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle ...*, attribué au chevalier Turgot. Je ne savais pas grand-chose sur ce monsieur, mais le sujet m'intéressait, et pour cause, il est directement lié à mon étude sur Pierre Poivre. J'avais peu de temps auparavant transcrit des lettres de Poivre à Réaumur, et je trouvais dans cet ouvrage réponse aux préoccupations de Poivre. Ces mêmes lettres m'avaient appris que Réaumur avait envoyé à Poivre un mémoire traitant du même sujet.

Je souhaitais écrire quelque chose sur Poivre naturaliste animalier, facette peu traitée ; et en approfondissant, je découvrais que les apports de Réaumur sur le sujet n'avaient pas leur juste place dans l'histoire des sciences ; enfin, je doutais que le chevalier Turgot puisse être l'auteur du *Mémoire instructif*. D'où le titre *Poivre, Réaumur, et le chevalier Turgot*, car il sera bien question de ces trois personnages pour l'essentiel.[1]

PLAN DES ANNEXES

Bibliographie 20

I Analyse bibliographique sur la conservation et le transport des dépouilles animales. 23

II Lettres de Poivre à Réaumur 30

III Extraits de lettres de Réaumur à Jean-François Séguier 35

IV Extraits de correspondance Réaumur, Abraham Trembley 41

V Lettres de Réaumur à Jacques-François Artur, médecin à Cayenne 47

VI Extraits de lettres de Réaumur : les collections d'oiseaux de Réaumur 53

VII L'Histoire de la nature des oiseaux par Pierre Belon du Mans 55

VIII Les oiseaux de Pierre Poivre dans l'Ornithologie de Brisson 56

IX Biographie du chevalier Turgot 57

*

[1] Cette étude a été écrite avant une autre ayant pour titre : *Manière de conserver les oiseaux morts avec un air de vie* qui est une transcription d'un manuscrit de Réaumur. La préface de cette transcription vient compléter ce qui est écrit sur Réaumur dans la présente étude.

Approvisionnement des cabinets d'Histoire Naturelle
Instructions aux voyageurs naturalistes

Aux 16e et 17e siècles, les cabinets de curiosité théâtralisent l'étrange et le merveilleux ; au 18e, ils se multiplient considérablement aussi bien en province qu'à Paris, et peu à peu, ils tendent à adopter une allure quelque peu scientifique, même si le goût du spectaculaire demeure. On ne parle plus de *curiosité* mais de *collections d'histoire naturelle*, et le *droguier du Roi*, devient le *Cabinet d'Histoire Naturelle*. Le goût des « *collections* » se développe en même temps que de nombreux ouvrages paraissent, apportant « à toutes les classes de citoyens » des connaissances mais surtout un engouement pour toutes les matières de l'histoire naturelle. On a retenu *l'Histoire des insectes* de Réaumur, *l'Histoire Naturelle* de Buffon, mais qui se souvient du premier et plus populaire d'entre eux, les neuf volumes du *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche. S'ils attirent les foules en quête de spectacle, pour les scientifiques, les cabinets d'histoire naturelle deviennent un outil indispensable qui leur permet de rassembler, de conserver les objets de leurs études.

Evidemment il faut approvisionner ces cabinets, et le voyageur au long cours est fort sollicité. Ramasser et rapporter des cailloux ou des fossiles ne présente pas de difficulté ; la technique de l'herbier s'append vite ; mais rapporter des végétaux pour les acclimater est bien aléatoire quand le transport doit durer plusieurs mois. Pour les animaux, l'exercice est encore plus délicat. Sans parler des animaux vivants dont le transport, souvent compliqué, spectaculaire, ne nécessite pas de développer des techniques originales, nous nous intéressons à l'animal mort, desséché, empaillé ou nageant dans un bocal qu'il faut acheminer avant que de pouvoir l'exhiber sur une étagère d'un cabinet. Mais rapporter des contrées lointaines des dépouilles animales, présente de grandes difficultés. La durée du transport, la chaleur, l'humidité, les transbordements ; malgré toutes les attentions, une faible part parvient à bon port sans avoir subi des dégradations irrémédiables. Aussi, avis, méthodes, techniques vont se multiplier pendant la deuxième moitié du 18e pour devenir un véritable art qui prendra le nom de taxidermie au début du 19e siècle.

En 1758 paraît l'ouvrage *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle ...* . Le mémoire est complété par une étude parue quelques années auparavant sur le transport des végétaux, œuvre de Duhamel du Monceau, sommité scientifique de l'époque. L'ouvrage tel quel, bien équilibré entre règnes animal et végétal, constitue un parfait manuel du voyageur naturaliste.

Nous avons voulu savoir comment se situait cet ouvrage parmi les autres études traitant du même sujet. Aussi avons-nous tenté un recensement et une brève analyse des publications comparables jusqu'en 1800. Lire notre annexe : Analyse bibliographique sur la conservation et le transport des dépouilles animales.

Cette petite analyse nous amène à la conclusion suivante :

- Si on excepte l'ouvrage de Réaumur dont la version française n'a pas été offerte au public, l'ouvrage de Turgot est bien la première publication sérieuse sur la préparation au voyage des dépouilles animales.

Travaux et publications de Réaumur sur l'art de constituer des collections animales durables.

La collection d'oiseaux de Réaumur.

René Antoine Ferchault de Réaumur décède le 17 octobre 1757 à l'âge de 74 ans, léguant à l'Académie des Science ses manuscrits et ses collections. Malgré les termes de son testament, par ordonnance royale, c'est Buffon qui récupère toutes ses collections pour le cabinet du Roi dont il est l'administrateur. Parmi celles-ci on trouve : « *un très grand nombre d'oiseaux préparés et desséchés, dont la pluspart sont dans un état dépérissant* [2]*et qui sont renfermés dans des boîtes de verre ...* », « *et encore d'un tres grand nombre de petites cases et phyoles de verre contenant des Insectes desséchés et préparés ... comme aussi d'une suite nombreuse de nids et d'œufs d'oiseaux et d'animaux quadrupèdes, de poissons et de crustacés desséchés et d'autres petits animaux conservés dans l'esprit de vin ...* »[3].

Les papiers de Réaumur furent, eux, remis selon ses vœux, à l'Académie des Sciences. « *Il laissa 138 portefeuilles remplis d'ouvrages complets et commencés, d'observations et d'une infinité d'autres pièces* » rapporte Cuvier. Comme ses manuscrits en témoignent, Réaumur ne fut pas seulement un grand entomologiste ; M. Caullery dont je me permets ici de citer abondamment l'étude sur les manuscrits de Réaumur[4], y distingue trois projets inégalement aboutis. Tout d'abord le manuscrit de l'*Histoire des Fourmis* prévu pour le tome VII des *Mémoires pour servir à l'étude des Insectes*, maintenant publié. Egalement un ouvrage d'ornithologie auquel Réaumur travaillait depuis 1740 et qui l'avait amené à constituer, à partir de novembre 1743, une importante collections d'oiseaux de tous pays. Ces manuscrits servirent à son parent et collaborateur M. Brisson pour réaliser son *Ornithologie*. Le troisième projet, directement lié au second, était de rassembler en un ouvrage les techniques pour assurer le développement et la conservation des collections animales. En l'état, ce projet rassemble des mémoires manuscrits plus ou moins aboutis, conservés aux archives de l'Académie des Sciences[5], voici les plus significatifs :

1 : *De l'utilité des cabinets d'histoire Naturelle et de l'objet de cet ouvrage qui est d'assurer la durée des collections qui doivent entrer dans ces cabinets* (23 feuillets).

3 : *Manière de dessécher les Oiseaux par le moyen de la chaleur des fours et dans des attitudes qui leur donnent un air de vie* (29 feuillets).

4 : *Des différentes sortes d'embaumement qui peuvent être employées pour empêcher les Oiseaux de se corrompre* (13 feuillets)

5 : *Des dessèchements d'Oiseaux opérés soit par des liqueurs spiritueuses, soit par des liqueurs salines* (12 feuillets)

6 : *Qui apprend à empailler les oiseaux, à les dresser et à adresser ceux qui ont été dessécher par quelqu'une des manières enseignées dans les deux précédents mémoires* (23 feuillets)

7 : *Moyen de faire parvenir des Oiseaux sains des pays les plus éloignés* (16 feuillets)

8 : *Mémoire et le Premier sur les moyens de défendre les Oiseaux desséchés contre les Insectes qui en sont avides* (21 feuillets)

---

[2] Vu les relations très conflictuelles entre Buffon et le défunt, on ne pouvait s'attendre à une manifestation d'enthousiasme de la part de Buffon dont ce legs détourné est pourtant à la base de son travail sur les oiseaux.

[3] Ordonnance du 2 janvier 1758 qui décide du transfert de la collection de Réaumur au cabinet du Roi.

[4] *Les papiers laissés par de Réaumur et le tome VII des mémoires pour servir à l'histoire des insectes* Par Maurice Caullery, 1929

[5] Archives de l'Académie des Sciences, fonds Réaumur 69J, carton 1 : l'art de faire des collections

9 : *Mémoire et le second sur les manières de défendre les Oiseaux contre les Insectes qui en sont avides* (31 feuillets)
13 : *De la préparation et de la conservation des Quadrupèdes* (15 feuillets)
14 : *Sur la préparation des Poissons qu'on veut conserver secs et comment en assurer la durée* (14 feuillets)
15 : *Des animaux et de celles de leurs parties qui demandent à être tenues dans une liqueur spiritueuse et des moyens d'empêcher l'évaporation de cette liqueur* (ne subsiste que les deux premiers feuillets).
16 : *Moyen de faire des collections d'Insectes et de rendre durable celles des Insectes qui ne se défigurent point en séchant* (22 feuillets et 3 pages).
17 : *De la manière de conserver dans des liqueurs les Insectes que le dessèchement rend méconnaissables* (10 feuillets)
18 : *Moyen de faire des collections durables de Quadrupèdes et de Poissons* (17 feuillets)

Cet ensemble de mémoires devait donner lieu à un ouvrage qui n'a jamais vu le jour. La seule publication de Réaumur sur ce sujet est un article paru en 1748 dans la prestigieuse revue londonienne *Philosophical Transactions* sous le titre *Divers Means for Preserving from Corruption Dead Birds, Intended to Be Sent to Remote Countries, So That They May Arrive There in a Good Condition. Some of the Same Means May be Employed for Preserving Quadrupeds, Reptiles, Fishes, and Insects*.

En 1884, M. Musset a publié 34 lettres de Réaumur adressées à un de ses correspondants de l'Académie, Jean-François Séguier, érudit nîmois, naturaliste, résidant alors en Italie. Ces lettres permettent de suivre assez précisément la démarche de Réaumur ; aussi après Musset, Caullery et Torlais, nous reprenons ces lettres.

- Le 6 novembre 1744 : *« Une grande branche de l'Histoire Naturelle manque aux cabinets les plus riches, on n'y trouve pas d'Oiseaux [...] la seule [collection] un peu considérable qui soit venue à ma connaissance est celle de M. Frisch, à Berlin, à laquelle il avait donné une partie de sa vie pour faire ses préparations. On m'a mandé qu'elle n'était composée cependant que de 217 oiseaux en tout. Depuis environ un an que j'ai commencé à faire usage de moyens extrêmement simples que j'ai imaginés, j'en ai rassemblé plus de six cents, ce qui forme un spectacle dont il n'y a personne qui ne soit frappé. Ils sont tous dans quelques-unes des attitudes qui leur sont naturelles ; en un mot le premier coup d'œil les fait croire vivants [...] Comme je désire que [ces procédés] soient connus de tous les naturalistes pour leur satisfaction particulière et pour les progrès de l'ornithologie, j'ai changé le dessein que j'avais de les expliquer dans le septième volume des Mémoires sur les Insectes. Ils seront la matière d'un petit ouvrage que je me propose de faire imprimer au commencement de l'année prochaine. »*

Réaumur semble bien être le premier en 1744, à s'intéresser scientifiquement à l'étude des oiseaux ; tout reste à faire[6], il faut constituer de grandes collections, et pour cela, développer des tech-

[6] Effectivement, une description des grands cabinets vers 1740, révèle l'absence d'oiseaux dans la plupart des collections dont celle de M. Réaumur : « M. de Reaumur, [...], a ramassé dans une grande pièce tout ce qu'on peut souhaiter en Minéraux, en Métaux, en Terres, Bols, Pierres, & Fossiles. On y trouve non-seulement toutes les Mines de France, mais celles des Païs étrangers les plus éloignés telles que les Mines des Indes & du Perou. Les plus remarquables sont celles de Hartz dans le Duché de Brunswick. Les Minéraux sont renfermés dans des Bocaux rangés sur les tablettes de plusieurs armoires grillées, dont la plus grande qui occupe le milieu, contient les Fossiles, de même que les Studioles régnantes au pourtour des armoires. Une suite de pierres fines, entr'autres de Turquoises s'y distingue parmi le reste. Le bureau qui est au milieu, est rempli d'une quantité d'Insectes pris dans tous leurs états différens : ces Insectes se conservent secs entre deux verres, & il y a encore une suite considérable d'Insectes mous comme Chenilles, vers, Cloportes, &c. qui sont logés dans la liqueur de plusieurs petits tubes de verres différens, des Phioles & des Bocaux, invention très nouvelle. Cette suite se voit dans un cabinet, à côté de la

niques de conservation ad hoc. D'où l'idée de ne pas traiter le sujet dans le 7e volume des mémoires, mais dans un volume à part. La même lettre se poursuit en évoquant un souci plus pressant : « *Une des choses qui m'avait paru le plu à désirer pour parvenir à de nombreuses collections d'oiseaux était le moyen de les faire venir des pays les plus éloignés sans qu'ils se corrompissent en chemin.* »

- En mai 1745, c'est fait ; un *mémoire imprimé* a été expédié aux correspondants du monde entier : lettre du 7 mai 1745 « *En un mot la collection que je suis parvenu à rendre assez nombreuse en très peu de temps, prouve que l'on n'avait pas assez pensé qu'il y avait des moyens faciles de s'en procurer de telles. Je quête dans toutes les parties de l'Europe et dans les différentes parties du monde où je fais tenir des mémoires imprimés semblables à celui dont vous trouverez ci-joint un exemplaire.*[7] *Je suis assez heureux pour trouver dans la plupart des pays des gens de bonne volonté* ».

- Dans la même lettre du 7 mai 1745, Réaumur annonce pour bientôt un autre ouvrage : *« Dans l'ouvrage que je me propose de donner bientôt au public,*[8] *je ne me contenterai pas d'enseigner les moyens qui m'ont paru les plus faciles et les plus sûrs, pour faire des collections durables d'oiseaux. J'y parlerai aussi de ceux qui peuvent en procurer de quadrupèdes, de poissons et d'insectes*. » Ce passage évoque son projet « *au public* » il s'agit du grand mémoire demeuré à l'état de manuscrit, celui-là même que nous avons retranscrit sur ce même site.

- Un deuxième imprimé est expédié aux correspondants de Réaumur en janvier 1747, comme en témoigne la lettre à Séguier du 28 janvier 1747 : « *J'ai cru devoir rassembler dans un imprimé plus long que celui que je vous ai envoyé ci-devant les différentes manières de conserver les Oiseaux qu'on veut faire parvenir sains dans les pays éloignés*. [9]». Ce même courrier nous informe que cet imprimé a été largement diffusé : « *Si vous avez besoin d'un plus grand nombre d'exemplaires de ce petit mémoire, je vous en ferai tenir autant que vous en pourrez distribuer. Je cherche à les répandre de par le monde* ».

D'autres correspondances nous sont parvenues dans lesquelles Réaumur traite de ses collections d'oiseaux et de son souci à informer ses correspondants des moyens de lui faire parvenir des spécimens dans de bonnes conditions. Nous avons reporté en annexe d'autres extraits : lettres à Charles Bonnet, Gabriel Cramer, André Roger, le docteur Baux. Egalement ses lettres au docteur Artur de Cayenne, où l'on peut suivre les améliorations préconisées par Réaumur, en particulier la lettre du 25 mars 1749, où il va jusqu'à expliquer très en détail, une variante améliorée de l'utilisation d'un métier à sécher les oiseaux au four. Ci-dessous nous nous attarderons sur sa correspondance avec Abraham Trembley.

Il ressort de ces écrits, que Réaumur a tissé une toile impressionnante de correspondants dans le monde entier pour approvisionner ses collections animales, et avant tout sa collection d'oiseaux. On

---

grande pièce, & elle est rangée sur des tablettes, avec une collection de Phioles qui exposent dans la liqueur, quantité de Quadrupedes, de Reptiles & de Poissons étrangers, sans parler de plusieurs Animaux desséchés qu'on a rangés sur le mur. C'est une des plus belles collections & des plus complettes que nous aions dans ce genre. » *Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie* - Par Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville chez De Bure l'aîné - 1742, p.206.

[7] Ici, M. Musset qui s'est chargé de publier les lettres à Séguier, place cette note : « Nous n'avons jamais rencontré cet ouvrage de taxidermie qui doit être le premier du genre ; nous ne l'avons vu indiqué dans aucun ouvrage de bibliographie. »

[8] Note de Musset : « Réaumur a-t-il réellement publié ce second ouvrage de taxidermie ? »

[9] Cet intitulé ressemble en tout point au sujet du Mémoire n°7 des archives de l'Académie des Sciences, et c'est également le titre du mémoire publié dans *Philosophical Transactions* en 1748 : *Divers Means for Preserving from Corruption Dead Birds, Intended to Be Sent to Remote Countries.*

comprend qu'il reporte sans cesse la rédaction de ce qui aurait dû être le premier véritable traité de taxidermie. On confirme l'expédition d'une notice à ses correspondants en 1745, et d'une seconde en 1747.

Les auteurs qui se sont intéressés à ces travaux de Réaumur n'ont pas trouvé la trace des deux imprimés. Les notes de bas de page de Musset indiquent une recherche infructueuse. Caullery (p.27) a repéré que *La France littéraire* de Quérard indique, parmi les ouvrages de Réaumur : *Mémoires sur les oiseaux, 1767* et *Mémoires sur les cabinets d'histoire naturelle, 1767* ; sans indication ni d'éditeur, ni de ville, et ayant alors mené diverses recherches, Caullery conclut à une erreur de Quérard. Torlais écrit qu'il n'a pas trouvé trace d'un seul exemplaire de cet imprimé[10], mais il rend compte de l'article paru dans *Philosophical Transactions.* Dans un article dont nous reparlerons : *On the birds collected by Pierre Poivre in Canton, Manila, India and Madagascar*, Erwin Stresemann, en 1951 note : "*I have not been able to trace the French original of that article, which apparently at once did inspire Michel Adanson (Senegal: 1748-1753), the Abbé de La Caille (Cape of Good Hope : 1750) and other travelers to devote some of their time to bird collecting on behalf of Reaumur's museum.*"

Influencé par les vaines recherches de mes prédécesseurs, je n'ai pas repéré dans un premier temps que l'imprimé de 1747 était présent dans plusieurs bibliothèques, j'ai suivi une autre piste pour tenter de retrouver la trace des deux petits mémoires imprimés, et j'ai eu la chance de voir mes efforts récompensés. En m'intéressant à Séguier destinataire des deux imprimés, il était facile d'identifier une thèse ayant pour sujet la bibliothèque de Séguier à Nîmes[11]. Dans le catalogue des livres de Séguier, entièrement retranscrit dans la thèse, j'ai trouvé parmi les ouvrages de Réaumur l'intitulé : « *Differens moyens pour conserver les oyseaux*, Paris, 4° ». Ce titre était prometteur, mais l'ouvrage lui-même n'était pas conservé dans la bibliothèque de Nîmes. Aiguillonné cependant par cette découverte, et profitant des facilités actuelles pour consulter « en ligne », j'ai parcouru en vain de nombreux catalogues de bibliothèques riches en ouvrages d'histoire naturelle. Ayant alors récupéré (et retranscrit) l'article édité dans *Philosophical Transactions*, qui était très probablement la traduction du deuxième imprimé recherché, je constatais que cet article était trop court pour occuper un volume à lui seul, il n'était donc pas étonnant de ne pas le retrouver dans les rayonnages des bibliothèques ; et de là, l'idée d'explorer les cartons des archives Séguier de la bibliothèque de Nîmes. J'ai eu la chance de repérer l'imprimé recherché : non seulement le petit imprimé[12], mais encore un second qui n'est autre que l'original en français [13]de l'article paru dans *Philosophical Transactions* en 1748. La paternité de Réaumur sur ces deux imprimés ne fait pas de doute, quoiqu'il n'y figure aucun nom d'auteur[14].

---

[10] Torlais écrit cela en 1935 dans *Un esprit encyclopédique en dehors de* ... Son article de 1958 *Réaumur philosophe* où il écrit avoir acquis cet imprimé, m'avait échappé dans un premier temps.

[11] Thèse de Mme Géraldine Vassal-Cadilhac *Un érudit Nîmois et ses livres : La bibliothèque de Jean François Séguier*. B.U. de lettres, Montpellier, Janv. 2005. Exploite un manuscrit de la bibliothèque municipale de Nîmes, Ms. 285 : *Catalogue des livres de Jean-François Séguier en 1760, et années suivantes*.

[12] Un seul feuillet recto –verso « *Moyen facile de conferver les Oifeaux qu'on veut faire arriver fains dans des Pays éloignez.* », A Paris, de l'imprimerie royale. 1745 (Biblio. municipale de Nîmes, Ms. 92).

[13] *Différens moyens d'empêcher de fe corrompre les Oifeaux morts qu'on veut envoyer dans des Pays éloignez, & de les y faire arriver bien conditionnez. Quelques-uns de ces mêmes moyens peuvent être auffi employez pour conferver des Quadrupèdes, des Reptiles, des Poiffons & des Infectes.* Ni auteur, ni éditeur, ni date ni lieu d'édition. (Nîmes, Ms. 92)

[14] A peine ce texte écrit, je prends connaissance de l'article de Torlais de 1958 : *Réaumur philosophe* », où Torlais mentionne le mémoire « *Différents moyens d'empêcher de se corrompre* ... » et précise : « *Collection de l'auteur* » (Note 3, page 29). Donc depuis la publication de son ouvrage *Réaumur, un esprit encyclopédique* ..., en 1935, auquel je m'étais référé, il avait débusqué et acquis ce mémoire. Depuis ma découverte à Nîmes, deux exemplaires ont été repérés à la bibliothèque centrale du Muséum d'Histoire naturelle, et un autre à la BNF, tous deux sans nom d'auteur et des notices erronées. A un des exemplaires du Muséum, nullement répertorié, est joint l'imprimé de 1745 *Moyen facile.*

Ces imprimés ont eu une diffusion restreinte : absents des librairies, absents des revues scientifiques françaises. Il n'est cependant pas douteux que Réaumur ait veillé à ce qu'ils soient communiqués à tous ceux, correspondants ou non qui lui fournissaient des animaux. Et de là, d'un naturaliste à l'autre, à tous ceux qui s'intéressaient à la question.[15] De plus, la publication en langue anglaise dans *Phil. Transact*. a assuré une diffusion au delà de la sphère des naturalistes français. Cependant, si on excepte Pinel qui, en 1791, cite Réaumur sans lui reconnaître le moindre mérite, aucune des études pourtant nombreuses sur ce sujet pendant la deuxième moitié du 18e, ne rend le moindre hommage à l'œuvre de Réaumur, alors même qu'il les a largement inspirées.

Où Réaumur initie Abraham Trembley au *Petit Art*.

« Le nom de Petit Art que je viens de donner à la suite des pratiques qui mettent en état d'avoir des oiseaux qui, quoique morts aient un air de vie, suffit pour vous faire entendre que je ne puis guère faire entrer dans une lettre tout ce que vous voudriez savoir et que je voudrais vous dire sur ce sujet. Il y a cent petits détails nécessaires à une réussite parfaite, qui ne peuvent guère être expliqués que dans un assez long mémoire. » [16]

Parmi les nombreux scientifiques avec qui Réaumur entretint une correspondance, il en est un, au tout premier plan dans les années 40, c'est Abraham Trembley. Il vient de découvrir la particularité de *l'hydre* ou *polype d'eau douce*, incroyable à l'époque, contraire aux lois de la nature, de pouvoir, tel un végétal, se multiplier en le découpant en morceaux. Le polype devient pour plusieurs années l'objet d'une correspondance suivie entre les deux savants. Trembley, citoyen suisse, habite aux Pays-Bas, il est le précepteur des enfants du comte de Bentinck. Trembley est un naturaliste reconnu, élu membre de la Royal Society of London en 1743 et correspondant de Réaumur à l'Académie des Sciences en 1749. Symétriquement, Réaumur est nommé son correspondant à la Royal Society la même année. Trembley séjourne parfois à Londres et publie plusieurs articles dans les *Philosophical Transactions* dont le plus remarquable sur les polypes d'eaux douces en 1744.

Le polype n'est pas le seul sujet de leurs échanges épistolaires ; Trembley, et à travers lui, le comte de Bentinck sont sensibles à l'intérêt de Réaumur pour les oiseaux[17]. Leur correspondance, éditée tardivement en 1943, est sans doute la meilleure source de renseignements concernant les travaux de Réaumur sur les moyens pour enrichir et conserver les collections d'oiseaux. Les études qui m'avaient guidé n'ont pas pris en compte cette correspondance qui n'était pas encore publiée. Ces lettres confirment la large diffusion dans le monde entier, en français, hollandais et anglais des premiers petits mémoires sur le *Petit Art*, et elles précisent la chronologie des publications :

- Réaumur s'intéresse à la conservation des animaux morts depuis les années 40. (lettre du 21.5.44)
- Réaumur a commencé sa collection d'oiseaux en novembre 1743. (lettre du 21.5.44)
- En 1744, le *Petit Art* existe, il commence à faire ses preuves. (lettre du 9.7.44)
- Fin 1745, Réaumur inonde le monde entier d'un *petit imprimé*. (lettre du 13.1.46)

[15] En 1749, la Compagnie des Indes en fait passer un exemplaire à l'Isle de France, et donc certainement dans toutes les colonies, pour «augmenter la collection des différentes sortes de productions qui intéressent le progrès de l'histoire naturelle ». (Base docu=>11 avril 1749).
En 1751, la Compagnie envoie à Pondichéry « un petit Mémoire manuscrit sur la manière de conserver les animaux morts sans qu'ils puissent jamais se gâter » (Base docu=>23 janvier 1751)

[16] Lettre à Trembley, 9 juillet 1744. Correspondance inédite entre Réaumur et Abraham Trembley. Par Maurice Trembley, Genève, 1943.

[17] Le comte de Bentinck offrit à Réaumur beaucoup d'oiseaux provenant des colonies hollandaises.

- Début 1746, Le *petit imprimé* est traduit en hollandais et diffusé dans les colonies néerlandaises. (lettre du 13.3.46)
- Courant 1746, réimpression du *petit imprimé* en hollandais. (lettre du 5.5.46)
- Courant 1746, Réaumur refond son petit imprimé. (lettre du 12.8.46)
- Janvier 1747, le nouvel imprimé, sorti de presse les premiers jours de 1747, est diffusé dans le monde entier. (lettre du 28.1.47)
- Mars 1747, le nouvel imprimé a été traduit en hollandais, imprimé, distribué par les soins de Trembley et du comte de Bentinck. (lettre du 27.4.47)
- Courant 1748, le nouvel imprimé est traduit en anglais et imprimé dans *Philosophical Transactions* par les soins de Trembley quoique Réaumur n'y ait pas été très favorable. (lettre du 31.7.48). La phrase : « *Mais je ne le crois pas fait pour entrer dans les Transactions philosophiques. Si j'eusse eu cette ambition, je lui aurais donné une autre forme* », explique pourquoi ce mémoire n'a pas été édité dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

Nous avons reproduit en annexe les extraits de cette correspondance, ils montrent l'intérêt constant que portait Réaumur à enrichir sa collection d'oiseaux. Maurice Trembley à qui nous devons cette édition, s'est bien sûr interrogé sur l'absence de ces deux imprimés des bibliothèques. Les deux dernières lettres nous informent sur Pierre Poivre dont il est à présent question.

Pierre Poivre, naturaliste

Voyager, observer, noter, dessiner et collecter.

Pendant une vingtaine d'années, Pierre Poivre semble naviguer au hasard, à la poursuite d'inaccessibles chimères. En fait, malgré les apparences, il va là où sa mission l'envoie. Dans un premier temps avec les Missions étrangères, il se rend en Asie pour porter la parole évangélique (1741-1748), puis ce sont des expéditions pour les intérêts de la Compagnie des Indes (1748-1757), et enfin au nom du roi, il va administrer les colonies des Mascareignes (1767-1773). Mais les caprices du vent, les incessants conflits locaux, la fragilité des accords internationaux, les volte-face de la politique versaillaise, tous ces aléas tracent derrière lui un sillage tout en zigzags ; et nombre d'escales imprévues viennent s'ajouter à celles où devaient le mener ses missions. C'est une chance : il aime les voyages et les explorations [18]; et ainsi se multiplient les occasions de philosopher sur les sociétés humaines, et de satisfaire son goût pour l'histoire naturelle, passion qui le poursuit depuis sa jeunesse[19]. Pendant toutes ses années de voyage, en marge de sa mission principale, il observe, il note, il dessine, il ensache, il empote, il encaisse, enfin il récolte des collections dont il fait profiter ses protecteurs, ses relations scientifiques et ses amis collectionneurs, sans jamais oublier d'enrichir la colonie mauricienne en végétaux de toutes sortes.

Ainsi dès son premier voyage il nous dit : « *J'arrivais en Chine, d'où je passai à la Cochinchine [...] j'en étudiai l'histoire naturelle qui me fournit une grande collection* ». Jusqu'à son dernier voyage, où regagnant l'Europe pour une retraite lyonnaise, il s'arrête deux mois au cap de Bonne-Espérance pour constituer une collection d'histoire naturelle qui, au dire du Chevalier Desroches, jamais avare en méchancetés envers Poivre « *lui permettrait d'acheter ....son innocence* »

[18] Poivre (lui) écrivait en tête de *Relation abrégée ...* : « *mon goût pour les voyages, ou mon ardeur pour les nouvelles découvertes* »

[19] Idem p.58 : « *j'avais employé les quatre années suivantes à l'étude de la botanique, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, à celle de nos fabriques, au dessin et à la peinture. Je joignais à ces connaissances, encore faibles, une ardeur extrême de les perfectionner ...* »

L'intérêt que porte Poivre au monde végétal se retrouve dans bon nombre de ses courriers aux administrateurs de la Compagnie des Indes puis aux ministres ; en effet, les découvertes en ce domaine les concernaient pour leurs éventuelles retombées économiques[20]. Aux mêmes, il ne fait pas état de ses découvertes zoologiques ; aussi nous avons très peu de lettres où ce sujet est abordé. En revanche, dans ses récits de voyages, on trouve plusieurs descriptions qui témoignent de son intérêt pour l'histoire naturelle et le monde animal. Ainsi, l'histoire naturelle de Mergey (pp. 76-82), ou celle de l'Inde (pp. 115-130) dans les *Mémoires d'un voyageur*. Ainsi la description du lézard volant dans les *Voyages d'un philosophe*, ou celle du tabon dans une lettre à Réaumur du 25 nov. 55, ou encore sa description de l'hirondelle solangane reprise telle quelle par Buffon (œuvres complètes t.3, Oiseaux)

Comme nous l'avons vu, depuis 1744, Réaumur rassemble une importante collection d'oiseaux, et pour ce faire, les naturalistes sont mis à contribution aux quatre coins du monde. En 1748, Poivre passe quatre mois à Paris, avant de s'embarquer pour la Cochinchine. Il est très occupé à faire accepter ses projets par la Compagnie des Indes, mais il ne fait aucun doute qu'il est alors en contact avec le monde scientifique. Nous n'avons témoignage d'aucune rencontre avec Réaumur, cependant, directement ou indirectement, le contact fut noué[21], et Poivre devint un correspondant assidu. Nous disposons de trois lettres de Poivre à Réaumur[22] qui témoignent du zèle de Poivre pour alimenter les collections de Réaumur :

La première lettre est de l'Isle de France, du 18 mars 1754. On apprend que leur relation n'est pas nouvelle : « *Je n'ai reçu que le deux décembre 1753 les lettres obligeantes que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte du 27 novembre 1749 et du 7 novembre 1750.* » Puis mention des envois de Poivre : « *Je vous remercie bien sincèrement des marques de reconnaissance que vous voulez bien me donner pour les petites collections que je vous ai envoyées. J'ai appris avec plaisir que le singe de Cochinchine vous était parvenu bien entier. [...] Je ne sais si vous aurez reçu un petit envoi que j'ai eu l'honneur de vous faire de Canton en 1751. C'était une canevete contenant quelques flacons dans lesquels j'avais mis des oiseaux de la Chine et deux ou trois insectes marins. [...] Cette année j'ai l'honneur de vous envoyer une copie de ma collection d'oiseaux peints. Il y a deux cahiers.* ». Et Poivre d'expliquer que s'il était nommé correspondant de l'Académie, Réaumur en tirerait avantage : *« vous aurez par là un droit positif et public sur toutes mes collections qui ne pourront plus être détournées pour d'autres cabinets.* »

Dans la deuxième lettre, de l'Isle de France le 25 nov.1755, Poivre est très heureux d'avoir été nommé correspondant de Réaumur, et ajoute :« *Je suis bien satisfait que mon petit recueil d'oiseaux ait été de votre goût [...] J'ai recueilli ce que j'ai pu, j'ai apporté quelque collection de plantes ter-*

[20] Un exemple parmi bien d'autres : une lettre de Poivre aux directeurs de la Compagnie. A Canton, le 31 déc.1750 (A.N. Col $C^1$3)

[...] Tous les plants que j'avais apporté du Cap et ceux que j'ai transporté de Cochinchine faisaient à merveille lors de mon départ pour Canton. Dans l'espace d'un an j'ai trouvé les chênes crûs à la hauteur de cinq pieds et tous les autres plants à proportion. S'ils étaient conduits par une main habile, et par un colon intelligent il est certain qu'ils seraient dans peu d'un grand avantage à la colonie. Sans parler des arbres fruitiers qui ne fournissent que l'agréable, quel avantage la Compagnie ne tirerait-elle pas du poivrier, du cannellier, du saffranum, de la multiplication des différentes espèces de rotins, du bois de sapan, et à la suite des années, du bois d'aigle, du chêne, des arbres qui fournissent l'huile de bois, de ceux qui donnent le vernis, et d'autres que j'ai transporté de Cochinchine, lesquels avaient tous bien pris et faisaient fort lors de mon départ pour la Chine. Comme la graine de vers à soie que M. Germain avait apporté de France s'est trouvée gâtée à son arrivée dans l'île, j'ai eu ordre de M. David d'en envoyer de celle de Chine. J'ai ramassé toute celle que j'ai pu trouver à Canton, et j'en ai trouvé une quantité suffisante que j'envoie avec toutes les précautions que j'ai pu prendre pour assurer la conservation jusqu'à l'Isle de France. Si les précautions que j'ai prises réussissent, M. David vous en fera part, c'est lui-même qui m'a fourni les expédients que j'ai suivi pour la conservation de cette graine. J'ai toute sorte de raison de croire que l'entreprise de la soie réussira à l'Isle de France

[21] Le témoignage de Réaumur « *C'est un homme que j'aime beaucoup* ... » fait supposer qu'ils se sont bien rencontrés à cette époque. Voir lettre à Trembley du 20 mars 1757 en annexe.

[22] Ces trois lettres sont publiées en annexe.

restres et marines, d'oiseaux, animaux, etc., mais surtout beaucoup d'observations. Vous avez droit à tout, et, j'aurai l'honneur de vous en faire part. ».

La troisième lettre est du 19 mars 1757, Poivre est à Cork, en Irlande, retenu prisonnier depuis Noël. Il a trouvé une occasion pour expédier à Réaumur une caisse contenant « *ma petite collection dont ci-joint l'état* » et il garde avec lui les éléments les moins périssables : *« il me reste ici quelques poissons, des insectes, des madrepores, litophites, coquillages, petrifactions, et mineraux.* ». Le contenu de la caisse expédiée est impressionnant : 52 spécimens d'oiseaux différents, puis « *quadrupedes : 3 macquis de madagascar, 1 fossane espece de fouine tigrée,1 voangshira espece d'ecureuil, 2 tanres sorte de rats tenans de l'herisson,1 gazelle de l'isle du prince dans le detroit de la sonde* ». Et d'ajouter : « *quoiqu'il n'y ait que 52 numeros exprimés dans cette liste il y a beaucoup plus d'oiseaux, parcequ'il y en a quelquefois 5 ou 6 de la mesme espece, soit masles soit femelles*.» Cette caisse parvint sans encombre à Paris via Bordeaux, et jusqu'au cabinet de Réaumur[23].

Poivre est libéré peu après, et, le 22 avril 1757, il est de retour en France, juste à temps pour remettre à Réaumur le reste de ses collections ; en effet Réaumur meurt subitement 17 octobre. Depuis huit ans, Réaumur avait la chance d'avoir à ses cotés, à demeure, un « *démonstrateur* » qui régnait sur ses collections : Maturin Jacques Brisson, son parent. Cet assistant remarquable avait commencé par publier en 1756 un *Tableau du Règne animal*, et la mort du maître l'encourage à poursuivre ses travaux sur les oiseaux, si bien qu'en 1760, Brisson publie son œuvre majeur, une *Ornithologie* en six volumes. En fait, quand Poivre arrive à Paris, le premier tome de l'*Ornithologie* est pratiquement à l'impression ; voici ce qu'écrit Brisson dans sa préface du premier volume : « *Le grand nombre de correspondants qu'avoit feu M. de. Reaumur dans toutes les parties du monde, & le zèle avec lequel ils ont travaillé à completter son Cabinet, m'ont fourni continuellement de nouveaux matériaux propres à enrichir cette partie de l'Histoire Naturelle. En dernier lieu, étant même sur le point de faire mettre cet ouvrage sous presse , M. Poivre , à qui l'Histoire Naturelle a tant d'obligations , apporta des Indes Orientales à M. de Reaumur une collection d'Oiseaux d'autant plus précieuse, que la plupart des especes qui la composoient , avoient été jusqu'alors inconnues. Cette nouvelle acquisition, jointe aux autres envois qui lui furent faits à peu près dans le même temps, m'obligea de faire à mon ouvrage des additions considérables... ».*

En parcourant les six tomes de l'*Ornithologie* de Brisson, on retrouve, éparpillées au gré des classifications ornithologiques, les escales de Poivre à travers le monde. En effet pour chaque oiseau, Brisson note sa provenance : Madagascar, les Philippines, la Cochinchine, la Chine, les Moluques, Amboine, l'île Bourbon, l'île de France, Mindanao, Pondichéry, le cap de Bonne-Espérance, Manille, la côte Coromandel, l'Angola. Ainsi, de descriptifs en gravures, l'*Ornithologie* de Brisson témoigne : Poivre n'a jamais cessé ses collectes, quelques soient les difficultés auxquelles il se trouvait confronté.

Un très instructif article[24] recense tous les oiseaux de l'ouvrage de Brisson dont la connaissance provient d'un dessin ou d'un oiseau naturalisé envoyé ou rapporté par Poivre. L'auteur E. Stresemann, expert en ornithologie, a retrouvé la même source à nombre de gravures d'ouvrages sur les oiseaux publiés peu après : l'*Ornithologie* de François Salerne [25]avec les très belles gravures de F. N. Martinet, le même excellent artiste qui avait travaillé (moins bien selon Stresemann) pour Brisson, et

[23] Voir la lettre de Réaumur à Trembley du 21 avril 1757.

[24] *On the birds collected by Pierre Poivre in Canton, Manila, India and Madagascar (1751-1756)* By Erwin Stresemann (Berlin) The international journal of Avian Science, vol.94 issue 3, September 1951.

[25] L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, ou Traité des Oiseaux. Par M. Salerne. 1767

le même qui réalise les *Planches enluminées* en complément de *l'Histoire Naturelle* de Buffon[26]. Brisson s'est servi de la collection de Réaumur déménagée au Cabinet du Roi, mais également d'autres collections particulières, aussi pour chaque oiseau, son ouvrage mentionne le cabinet où se trouve le modèle. Cette indication permet d'identifier d'autres cabinets qui ont bénéficié des envois de Poivre. Le plus remarquable est celui de l'abbé Aubry, où les amateurs se pressaient, disait-on, pour admirer la plus belle collection d'oiseaux, après celle de Réaumur. Stresemann y a repéré beaucoup d'oiseaux provenant de Poivre, ce qui n'est pas étonnant car ils étaient très amis, amitié qui ne se démentit pas jusqu'au décès de l'abbé Aubry[27]. En annexe, nous plaçons un récapitulatif de l'ouvrage de Brisson et de l'article de Stresemann d'où l'on retiendra que Poivre fut un des tout premiers contributeurs à la collection d'oiseaux de Réaumur, et le premier nommé (nombre de spécimens) dans l'Ornithologie de Brisson. On dénombre 87 spécimens de l'*Ornithologie* de Brisson provenant de Poivre dont 69 devinrent des espèces valides pour les ornithologues. C'est là le témoignage incontestable de l'assiduité de Poivre à naturaliser des oiseaux, mais également à les dessiner, comme le précise Brisson[28] : «*Je dis que tous mes dessins ont été faits d'après nature : je donne cependant la figure de quelques espèces d'Oiseaux que je n'ai jamais vues; mais celles-là ont été dessinées fur l'Animal même par un excellent observateur, par M. Poivre, de qui le goût pour l'Histoire Naturelle est assez connu. J'ai cru qu'on pourrait compter sur ses dessins comme sur ceux qui ont été exécutés sous mes yeux ; que je ferais un tort réel au public, si je manquais de lui faire connaître des espèces si singulières, que nous ne serons peut-être jamais dans le cas de voir en France. Si M. Poivre n'a pas pu les joindre à sa collection, peu de gens pourront nous les faire parvenir; parce qu'il en est peu qui aient plus de zèle & plus d'intelligence que lui. Cependant, comme je me fuis fait une loi de ne rien assurer que ce que mes observations m'ont fourni, j'ai marqué d'un A toutes les espèces gravées d'après les dessins de M. Poivre.* » Ces dessins avaient été adressés à Réaumur qui témoigne [29]: « *Il est parvenu à rendre son bras gauche capable de lui rendre les mêmes services que lui rendait le droit, non seulement d'écrire, mais même de peindre parfaitement les animaux et les plantes ; j'ai une assez grande suite d'oiseaux des Philippines, de la Chine et des Moluques, peints par lui avec beaucoup d'art et de vérité.* ».

Préparer, conditionner et acheminer.

En 1745, Réaumur expédiait aux quatre coins du monde son petit imprimé sur la conservation des oiseaux, puis en 1747, le second. C'est en 1748 que Poivre s'embarque pour la Cochinchine. Que sait-il de la conservation des animaux morts ? Les trois lettres adressées par Poivre à Réaumur, témoignent d'un savoir faire, mais surtout des difficultés à mettre en pratique les recettes préconisées à Paris.

Par sa lettre à Réaumur du 18 mars 1754, nous savons que Poivre avait, en 1751, expédié de Canton un *singe de Cochinchine* et : «*une canevete contenant quelques flacons dans lesquels j'avais mis des oiseaux de la Chine et deux ou trois insectes marins* ». Les flacons contenaient certainement de l'esprit de vin et la dépouille du singe avait été correctement apprêtée puisqu'elle était arrivée en bonne état malgré les nombreux mois d'acheminement. On constate donc qu'en 1751, Poivre sait s'y

[26] « Buffon parle assez légèrement de Brisson dans plusieurs endroits de ses écrits; il le traite de nomenclateur. Cependant il est certain que son histoire des oiseaux est fondée sur celle de Brisson, à la vérité, comme on fonde des palais magnifiques sur des fondations qui ne sont pas sorties de terre ; mais enfin c'est toujours dans Brisson que Buffon prend ses espèces, qu'il prend presque toutes ses synonymies ; et même ses planches enluminées, qui sont une partie essentielle de son histoire naturelle des oiseaux, ont été dessinées et gravées par le même artiste, d'après les mêmes originaux, par Martinet : aussi voit-on des figures qui paraissent avoir été copiées les unes sur les autres, parce qu'elles ont été faites sur le même modèle. Ces pièces, achetées par le Roi, ont été la base du muséum actuel; mais il n'en reste pas une seule aujourd'hui. » (Georges Cuvier, *Histoire des sciences naturelles*, 1845)

[27] Jean-Thomas Aubry (1714-1785), curé de St Louis en l'Isle. Nous lui avons consacré une petite notice.

[28] Page XVIII de la préface de l'Ornithologie de Brisson.

[29] Lettre de Réaumur à Trembley du 20 mars 1757.

prendre ; on peut supposer qu'il a pris connaissance du *petit imprimé* de Réaumur, soit avant son départ en octobre 48, soit par l'exemplaire transmis par la Compagnie des Indes à l'Isle de France en avril 1749[30].

Dans sa lettre de novembre 1755, Poivre écrit « *Je serai beaucoup plus riche en oiseaux, si j'avais su la méthode que vous m'apprenez dans votre lettre* [du 15 nov. 54] *pour leur conservation. Cette façon est bien simple, et m'eut été facile à exécuter à Manille où le camphre et l'alun ne manquent pas, et où j'avais un bon tonnelier à ma disposition.* » Poivre a donc éprouvé des difficultés pour conserver ses collections d'oiseaux, et curieusement il semble n'avoir été informé des méthodes mises au point par Réaumur qu'à la fin de l'année 54, donc très tardivement, bien après la diffusion du deuxième imprimé.

Dans sa troisième lettre à Réaumur, Poivre fait part de son emprisonnement à Cork, et il demande à Réaumur s'il ne pourrait pas intervenir pour mettre fin à sa détention inconfortable. On aurait pu penser que son emprisonnement aurait pris le pas sur toute autre préoccupation, mais il n'en est rien ; son souci majeur concerne l'état de ses collections, c'est l'objet des trois quarts de son courrier : « *je prie Mr Saige de faire mettre la ditte caisse dans un lieu sec jusqu'à ce qu'il puisse vous l'envoyer. elle aura besoin d'etre embalée et couverte de toile cirée avant d'etre mise en route, j'aurois fait dès ici cette opération si j'avois pu trouver de la toile cirée, mais le païs ne fournit que des tonelliers et point d'embaleur, ni rien de ce qui a raport à l'embalage. Mr Gazon m'a promis de conserver votre caisse aussi sechement qu'il lui sera possible pendant le voyage d'ici à bourdeaux, ce qui me tranquilise un peu.*
vous serés surpris que j'aie encore suivie mon ancienne methode pour la conservation des oiseaux, et que je n'aie pas suivie celle que vous m'avés apprise par vos dernieres lettres : mais vous m'excuserés quand vous sçaurés que cette methode est impratiquable dans les païs surtout ou j'ai faites mes collections on n'y trouve ni baril ni tonellier, ni alun, ni sel. on a bien de la peine à avoir le dernier article pour les besoins de la vie, et nos colonies manquent absolument de tout, point d'alun, point d'esprit de vin, point de drogues etc. j'ai donc fait comme j'ai pu et vous verés que les plus beaux oiseaux ont bien conservé leurs couleurs. [...] *j'éspere finir le reste à Paris, et réparer par là les inconvéniens de ma methode. car je sçais bien que la pluspart des oiseaux n'ont pas une forme convenable.* »

Comment faire quand on est démuni de tout ? Poivre se permet de contester les méthodes préconisées par le maître : « *méthode impraticable* », en revanche il est plutôt satisfait de son « *ancienne méthode* ». Mais en définitive il reconnaît « *les inconvéniens de ma methode* »

Ces trois lettres témoignent que Poivre fut un sérieux et efficace naturaliste animalier, mais elles nous informent également que la conservation et l'expédition des animaux furent pour lui un souci constant.

Entre parenthèses

Nous ne pouvons éviter une petite digression avant de refermer ces lettres de Poivre à Réaumur. Dans sa dernière lettre, Poivre, prisonnier à Cork, demande à Réaumur s'il ne pourrait pas intervenir en sa faveur. Le sinologue-biographe, Louis Malleret, avant moi, s'est interrogé[31] « *Est-ce à Réaumur que Poivre dut sa libération et son retour en France ? Il est probable que le savant ne se refusa pas au service que lui demandait son correspondant.* ». Malleret aurait pu connaître la réponse, car l'intervention de Réaumur fait l'objet des deux dernières lettres de Réaumur à Trembley. Il aurait

[30] Voir Base docu. au 11 avril 1749

su que Réaumur avait bien activé ses réseaux, en particulier par l'intermédiaire de Trembley. Et à cette occasion nous pouvons lire son appréciation envers Poivre : «*C'est un homme que j'aime beaucoup, et que je suis sûr que vous aimeriez si vous connaissiez ses mœurs, sa sagesse, son intelligence et son grand amour pour l'histoire naturelle*. ». Voilà comment je me retrouve à prendre des nouvelles de Poivre, fortuitement, au détour d'une correspondance où les collections d'oiseaux de Réaumur m'avaient conduit.

Qui est le chevalier Turgot ?

Les techniques de conservation mises au point par Réaumur, n'ont donné lieu à aucune édition française, et si les deux mémoires imprimés par Réaumur sont bien parvenus aux naturalistes confirmés, il n'en va pas de même pour le nombreux public intéressé par les collections animales. Il y avait bien l'ouvrage de Duhamel *Avis sur le transport des végétaux* qui comporte un chapitre sur les animaux, mais c'était vraiment insuffisant. Aussi l'ouvrage de Turgot tombe-t-il parfaitement à point et rencontre d'ailleurs un grand succès auprès de tous les publics. Sa très large diffusion semble méritée ; l'ouvrage est le fait d'un homme de terrain, familier des manipulations délicates qu'exige la préparation des oiseaux et autres animaux, un auteur bien conscient que l'on est souvent démuni au loin des produits de nos apothicaires. Enfin il nous apparaît que l'auteur répond en tous points aux préoccupations dont Poivre témoigne dans ses lettres à Réaumur. On pourrait même penser que Poivre aurait pu l'écrire. Un doute nous est venu en remarquant que le chevalier Turgot n'était que l'attributaire de l'ouvrage. Qui était réellement ce monsieur ? Qui avait décidé de cette attribution ? Et comment ? Poivre pouvait-il matériellement en être l'auteur, et pouvait-il l'être plus légitimement qu'un autre ?

Nous avons placé en annexe une biographie du chevalier Turgot, tâche compliquée car les informations disponibles sont rares. En voici les points marquants qui sont passés à la postérité :

Etienne-François Turgot est tout d'abord, et surtout, le fils et le frère de gens très célèbres et influents. Son père fut un Prévost des marchands (les maires avant la révolution) de Paris fort bien considéré pendant de longues années, et son jeune frère parlementaire influent sous Louis XV, puis ministre de Louis XVI.

A l'opposé de son père et de son frère, l'histoire n'a pas conservé un bon souvenir du chevalier ; son nom est attaché à un triste épisode de la colonisation : l'expédition de Kourou en 1763. Il est celui qui chargé de prendre la direction de l'opération guyanaise[32], eut un comportement pour le moins surprenant qui lui valut, après le sinistre fiasco final, d'être poursuivi et condamné à une peine très symbolique : un exil à quelques mètres de Paris pour quelques mois.

Il est réputé homme instruit en beaucoup de domaines, d'ailleurs il est membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, et membre fondateur de la Société Royale d'Agriculture de Paris. Il est l'auteur, si l'on en croit ses biographes, de nombreuses communications savantes.

De façon annexe, on sait qu'il a fait dans un premier temps une carrière militaire qui l'a conduit en Bohème, et l'a dégoûté de la guerre. Il doit son titre de Chevalier à son engagement dans l'ordre de Malte qui lui valut de séjourner quelques années dans cette île ; on sait qu'il dispose dans Paris d'un cabinet d'histoire naturelle renommé en particulier pour ces minéraux ; on nous dit qu'il passe une bonne part de son temps dans son fief normand où il s'essaie à la mise en pratique de ses connaissances en histoire naturelle.

[31] Louis Malleret, *Poivre*, page 222.
[32] Lire en annexe dans la biographie du chevalier Turgot des précisions sur l'opération de Kourou.

Voici ce que j'ai cru devoir retenir : S'il fut sans aucun doute un homme instruit, comme l'étaient beaucoup de nobles désœuvrés à son époque, la réputation du chevalier Turgot, homme de science, semble parfaitement injustifiée; il est certain qu'à l'exception du *Mémoire instructif* sur lequel je m'interroge, il n'a rien publié, et aucune de ses interventions dans les deux académies ne présente le moindre intérêt scientifique, malgré les louanges qu'il reçut de toute part (cf. annexe). A l'Académie des Sciences, il n'est d'ailleurs que membre *associé libre* ce qui n'oblige à rien et n'est souvent qu'une façon d'honorer un puissant. A cette époque, la publication scientifique est toujours délicate car les découvertes ont du mal à s'accorder au dogme de la religion ; l'interdit est toujours menaçant, et les appuis indispensables[33].

Nous savons qu'il portait un réel intérêt à l'histoire naturelle, il acclimatait sur ses terres normandes des végétaux exotiques et était assidu à la Société d'Agriculture. Il avait lu *les Mémoires sur les insectes* de Réaumur, et sa collection d'histoire naturelle comportait quelques oiseaux dont certains provenant de Pierre Poivre. Mais aucune de ses interventions, ni dans une académie, ni ailleurs ne traite des collections animales, ni plus généralement du règne animal. Enfin ses voyages hors de France se résument à quelques mois en Autriche, quelques années à Chypres et trois mois à Cayenne.

Rien dans son parcours jusqu'en 1758 ne laisse prévoir de sa part, une publication telle que le *Mémoire instructif*. L'ouvrage étant anonyme, seule l'analyse des conditions de cette attribution pourrait nous convaincre du bien fondé de celle-ci.

Quel est l'auteur du *Mémoire instructif* ?

Le chevalier Turgot auteur du *Mémoire instructif*

En consultant le catalogue de la Bnf, l'ouvrage a pour auteur : Turgot, Étienne-François (Mis de Sousmons, dit le Chevalier Turgot) et en note : « par le chevalier Étienne-François Turgot, d'après Barbier ».

Cette attribution par Antoine-Alexandre Barbier dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*... date de 1806. Cet anonymat n'a pas de sens particulier ; en effet pour les ouvrages scientifiques, cette pratique était courante[34].

Dans un bref article en 1930[35] intitulé *Un collectionneur naturaliste du XVIIIe siècle, le chevalier Turgot*, Edouard Lamy semble découvrir la paternité du chevalier Turgot sur cet ouvrage. Il s'appuie sur deux études scientifiques qui référencent le *Mémoire instructif* avec pour auteur *Chev. Turgot*. Mais cette preuve apportée par Lamy n'en est pas une : ces deux références de 1766 et 1767 nous assurent simplement que cette attribution existait à cette époque.

La première mention repérée dans un ouvrage non confidentiel date de 1777 dans la *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, à la lettre « T » : « *TURGOT: M. le Chevalier Turgot a toujours passé pour l'Auteur d'un Mémoire sur la manière de conserver diverses Curiosités Naturelles, qui a paru en 1758, ...* »

On retrouve cette attribution en 1779, dans le *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs*[36] : « *..., M. le Chevalier Turgot, frère de M. Turgot, Contrôleur-général, aussi savant*

[33] Dans une lettre, (citée dans l'annexe sur la biographie du chevalier Turgot), D'Alembert demande à un correspondant des pierres pour les collections du chevalier Turgot, son ami ; et le lien avec l'interdiction qui vient de frapper l'Encyclopédie est évident : *« je serais charmé d'obliger M. le chevalier Turgot, à qui l'encyclopédie a beaucoup d'obligation. Vraisemblablement elle n'en aura plus à lui, ni à d'autres, car les sept volumes viennent d'être supprimés, & le privilège retiré. [...]* »

[34] Barbier écrit dans sa préface *: On ne peut nier que de bons écrivains n'aient dédaigné de mettre leur nom aux fruits de leurs veilles ; et des Savans distingués, que nous avons encore le bonheur de posséder, ont fait paroître presque tous leurs ouvrages sous le voile de l'anonyme ; aussi, il me seroit facile de prouver que dans toute bibliothèque composée d'ouvrages utiles, il en existe un tiers sans indication d'auteur, traducteurs ou éditeurs. »*

[35] *Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle*, 2° s, t. II, n° 6, nov.1930

[36] Par Pierre Thomas Nicolas Hurtaut, Magny, 1779, tome II, p.5

qu'éclairé, & dont la modestie l'a empêché de se déclarer ouvertement l'Auteur du Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, & d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire Naturelle, imprimé à Lyon, en 1758. »

A sa sortie en librairie en 1758, le *Mémoire instructif* est signalé dans la presse scientifique, ainsi le *Journal de Trévoux*[37] se félicite de la parution **«** *de ce Livre qui manquait aux Cabinets des Curieux, & à ceux qui les visitent* », et, sans le nommer, semble connaître l'auteur : « *Il paroît que l'Auteur de ce Mémoire étoit déjà bien riche de connoissance & de curiosités naturelles, quand il a formé le plan de cette instruction.* »**.** Mais à la même date, le nom de l'auteur est révélé aux « happy fews » destinataires de la *Correspondance Littéraire*[38]. Grimm dans l'édition de juin 1758 rend compte de cette nouvelle brochure : « *Elle est de M. le chevalier Turgot* ». Et c'est sans doute la lente diffusion de ce périodique confidentiel dans le public qui a, jusqu'à ce jour, procuré un auteur incontesté à cet ouvrage anonyme.

Doit-on s'incliner devant cette attribution ? Les propos de Grimm, généralement bien renseigné, sont-ils d'une fiabilité absolue ? Nous ne sommes pas à même de conclure. On peut simplement affirmer n'avoir trouvé trace d'aucune revendication de paternité de la part du chevalier Turgot, ni de personne, et l'on continue à penser que cet ouvrage ne lui convient vraiment pas.

Un indice de poids : les éloges du chevalier Turgot prononcés en 1789, dans les deux académies, exercice obligatoire au décès d'un académicien, sont muets à ce sujet, alors même que les biographes obligés de l'une et l'autre académies ont eu bien du mal à identifier les productions scientifiques laissées par leur très regretté confrère. Il nous semble que Pierre Poivre ferait un auteur bien plus crédible.

Pierre Poivre auteur du *Mémoire instructif*

UN : Rien dans l'emploi du temps de Poivre ne s'oppose à cette paternité. L'ouvrage paraît à Lyon en juin 1758, Poivre est à Paris depuis avril 1757. On peut penser qu'à son retour dans la capitale, l'ouvrage est déjà entièrement rédigé. Ce n'est pas le temps libre qui lui a manqué depuis son interminable et vaine attente à l'Isle de France de directives de la Compagnie des Indes ; et puis les longues heures de traversée du retour étaient bien propices à cette studieuse occupation. A Paris, il avait le temps de faire réaliser les gravures cette même année 1757[39], et pouvait confier l'ouvrage à l'imprimeur à la nouvelle année, à temps pour une parution cinq mois plus tard à Lyon. Le choix d'un imprimeur à Lyon, n'aurait rien de surprenant pour ce Lyonnais.

DEUX : L'intérêt de Poivre pour le sujet n'est pas douteux, sa correspondance en témoigne : soulagement quand les animaux arrivent en bonne état ; regret de son ignorance de certains procédés de conservation; constatation des difficultés liées à la réalité du terrain ; satisfaction quand son inventivité supplée au dénuement où il se trouve. Dans sa troisième lettre en particulier, à quelques semaines de

[37] Le *Journal de Trévoux*, Juin 1758, p.1520

[38] La *Correspondance, Littéraire, Philosophique ...* de juin 1758 rend compte d'un nouvel ouvrage : « *Mémoire instructif sur la manière de rassembler ... d'histoire naturelle*, brochure grand in-8° assez considérable et enrichie de beaucoup de planches(1). Elle est de M. le chevalier Turgot, et a été très-favorablement reçue par tous les curieux et par tous les connaisseurs de ce genre. On y a joint un mémoire de M. Duhamel sur le transport par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, etc. Le goût pour l'étude de l'histoire naturelle s'étendant de plus en plus, nous ne manquerons point de livres qui en traitent. (1) : Lyon, 1758, in-8°, avec 25 planches. L'auteur, Etienne-François Turgot, marquis de Cousmont, frère du ministre de Louis XVI, était connu sous le titre de chevalier. »

Nouvelles littéraires, puis *Correspondance littéraire, philosophique et critique*. Fondée par Raynal en 1747, c'est un périodique manuscrit destiné à une aristocratie cultivée. En 1753, Grimm succède à Raynal, et à partir de 1759, Diderot participe à la rédaction. La publication manuscrite est confidentielle, ainsi en 1759, on ne compte qu'une quinzaine d'abonnés dont aucun ne réside en France.

[39] Toutes les gravures qui portent mention d'une date indiquent l'année1757.

son retour à Paris, les techniques de conservations sont son souci majeur : « *méthode impraticable* », « *ancienne méthode* », « *les inconvéniens de ma méthode* ».

TROIS : Les connaissances dont le *Mémoire instructif* témoigne ne vont pas au-delà des acquis de Poivre au cours de ses années d'expérimentation. La multiplicité des techniques de dissection exposées révèle l'homme de terrain obligé d'innover quand l'anatomie de l'animal ne se prête pas aux gestes habituels ; de même les recettes alternatives quand les produits préconisés font défaut. Tout cela Poivre l'a vécu. Quant aux techniques de conservation, elles ne sont pas différentes de celles exposées par Réaumur dans le deuxième imprimé. On peut même constater que le *Mémoire instructif* ne mentionne pas le séchage au four, la quatrième méthode préconisée par Réaumur, mais probablement plus difficile à réaliser au bout du monde. Ce qui se dégage de cet ouvrage, au-delà des techniques déjà exposées par Réaumur, c'est la confrontation au terrain, un savoir faire, fruit de l'expérience en milieu hostile. Cette appréciation cependant ne s'applique pas aux chapitres où les connaissances proviennent d'auteurs nommément cités ; pas davantage, les chapitres traitant de techniques de pêches qui sont là, on ne sait pas trop pourquoi, ou plutôt on imagine un procédé d'édition très habituel à l'époque: compléter avec un peu n'importe quoi pour obtenir un format d'édition attractif.

QUATRE : Il nous semble qu'il existe bien un motif pour que Poivre ait encouragé une telle méprise : il est en mauvaise posture, il aurait besoin d'appuis en haut lieu. En effet, de retour à Versailles, il constate ce que le mutisme de la Compagnie laissait à penser depuis longtemps : la roue a tourné, la direction a changé, il est totalement oublié. Tout ce qu'il leur a écrit depuis des années se trouve entassé, non lu dans des cartons. La Compagnie lui doit plus de seize mois d'appointement, et il aimerait que la récompense promise pour la quête des épices, ou cette autre, pour l'ouverture du commerce avec la Cochinchine lui soit au moins partiellement attribuée ; il ne se sent aucunement responsable du demi-échec de ces deux entreprises. Par ailleurs, il doit se défendre d'accusations sur l'utilisation des fonds que lui a confiés la Compagnie des Indes. Briser le monopole des Hollandais sur les épices n'est plus dans les visées de la Compagnie, d'où cette hostilité envers Poivre. Le vieux David, ancien directeur, plaide sa cause auprès de la Compagnie, mais Poivre devra attendre l'arrivée de son protecteur Bertin à la tête du ministère des finances en octobre 1759, pour se voir enfin récompensé de sa peine. On pourrait donc penser que Poivre se soit satisfait de voir son ouvrage attribué à un membre de l'influente famille Turgot dont le frère, Anne-Robert Jacques deviendra ministre et le meilleur protecteur de Poivre.

CINQ : Supposant que cet ouvrage était l'œuvre d'un voyageur naturaliste plutôt que celle du sédentaire chevalier Turgot, nous avons passé en revue tous les voyageurs susceptibles de pouvoir endosser cette paternité. Nous n'en avons trouvé aucun qui puisse rivaliser avec Poivre, soit à cause de leur peu d'intérêt pour le sujet, soit par les empêchements matériels relevés dans leurs biographies.

SIX : Nous avons épluché le texte du *Mémoire instructif* à la recherche d'indices significatifs.

- Tout d'abord des détails nous laissent à penser que ce serait plutôt l'œuvre d'un voyageur au long court que celle d'un collectionneur : expérience vécue du sujet traité, connaissance du terrain.
- Indéniablement, l'ouvrage fait la part belle au traitement des oiseaux, et le chevalier Turgot, s'il possédait quelques rares oiseaux dans ses collections, n'a jamais semblé y porter un intérêt particulier, contrairement aux minéraux.
- L'ouvrage fait état de connaissances spécifiques que lui, Poivre, avait sans aucun doute : les pays extrême-orientaux, des termes indigènes de ces contrées.

Dans l'Avertissement : « *mais les correspondants auxquels ils sont obligés de s'adresser dans les colonies, et ailleurs, et qui pour l'ordinaire n'ont pas fait leur étude de l'Histoire naturelle, ont souvent peine avec la meilleur volonté à bien remplir les commissions qu'on leur donne ; et les curieux sont quelquefois dans le cas de recevoir à grands frais des choses mal choisies et mal conditionnées, qu'ils sont obligés de mettre au rebut.* »
Texte ambigu, difficile de décider s'il a été écrit par quelqu'un qui, comme Poivre, s'est souvent trouvé dans le cas de choisir, de conditionner et d'expédier, et parfois avec difficulté, ou si c'est l'écrit d'un collectionneur souvent déçu de ce qu'il a reçu. Turgot a dû, de temps à autre, rarement, être cet homme-là.

Page VII : « *Quelques-unes des préparations nécessaires pour conserver certains animaux de manière la plus avantageuse, exigent des manœuvres assez délicates pour l'exécution desquelles l'expérience a fait voir que les correspondants les mieux intentionnés auraient eu besoin d'instructions détaillées ...* »
On pense immédiatement à Poivre s'adressant à Réaumur : *« Si j'avais su la méthode que vous m'apprenez dans votre lettre pour leur conservation. ».*

Page XII : « *Il n'est pas besoin d'avertir qu'on ne s'est pas attaché à faire graver les objets dans leur grandeur naturelle.* » Cette phrase semble faire écho à celle de Poivre : « *Il me sera facile de réparer l'oubli de l'échelle que vous demandez pour fixer les proportions de chaque oiseau. »*

Les moyens alternatifs sont constamment proposés pour tenir compte des contraintes locales : page 10 : *« Par exemple, en Amérique et dans tous les pays chauds on pourra se servir de piment ...* », page 16 : « *Si le pays fournit de l'eau-de-vie de vin, l'on s'en servira. En Allemagne et dans le nord on se servira d'eau-de-vie de grain ; aux Indes Orientales, de raque,... ; en Amérique ...* », page 18 : « *Dans les pays où l'on pourra... dans chaque pays on se servira des matières les plus propres à y suppléer. »*, page 41 : « *Dans les Pays où l'on aura de...* » page 146 : « *Il n'y a point de pays où l'on ne puisse exécuter ces recettes* ». Ces phrases répondent aux préoccupations de Poivre : « *... je n'aie pas suivie celle que vous m'avés apprise par vos dernieres lettres : mais vous m'excuserés quand vous sçaurés que cette methode est impratiquable dans les païs surtout ou j'ai faites mes collections on n'y trouve ni baril ... »*

Présence de termes étrangers connus de Poivre : page 16 : *les Chinois l'appellent « sang-tsou ». »*, page 19 : « *la mélasse qu'on appelle « Jagre » aux Indes Orientales.* », page 93 : « *Celui qu'on appelle aux iles Coton-fromager* », page 98 : « *insecte du genre des araignées : à la Martinique, où on le trouve, on l'appelle araignée crabe.* ». Poivre avait séjourné quatre mois à la Martinique, et inutile de rappeler que la Chine et la côte orientale de l'Inde ne lui étaient pas inconnues.

Pages 43-44 : L'idée de nettoyer les carcasses animales en laissant faire la nature, dans des caisses immergées, à la traîne du bateau, cette idée n'a pas germé dans un cabinet parisien. Et la précision sur la durée d'immersion : « *l'usage apprendra aisément le temps nécessaire pour chaque animal* » semble bien avoir été vécue.

P.143 et suivantes sur la conception des vernis « *on trouve à la Chine et dans les Indes Orientales une résine liquide très commune ...* », « *Indépendamment de l'huile de bois, les Indes Orientales et Occidentales fournissent un grand nombre de résines* » : Paysages familiers à Poivre, on pense à la commande faite à l'abbé Galloys à Canton : « *16. des arbres à vernis, 17. des arbres dont le fruit fournit la belle huile de bois de la Chine. Cette huile est employée pour les lanternes et supplée au vernis.* »

Conclusion.

Nous ne pouvons rien conclure concernant l'auteur du *Mémoire instructif*, mais nous espérons avoir démontré la fragilité de l'attribution qui repose uniquement sur ce qu'en a dit Grimm dans la *Correspondance, Littéraire, Philosophique.*

Poivre fut lui-même désigné deux fois par Grimm dans ses chroniques littéraires. Une première fois lors de la parution du livre *Le Citoyen du monde, ou Lettres d'un philosophe chinois à ses amis dans l'Orient*, en 1763. L'auteur de la traduction de cet ouvrage d'Oliver Goldsmith, paru précédemment à Londres, est désigné « M. P*** », mais Grimm identifie Pierre Poivre. Une seconde fois Pierre Poivre est désigné auteur d'un ouvrage anonyme par Grimm, c'est lors de la parution des *Voyages d'un philosophe* en 1768 à Yverdon. Si la deuxième attribution n'est pas douteuse, la première, quoiqu'elle soit reprise de nos jours dans les catalogues des bibliothèques, est très probablement fausse. Aucune des biographies de Poivre ne parle de cette traduction, ni la notice nécrologique parue à sa mort, ni son biographe officiel P.S. Dupont de Nemours, ni les biographies familiales, particulièrement l'éloge de Torombert qui est remarquablement bien renseigné et exhaustif. Pour ma part, cette ignorance par l'ensemble des biographes, m'a convaincu que Grimm s'était trompé, mais un doute m'a effleuré en lisant l'ouvrage : Poivre aurait eu plaisir à le traduire, les idées exprimées lui conviennent bien, et son emploi du temps aurait pu permettre cette activité. Y-a-t-il d'autres exemples connus où Grimm s'est fourvoyé ? Je suis bien conscient que les raisons qui m'amènent à refuser la paternité de Poivre pour la traduction du *Citoyen du monde*, ces raisons devraient me conduire à abandonner l'idée que Poivre ait pu écrire le *Mémoire instructif* : dans les deux cas les biographes sont muets.

En fait, quel qu'en soit l'auteur, il était intéressant de souligner l'importance du *Mémoire instructif* dans l'histoire de la taxidermie. C'est le premier manuel qui ait amené le public à s'essayer à naturaliser des animaux[40]. Diderot le fait figurer parmi la dizaine d'ouvrages de sciences naturelles de son plan d'Université[41]. Il fait parti des ouvrages emportés par La Pérouse sur *l'Astrolabe*.

En second lieu, si les biographies de Pierre Poivre ont retenu sa conquête des épices, son administration des Mascareignes et son voisinage avec les physiocrates, sa collaboration aux collections d'histoire naturelle, particulièrement ornithologiques, méritait bien quelques lignes[42].

Mais s'il n'y avait qu'une seule chose à retenir de cette étude, c'est le tout premier rôle tenu par Réaumur dans l'élaboration du *Petit Art*. Il est dommage que les résultats de ses travaux en la matière n'aient point été appliqués à sa collection ornithologique, à l'époque sans équivalent. Le Sieur Bécoeur offrant en 1755 au cabinet du roi quelques oiseaux apprêtés avec son « *préservatif* »[43] , constatait le délabrement de la collection de Réaumur[44]. Avait-il été au courant que Réaumur avait mené en même temps que lui, les mêmes travaux, avec la même rigueur, et était arrivé à des conclusions me

---

[40] Dans son ouvrage paru en 1911 : *Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle***,** Daniel Mornet a joint une étude statistique qu'il a réalisée sur 500 catalogues de bibliothèques du XVIIIe siècle. Parmi les ouvrages d'histoire naturelle, Buffon est présent dans 220 catalogues, Réaumur dans 82 catalogues, le chevalier Turgot dans 16 catalogues, il est ainsi en vingt-septième position, ce qui est remarquable pour un ouvrage technique.

[41] *Plan d'une université pour le gouvernement de Russie.* Quatrième classe : l'histoire naturelle, la physique expérimentale. Livres classiques de la quatrième classe... Il y a un petit *traité de l'art de transporter au loin et de conserver dans le cabinet des pièces d'histoire naturelle*, par M. Turgot, le frère du contrôleur général actuel.[texte écrit en 1774-1775] *(Œuvres complètes de Diderot t.3, p.461-462.* Editions Garnier frères, 1875-1878)

[42] Le sujet n'a été développé que dans l'article de Stesemann : *On the birds collected by Pierre Poivre...*

[43] La liqueur de Bécoeur ou savon arsenical, employée jusqu'aux années 1980 dans de nombreux musées. (Péquignot 2002)

[44] « *Je sais que la dégradation de cette collection [de Réaumur] n'a pas cessé aussitôt au cabinet du roi, qu'elle durait encore en 1760, qu'alors elle était réduite à moins de moitié, et que dans ce désastre mes oiseaux reçus par M. le comte de Buffon au mois de janvier 1755 ne périrent point.* » (Journal encyclopédique, sept.1774, p.513) A lire avec circonspection, Bécoeur ventait sa marchandise et dénigrait systématiquement les autres.

semble-t-il très voisines : l'efficacité sans équivalent des solutions arsenicales.[45]. N'oublions pas que si Réaumur n'a pu mener à bien son grand projet, du moins ses deux petits mémoires ont connu une diffusion mondiale.

Dernier hommage

Les successeurs de Réaumur dans le *Petit-Art* l'ont absolument ignoré, chacun s'efforçant de paraître le pionnier en la matière, mais au milieu de ces querelles, Charles Bonnet, correspondant et ami de Réaumur, fut le seul à lui rendre hommage, et à rappeler à Mauduit, Bécoeur et les autres, ce qu'ils lui devaient [46] :

« *Feu mon illustre ami M. de Réaumur, qui avait formé lui-même de si riches collections, s'était beaucoup occupé de la conservation des animaux qui en sont le plus précieux ornement. Il avait composé sur ce sujet si neuf un Traité complet, dont il m'avait parlé dans ses lettres, et qu'il était sur le point de publier, lorsqu'une mort subite l'enleva à la Société qu'il éclairait et enrichissait depuis cinquante ans. Je ne sais qu'est devenu le manuscrit de ce traité, [...]. Mais il y a lieu d'espérer que l'Académie Royale des Sciences, qui a hérité des dépouilles de cet excellent Naturaliste, ne tardera pas plus longtemps à rendre à la mémoire d'un de ses plus illustres membres l'hommage qu'elle lui doit, en publiant les derniers manuscrits dont il l'a fait dépositaire par son testament. Nous pouvons surtout l'attendre de la reconnaissance de cette savante Compagnie, et de son zèle si éclairé pour le progrès des Sciences et des Arts.*

M. de Réaumur aurait été sûrement très empressé à applaudir au travail de M. Mauduit ; et je ne doute pas que plusieurs des procédés ingénieux de ce savant Médecin ne soient à-peu-près les mêmes que ceux pour lesquels M. de Réaumur s'était déterminé, et qu'il exposait fort au long dans son Ouvrage. »

Aux archives de l'Académie des Sciences, les dépouilles de Réaumur sont bien là, presque intègres sans aucun préservatif, mais toujours sublimement ignorées[47].

* * *

[45] Ces travaux sont consignés dans son traité de taxidermie resté à l'état de manuscrit. Ils font l'objet des dossiers n°8 et n°9: *Mémoires sur les moyens de défendre les Oiseaux desséchés contre les Insectes qui en sont avides*. (Archives de l'Académie des Sciences, fonds Réaumur 69J, carton 1).

[46] Article de *Observations sur la physique* ... de l'abbé Rozier, tome III, avril 1774, p.296 : « *Lettre de M. Bonnet à l'auteur de ce recueil, sur les moyens de conserver diverses espèces d'insectes et de poissons dans les Cabinets d'Histoire naturelle,...*»

[47] Cette constatation ne s'appliquait qu'aux manuscrits des Mémoires sur les oiseaux et les collections animales. Nous avons depuis transcrit sur ce site *Manière de conserver les oiseaux morts avec un air de vie*.

Bibliographie

Moyen facile de conserver les oiseaux qu'on veut faire arriver sains dans des Pays éloignez. A Paris. De L'Imprimerie Royale. 1745. [par M. de Réaumur]

Différens moyens d'empêcher de se corrompre les oiseaux morts qu'on veut envoyer dans des pays éloignez et de les y faire arriver bien conditionnez. Quelques-uns de ces mêmes moyens peuvent être aussi employez pour conserver des quadrupèdes, des reptiles, des poissons et des insectes". [1747] [par M. de Réaumur]

Inventaire du Fonds René Antoine Ferchault de Réaumur (69 J) par Florence Greffe, Conservateur en Inventaire, le 10 décembre 2007. Institut de France, Académie des Sciences. (En ligne)

Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie
Par Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville chez De Bure l'aîné - 1742

Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle contenant ... Par J.-Ch. Valmont de Bomare
Paris, 1762, 2 volumes. Puis Nouvelle édition .... Chez Didot le jeune : Musier fils : de Hansy et Panckoucke, 1764, 5 vol. Puis ... Puis Nouvelle édition ... à Lyon : J.-M. Bruysset père et fils, 1776. 3e éd. 9 vol. in-8°

On the birds collected by Pierre Poivre in Canton, Manila, India and Madagascar (1751-1756).
By Erwin Stresemann (Berlin). Received on 18 September 1951
IBIS The international journal of avian science Vol.94 issue 3, pp. 499-523. Online Apr.2008

Les papiers laissés par Réaumur & le t.7 des mémoires pour servir à l'histoire des insectes.
Par M. Caullery. Edition Paul Lechevalier, Paris, 1929.

Réaumur, un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie
Par Jean Torlais. Editions Desclée de Brouwer, Paris 1936

Réaumur – Morceaux choisis présentés et annotés par Jean Torlais
Gallimard, Paris 1939

Chronologie de la vie et des œuvres de René-Antoine Ferchault de Réaumur, par Jean Torlais
Réaumur philosophe, par Jean Torlais
Réaumur et les savants genevois. Lettres inédites par Pierre Speziali
Articles de la revue d'Histoire des sciences, tome XI n°1, Janvier-mars 1958 (Numérisé sur persee.fr)

Correspondance de Réaumur (lettres de Réaumur à Jean-François Séguier et autres) par G. Musset
Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-inférieur, 1884 & 1885.

Un érudit nîmois et ses livres : La bibliothèque de Jean François Séguier
Par Géraldine Vassal-Cadillac. Thèse de doctorat de l'Université Paul Valery, Montpellier II, 2005

Correspondance inédite entre Réaumur et Abraham Trembley. Par Maurice Trembley
Georg & Cie, Genève, 1943.

Sur une correspondance inédite de Réaumur avec Artur, premier médecin du Roy à Cayenne
Par Jean Chaïa - In Epistème, n°1 d'avril 1968 & n°2 d'août 1968. Milano.

Les enquêtes scientifiques françaises et l'exploration du monde exotique aux XVIIe et XVIIIe siècles

Par P. Huard et M. Wong. In Bull. de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 1964, vol.52, pp. 143-155

Les instructions de voyage dans les expéditions scientifiques françaises (1750-1830). Par Lorelai Kury
In Revue de l'histoire des sciences, 1998, vol.51 ; pp. 65-92

Les instructions scientifiques pour les voyageurs
Textes choisis et présentés par Silvia Collini et Antonella Vannoni
L'Harmattan. Histoire des Sciences Humaines, 2005

Les voyageurs naturalistes du Jardin du roi et du Muséum d'histoire naturelle : essai de portrait-robot
Par Yves Laissus – Pages 259 – 317. In Revue d'histoire des Sciences - Tome XXXIV – 1981 - PUF, Paris.

La curiosité scientifique au XVIII siècle, cabinets et observatoires. Par C. Bedel, R. Hahn, Y. Laissus, J. Torlais
In Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIIIème siècle, sous la direction de René Taton.
Edition : Hermann – Histoire de la Pensée, 1986

Les Cabinets d'Histoire Naturelle en France au XVIIIe siècle et le Cabinet du Roi (1635-1793)
Par Édouard Lamy, Paris : chez l'auteur, 1915

Un collectionneur naturaliste du XVIIIe siècle : le Chevalier Turgot. Par Edouard Lamy
Dans le Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle, 2e s, II, 1930

Cabinets de curiosité : aux origines des musées. Par Josette Rivallain
in Revue française d'histoire d'outre-mer, n°332-333, 2001

Les cabinets d'Histoire Naturelle, Par G.H.
Article de La Cité : bulletin de la Société historique et archéologique des IVe et IIIe arrondissements. Vol.7, 1908, p.360

Le théâtre de la curiosité
Cahiers V.L. Saulnier n°25. PUPS, Paris-Sorbonne, 2008

L'approvisionnement des ménageries et les transports d'animaux sauvages par la Compagnie des Indes au XVIIIe siècle
Par Jean-Bernard Lacroix. In Revue française d'histoire d'outre-mer, n°239, 1978

Membres et correspondants de l'Académie des Sciences ayant travaillé dans les colonies françaises des Mascareignes et de Madagascar au XVIII et au début XIX
Par Alfred Lacroix. Editions Gauthier-Villars, Paris, 1934

Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle. Par D. Mornet
Librairie Armand Colin, Paris, 1911

Histoire de l'ornithologie. Par Valérie Chansigaud
Delachaux et Niestlé SA, Paris, 2007

The development of taxidermy and the history of ornithology
By Paul Lawrence Farber
Isis, vol. 68, n°4, déc. 1977, pp. 550-566. Access Jstor.

L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, ou Traité des Oiseaux de terre, de mer et de rivière. Ouvrage traduit du Latin du *Synopsis avium* de Ray, augmenté ... Par M. Salerne. A Paris chez Debure, 1767

Histoire naturelle des oiseaux. Par Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon et Philippe Guéneau de Montbeillard. Paris, Imprimerie royale, 1770-1783, 9 vol. in 4°

Sur l'art de la Taxidermie considéré par rapport aux oiseaux. Chap.XII du Traité élémentaire et complet d'ornithologie, ou Histoire Naturelle des Oiseaux par F.N. Daudin. A Paris, Imprimerie de Bertrandet, 1800 – An VIII.

Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes
Par Antoine-Alexandre Barbier. Imprimerie bibliographique, 1806

Arsenic in taxidermy collection : History, detection, and management.
By Fernando Marte, Amandine Péquignot, and David W. Von Endt.
Collection Forum 2006, 21(1–2):143–150.

Pierre Poivre
Auteur : Louis Malleret
Editions : Ecole Française D'Extrême-Orient, Paris 1974

* * *

ANNEXE I

Analyse bibliographique sur la conservation et le transport des dépouilles animales.

Pour situer le *Mémoire instructif* dans son environnement, nous avons tenté le recensement des publications jusqu'en 1800. Cette tâche est sans fin, les méthodes de conservations existent depuis la nuit des temps, aussi nous ne mentionnons pas des recettes très succinctes, toujours un peu les mêmes pour se prémunir contre la putréfaction[48]. Nous exceptons Belon, sans doute le premier auteur en vieux français sur le sujet. Les instructions de Petiver et Woodward au tournant du siècle, témoignent de l'avance britannique dans la science ornithologique en ce début du 18e siècle. Nous n'avons pas retenu les études traitant exclusivement des insectes ou des animaux marins.

Etude du *Mémoire instructif*

Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle ; Auquel on a joint, un mémoire intitulé : Avis pour le transport par mer, des arbres, des plantes vivaces, des semences, & de diverses autres curiosités d'histoire naturelle. A LYON, Chez Jean Marie Bruyset, libraire, rue Mercier, au Soleil d'or. M. DCC. LVIII. In-8°, XIV-146 pages, 24 planches. L'ouvrage sans mention d'auteur, est très vite et encore aujourd'hui attribué au chevalier Étienne-François Turgot, frère du ministre. Le deuxième mémoire est l'œuvre d'Henri-Louis Duhamel Du Monceau.

Le sujet est bien défini dans la préface en forme d'avertissement :
« *Le goût de l'Histoire Naturelle s'est fort étendu depuis quelques années. Un grand nombre de Scavans ou de simples Curieux travaillent à rassembler les Productions naturelles des différens climats ; mais les correspondans auxquels ils sont obligés de s'adresser dans les Colonies & Ailleurs, & qui pour l'ordinaire n'ont pas fait leur étude de l'Histoire naturelle, ont souvent peine avec la meilleure volonté à bien remplir les commissions qu'on leur donne ; [...] La nécessité d'un Ouvrage assez clair & assez détaillé, pour mettre toutes sortes de personnes en état de distinguer, de choisir, de préparer & d'envoyer ce que chaque pays produit ...* ».

L'auteur rend hommage à « *M. du Hamel de l'Académie des Sciences* » qui l'autorise à reproduire son « excellent Mémoire intitulé : *Avis pour le transport par mer des arbres, ...* ». Aux végétaux, Duhamel avait ajouté « *diverses autres Curiosités d'Histoire naturelle* », à savoir les animaux, et l'auteur se propose de substituer à cette partie très accessoire de l'ouvrage de Duhamel, une étude plus complète qui puisse rendre compte « *des manœuvres assez délicates pour l'exécution desquelles l'expérience a fait voir que les correspondans les mieux intentionnés auroient eu besoin d'instructions détaillées, avec une précision qu'on ne peut gueres atteindre sans le secours des figures dessinées avec soin.* » Donc un ouvrage détaillé et illustré, fruit de l'expérience qui s'étend sur 148 pages, et 25 planches.

Le premier chapitre (31 pages et 6 planches) traite des oiseaux. On suit en détail, croquis à l'appui, la technique de dissection pour écorcher les oiseaux. La méthode varie selon les espèces et les dimensions des oiseaux. On apprend ensuite à dégraisser la peau en la raclant, puis à retirer les masses graisseuses situées à la naissance des cuisses, des ailes et du cou. Enfin on retire la cervelle et les yeux. Il faut ensuite remettre « *la tête & la peau de l'oiseau en situation* » en remplissant la tête, le cou et le corps avec « *des matières molles, soit coton, étoupes,* », et tout cela saupoudré de « *l'alun calciné &*

[48] Plusieurs auteurs cités dans l'article de Paul Lawrence Farber, voir bibliographie.

du camphre ». On apprend à les emmailloter dans une bande de toile et à les disposer dans des caisses hermétiquement closes, entoilées et goudronnées. Pour les petits oiseaux, on peut se contenter de simplement les éviscérer, de leur redonner leur forme en les rembourrant de matières molles, et de les emmailloter comme précédemment. Ils sont ensuite plongés dans l'eau-de-vie, et il convient alors d'être particulièrement attentif pour éviter, le temps du transport, la casse du bocal ou l'évaporation de l'alcool, d'où des conseils à ce sujet. Si, à la place d'eau de vie, on utilise l'esprit-de-vin, il faut le couper de deux tiers d'eau. Pour un transport sur de courtes distances on peut se contenter, quelque soit leur taille, d'éviscérer les oiseaux, de les faire séjourner quelques semaines dans de l'eau-de-vie plusieurs fois renouvelée et de les encaisser bien soigneusement, saupoudrés de piment ou de camphre, et protégés par des matières molles, dans des caisses en bon état, bien jointives. Le chapitre se termine par le transport des œufs et des nids.
Le deuxième chapitre traite des quadrupèdes (15 pages, 1 planche), expose, dessins à l'appui, comment écorcher l'animal, et le dépiauter. La peau est grattée et savonnée puis traitée comme chez les oiseaux. Particularité du hérisson et du porc-épic. La peau des gros quadrupèdes doit être séchée au four. Les petits quadrupèdes peuvent, comme les oiseaux, être envoyés plongés dans l'alcool, après une simple éviscération. Apprêt des squelettes, nettoyage des os.
Les 46 premières pages et 7 planches remplacent ce qui était traité en 7 pages dans *l'avis* de Duhamel.
Cette partie de l'ouvrage a bien rempli l'objectif qu'il s'était fixé : fournir des instructions détaillées en précisant les manœuvres délicates à l'aide de figures commentées.
La suite de l'ouvrage est beaucoup plus banale. Les planches présentent des animaux, mais n'ont pas d'utilité quant à leur préparation en vue d'une expédition. Cela se justifie parce que les préparations ne nécessitent pas de manœuvres délicates. Ainsi l'ouvrage traite utilement : des reptiles, poissons, étoiles de mer, oursins, crustacés, insectes, coquillages, madrépores, coraux.
On n'est pas convaincu que l'apprenti naturaliste ait besoin de prendre connaissance de techniques réservées aux professionnels pour pêcher coquilles et coraux.
Le dernier chapitre sur la préparation des vernis est indispensable, puisque ceux-ci sont prescrits dans les chapitres précédents.

Les autres ouvrages.

1555 : Moyé de conferuer les oyfeaux morts, dans *L'histoire de la nature des oyseaux*, par Pierre Belon, 1555. Texte reproduit en annexe. Quelques phrases au début de l'ouvrage de ce pionnier de la zoologie. Etriper, écorcher, farcir, usage du sel et du vinaigre. Cité par Réaumur.

1695 : Brief directions for the easie making and preserving collections of all natural curiosities. By James Petiver Fellow of the Royall Society London, in his *Opera, historiam naturalem spectantia; or gazophyl*
En dix lignes : les petits animaux se conservent sans problème dans l'alcool, ou à défaut, dans un fort vinaigre ou de l'eau de mer additionnée de sel ou d'alun. On peut également transporter les oiseaux desséchés au soleil après les avoir vidés et bourrés de filasse goudronnée. Dans les longs voyages, les passer au four, doucement, une à deux fois par mois contre la vermine.

1696 : Brief instructions for making observations in all parts of the world: as also for collecting, preserving, and sending over natural things. By John Woodward, printed for Richard Wilkin, 1696, 20 pages. Traite des minéraux puis des végétaux et enfin des animaux : En dix lignes, animaux à poils et à plumes : Ne garder que les peaux des gros animaux, pour les petits, les éviscérer et les transporter ensemble dans une jarre remplie d'une liqueur alcoolique et bouchée avec soin. Puis sept lignes sur les crustacés, coquillages, éponges, etc. Dix lignes sur les étoiles de mer et autres animaux marins mous. Six lignes sur les perles, le corail, l'ambre. Huit lignes sur les insectes. Et enfin douze lignes sur l'équipement, matériel et produits dont doit se munir le naturaliste.

1746: Moyens d'empêcher l'évaporation des liqueurs spiritueuses, dans lesquelles on veut conserver des productions de la Nature de différens genres. Par M. de Réaumur. (Histoire de l'Académie Royale des Sciences, 1746, p.483 et addition au mémoire p.516)

1748 : Divers Means for Preserving from Corruption Dead Birds, Intended to Be Sent to Remote Countries, So That They May Arrive There in a Good Condition. Some of the Same Means May be Employed for Preserving Quadrupeds, Reptiles, Fishes, and Insects, by M. de Reaumur, F. R. S. and Memb. Royal. Acad. Sc. Paris. Translated from the French by Phil. Hen. Zollman, Esq; F.R.S. Author(s): M. de Reaumur and Phil. Hen. Zollman Source: Philosophical Transactions (1683-1775), Vol. 45 (1748), pp. 304-320 Published by: The Royal Society

Première méthode, juste évoquée, l'empaillage. Demande un bon tour de main pour un résultat acceptable, donc pas conseillée.

Deuxième méthode : transporter les oiseaux, de préférence éviscérés, dans un bocal ou un baril rempli d'esprit de vin ou d'une très forte eau-de-vie (plus elle sera forte, meilleur ce sera). Alternative : après un temps d'immersion variable selon la taille de l'oiseau, on peut le sortir de la liqueur et le placer encore mouillé dans le récipient d'expédition. Dans les deux cas, le récipient doit être parfaitement hermétique.

Troisième méthode : L'oiseau éviscéré est rempli d'une poudre ad hoc. Poudre composée soit d'épices très odoriférantes, soit d'alun en poudre, soit encore de chaux, vive de préférence. L'oiseau est mis en caisse, dans sa posture définitive, totalement enfoui dans la même poudre. Quatrième méthode : consiste à accélérer le dessèchement au moyen d'un four. Mais on doit placer l'oiseau dans sa posture définitive avant qu'il soit enfourné, on se sert d'une planchette et de fil de fer, et des conseils pour positionner correctement l'oiseau. Si l'expédition n'est pas immédiate, il est conseillé de faire séjourner l'oiseau desséché, enfoui dans du sable ou de la chaux éteinte en attendant.

1752 : Avis pour le transport par mer des Arbres, des Plantes vivaces, des Semences, des animaux ; et de differens autres morceaux d'histoire naturelle, 1752, 55 pages. [de Duhamel du Monceau]. Édité seul et dans le journal Oeconomique. (Un chapitre sur les animaux, p.44-54. Nettoyage et apprêt des peaux, éviscération et transport des petits animaux dans l'eau-de-vie. Ce qui est surprenant c'est qu'en tête de ce chapitre il est fait mention des mémoires de Réaumur sur l'élevage des poulets, mais rien sur le sujet que l'auteur s'apprête à traiter alors qu'il devrait connaître l'intérêt que lui porte Réaumur, et avoir lu sa publication dans *Philos. Trans*., ou l'original en français)

1753 : Avis pour le transport par mer des Arbres, des Plantes vivaces, des Semences, et de diverses autres Curiosités d'Histoire naturelle, (de Duhamel du Monceau). Seconde édition, considérablement augmentée. *Paris, impr. roy. 1753,* in-12, 90 pages. (Un chapitre sur les animaux, p.72-84, quelques différences avec l'édition de 1752) (Six pages sur la préparation et le transport des animaux à poils et à plumes. Nettoyage et apprêt des peaux. Pour les petits animaux : éviscération et transport dans l'eau de vie). Une page sur les œufs et les nids. Deux pages sur les insectes. Six pages sur les animaux aquatiques.)

1753 : Instructio musei rerum naturalium. Par M. Hultman, 1753 sous la direction de Linnaeus (Mémoire en latin de 18 pages, dont 6 sur les animaux. A propos de la préparation des oiseaux, référence est faite à Réaumur. Non étudié.)

1758 : Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses Curiosités d'Histoire naturelle; auquel on a joint un Mémoire intitulé : Avis pour le transport par mer des Arbres, des plantes vivaces, des semences et de diverses autres curiosités d'histoire naturelle (Le mémoire est attribué au Chevalier Turgot). Lyon, Bruyset, 1758, in-8. (Le mémoire de Duhamel est celui de 1753 amputé du chapitre 3 :« *Des animaux* »)

1761 : Une traduction en allemand du *Mémoire instructif ...* : *Anweisung, wie die verschiedenen Seltenheiten der Naturgeschichte zu sammlen* ... Par Wolfgang Jäger, parut en 1761 à Nuremberg. (Attribué au chevalier Turgot dans les catalogues)

1763 : Méthode nécessaire aux Marins et aux Voyageurs, pour recueillir avec succès les Curiosités de l'Histoire naturelle dans les lieux de leur origine; & de les ajuster pour les faire parvenir en bon étal à leur destination. Par M. Marvye. A Paris, chez Charles Antoine Jombert, 1763, in-12. 77 pages (0iseaux : 3 pages, quadrupèdes : ½ page. Conservation dans l'eau de vie, chaux éteinte, poivre, sublimé corrosif = 3.500 caract.)

1766 : De modo cavendae corruptionis Corporum naturalium in Museis, auctoritate amplissimi philosophorum ordinis, die 19 Novembris 1766 disputabit Joan-Gotthelf Herrmann, respondente Jeanne Daniele Reichel. *Lipsiae, ex officina Breitkopfia,* in-4, *60 pag.* (non consulté)

1770 : A letter from Captain Davies to John Ellis, Esquire, FRS on a method of preparing birds for preservation.
Philosophical Transactions, p.184-187, vol.LX for year 1770, London, 1771. (Vider au mieux le corps et la tête, remplir d'un mélange en parties égales de camphre, d'alun et de cannelle, verser dans le corps un peu de camphre dissout dans l'esprit de vin. Bourrer avec coton ou autre. Dresser avec fil de fer, fabrication des yeux. Humecter le plumage avec du mercure sublimé.)

1771 : A catalogue of the animals of north America ... to which are added short directions for collecting, preserving, and transporting all kinds of natural history curiosities. By Johann Reinhold Forster, London : Sold by B.White, 1771, 43 pages. P.35-43 : « Short directions for Lovers and Promoters of Natural History, In what manner Specimens of all Kinds may be collected, preserved, and transported to distant Countries. » (On retrouve les mêmes techniques que précédemment, mais grosse différence, souvent critiquées par les successeurs : l'utilisation d'arsenic et de sels de mercure pour la préservation des animaux, au mépris de la santé des citoyens.)

1771 : Méthode facile pour conserver les sujets dans l'esprit-de-vin ; par M. Louis Nicola. Philadelphie 1771 (étudiée dans la réédition de Juillet 73 dans *Observations sur la Physique* de Rozier)

1771 : Lettre de M. Kuckhan aux président & Membres de la Société Royale de Londres, sur la manière d'embaumer les oiseaux (Philosoph. Trans. London, 1771) (et Observations sur la physique, ... de Rozier. Août 1773, p.147) (voir édition en français en 1773)

1771 : Instructions for collecting and preserving Insects: particularly Moths and Butterflies, par William Curtis, 1771, 44 pages. (non consulté)

1771 : Mémoire instructif sur la Manière d'arranger les différens Animaux, pour les mettre en état d'être préparés & de servir à l'ornement des Cabinets d'Histoire Naturelle ; par le Sieur Becoeur, Apothicaire à Metz. Pages 289 à 306 du Catalogue des animaux, quadrupèdes, reptiles, oiseaux, poissons, insectes qui habitent la Lorraine et les Trois-Evêchés ; par M. Pierre-Joseph Buc'Hoz. A Paris, chez Fetil, libraire. (Rien d'original, le contenu est à l'égal du titre : on a déjà lu tout ça. Six pages sur les oiseaux : conservation dans un baril rempli d'eau de vie ou tafia. Il ne donne pas la recette miracle de son « préservatif »)

1772 : The Naturalist's and Traveller's Companion, containing Instructions for collecting and preserving objects of nutural History by Jolian Coakley Lettsom (London : George Pearch, 1772, 69 pages) (voir édition en français en 1775)

1773 : Méthode facile pour conserver les sujets dans l'esprit-de-vin ; par M. Louis Nicola. (Traduc. De Philadel. 71). Observations sur la Physique, Rozier, juillet 73, p.60
Reprend la méthode donnée par M. de Réaumur dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1746. Il donne une variante de cette méthode.

1773 : Lettre de M. Kuckhan aux président & Membres de la Société Royale de Londres, sur la manière d'embaumer les oiseaux (Traduct. De Philosoph. Trans. London, 71) Observations sur la physique, Rozier. Août 1773, p.147)

« Il est étonnant que parmi cette quantité de Curieux qui font de brillantes collections d'Histoire naturelle, il ne s'en soit encore trouvé aucun qui ait cherché le moyen d'en conserver les individus. Ils auraient dû s'attacher à découvrir des méthodes, à les communiquer au Public. » ... « J'ai essayé avec l'attention la plus scrupuleuse les moyens qu'on a publiés depuis quelques années : leur inutilité a été reconnue dans plusieurs essais, et mes soins infructueux m'ont engagé à chercher moi-même.. » Ne traite pas de la préparation et de l'expédition des animaux. Préconise d'enduire tout l'intérieur de l'animal avec un vernis de sa composition (« l'alun de vaut rien », dans l'eau de vie : « que deviennent les proportions, les attitudes, les grâces ») après avoir décollé la peau en gonflant l'animal et avoir remplacé les masses de chairs les plus importantes par des bourres et un bloc de bois taillé enduites de ce même vernis. Du fil de fer est placé pour maintenir l'oiseau, cou, ailes et pattes en position. Son vernis liquide: térébenthine + camphre, vernis sec : sublimé corrosif + sel de nitre purifié + alun + fleur de soufre + musc + poivre noir + tabac.

1773 : Lettre sur la manière de conserver les animaux desséchés ; par M. Mauduit, Docteur-régent de la faculté de Médecine en l'Université de Paris. ((Observations sur la physique, ... de Rozier. Nov. 1773, p.390)

Ne traite que de la destruction de la vermine sur les animaux à l'air libre. Fait suite à l'article de Kuckhan, le critique sous le prétexte que la fabrication du vernis a toute chance d'exploser à la figure de l'opérateur qui n'est par ailleurs pas à même d'utiliser en sécurité le *sublimé corrosif*, poison violent qu'il reconnaît efficace. Mauduit propose des fumigations au soufre, espacées parce que les œufs et chrysalides ne sont pas tués par le soufre.

1773 : Lettre ou Mémoire sur la manière de se procurer les différentes espèces d'animaux, de les préparer & de les envoyer des Pays que parcourent les voyageurs ; par M. Mauduit (Observations sur la physique, ... de Rozier. Déc. 1773, pp. 473-512)

Env. 13 pages (40.000caract.) sur les quadrupèdes et les oiseaux : on peut disposer les quadrupèdes entiers dans l'esprit-de-vin, il faut changer le liquide plusieurs fois jusqu'à ce que le liquide ne se trouble plus et alors les expédier, toujours dans la liqueur. Attention à ce que la masse animale ne dépasse pas le quart du liquide. Beaucoup de bla-bla. Fait des distinctions entre les différents alcools. Précautions pour éviter que les animaux ne s'entrechoquent dans les barriques : les envelopper individuellement et les attacher à des traverses fixées dans la barrique. Pour des voyages plus courts, une eau saturée d'alun peut remplacer la liqueur alcoolique. Ces méthodes ne conviennent pas si les animaux doivent orner la collection, ils perdent toujours de leur beauté. Pour écorcher les animaux et conserver les peaux, chaux éteinte et alun ; se garder d'employer de l'alun calciné ou de la chaux vive, comme quelques personnes le font. Remettre la peau à sa forme en la bourrant de coton, filasse, paille, foin etc et recoudre. Laisser sécher, encaisser avec plantes fortement odoriférantes disposées en couches. Pour les oiseaux, idem quadrupèdes donc dans l'alcool ou écorchés : détail des gestes. Pour éviter que les marins ne boivent la liqueur des barriques, il conseille de les placer dans un tonneau plus grand ! Cet article est repris presque mot à mot dans le *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* ... de Valmont de Bomare de 1776

1774 : The Naturalist's and Traveller's Companion, containing Instructions for collecting and preserving objects of natural History, and for promoting inquiries after human knowledge in general. The second edition, corrected and enlarged, by Jolian Coakley Lettsom. *London, Dilly, 1774*, in-8, 89 pages (réédité en 1799) (voir édition en français en 1775)

1775 : Le Voyageur naturaliste, ou Instructions sur les moyens de ramasser les Objets d'Histoire naturelle, et de les bien conserver par John Coakley Lettsom : traduit de l'anglais sur la seconde édition ; auquel on a joint l'Art de calmer les flots de la mer. Amsterdam, et Paris, Lacombe, 1775, in-12 Chap.1 : *Méthode pour prendre les insectes & les conserver pour les collections.* Chap.2 : *Méthode pour conserver les oiseaux et autres animaux* (p.27-44). (Ne traite que des animaux rendus dans les cabinets, ne s'adresse donc pas, en ce qui concerne les oiseaux et quadrupèdes, au voyageur naturaliste. Référence à Turgot pour en dire du mal, puis à Forster qui est trop succinct. Réexpose longuement la méthode de Kuckahn pour la critiquer. Après avoir retiré au mieux les chairs, remplit les vides avec de la bourre après avoir couvert tout l'intérieur d'une poudre de sa composition : remplace le musc trop onéreux par du camphre, mais garde le *sublimé corrosif*. Equipe l'animal avec du fil de fer. Les petits oiseaux se conservent bien dans les liqueurs mais cela nuit à la couleur du plumage.

1776 : Manière de se procurer les différentes espèces d'Oiseaux /Quadrupèdes, de les préparer et de les envoyer des pays que parcourent les voyageurs. Un article à « Oiseaux » et l'autre à « Quadrupèdes » du Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle ... de Valmont de Bomare, édition

1776. C'est la reproduction éclatée entre *Oiseaux* (vol.6) et *Quadrupèdes* (vol.7) de l'article de Mauduit de Décembre 73. A l'article *Histoire naturelle*, à propos des collections d'oiseaux présentes dans les cabinets on est informé de leur conservation : « *saupoudrée intérieurement de poudre de chaux vive, de poivre, de camphre é de sublimé corrosif* ». L'édition de 1765 était muette sur ce sujet.)

1784 : Handbuch bey anordnung und unterhaltung naluerlicher koerper, so wobl in grossen als kleinen Sammlungen in Naturalienkabinettern, fuer die liebhaber der Naturgeşchichte. *Leipzig, Christian-Gottiob Hilschern, 1784,* pet. in-8. (non consulté)

1788 : Gruendliche Ànweisung Voegel auszuslopfen und besonders gut zu conscrviren. *Leipzig, Bohme, 1788,* in-8, *88 pag.* (non consulté)

1787 : Traité sur la manière d'empailler et de conserver les Animaux et les Laines: par l'abbé Manesse. *Paris, Guillot, 1787,* in-12, 196 pages. Ne s'intéresse qu'aux animaux rendus dans les cabinets soit frais, soit desséchés arrivant de loin. Traite du dépiautage, du traitement des peaux, et de l'empaillage. Assez précis. N'utilise ni épices aromatiques ni poison. Essentiellement de l'alun et pour les peaux arrivées sèches, de l'alkali.

1787 : Traité sur la manière d'empailler et de conserver les Animaux, les Pelleteries et les Laines : par L.-C. Manesse. *Paris, Deterville,* in-12.(Même édition que celle de 1787 : titre nouveau.)

1791 : Mémoire lu à la Société d'Histoire naturelle, sur les moyens de préparer les Quadrupèdes et les Oiseaux destinés à former des Collections d'Histoire naturelle : par Pinel. In-4, *14 pages.* (Extrait du *Journal de Physique* du mois d'août 1791.)
Expose « *des détails sur les moyens de préparer les quadrupèdes & les oiseaux destinés à former des collections d'Histoire Naturelle* ». Le premier à faire état de l'article de Réaumur dans *Philosophical Transactions*, sans en reconnaître le moindre mérite. Déconseille absolument le transport dans l'alcool des animaux que l'on souhaite naturaliser. La naturalisation, pour l'essentiel, doit se faire sur les lieux de la récolte. A la suite de Kuckan, il propose divers vernis qui doivent protéger de la putréfaction et des insectes. Article de 14 pages dont 10 pages sur le travail du naturaliste. (30.000 caract.)

1794 : Instructions for collecting and preserving various subjects of natural History ; as Animals, Birds, Reptiles, Schells, Corals, Plants, etc : together with a Treatise on the management of Insects in their several states; selected from the best authorities : by E. Donovan. *London, Rivingtons, 1794,* gr. in-8, *86 pag.*

Commentaire

Deux publications sont un peu à part, leur objet étant important mais restreint : l'article de Réaumur sur l'évaporation des liqueurs spiritueuses en 1746, et l'article de Louis Nicola de 1771. Tous deux traitent de la façon de clore hermétiquement les bocaux, barils et autres fioles, condition indispensable pour maintenir les animaux dans un milieu alcoolique protecteur. Le premier article du docteur Mauduit de nov. 1773, est également très restreint, il ne traite que des solutions chimiques pour détruire la vermine. Les autres études amènent plusieurs remarques :

- l'*avis* de Duhamel (1752) est la première publication en français sur le sujet. Curieusement il semble que rien n'ait paru pendant un demi-siècle depuis les opuscules en anglais de Petiver et Woodward (1695-96).
- On s'étonnera que le *Divers means for preseving* de Réaumur ne soit pas précédé d'une publication en français. Tout se passe comme si, en France, personne n'en avait eu connaissance. Duhamel n'en parle pas, le *mémoire instructif* non plus, il faut attendre Pinel en 1791 pour qu'il soit mentionné. L'imprimé original en français, n'a pas été distribué en librairie, mais simplement envoyé par Réaumur à ses correspondants en janvier 1747 : *Différens moyens*

d'empêcher de se corrompre les Oiseaux morts qu'on veut envoyer dans des Pays éloignez, & de ... Cet imprimé avait été précédé par un autre, diffusé de la même manière en 1745 : *Moyen facile de conserver les oiseaux qu'on veut faire arriver sains dans des Pays éloignez.* Nous traiterons à part de ces deux petits mémoires dont la diffusion paraît avoir été confidentielle.

- C'est à partir des années 1770 que les articles se multiplient, et en France, c'est entre juillet et décembre 1773 que la revue de l'abbé Rozier, *Observations sur la physique*, publie un ensemble de contributions françaises et de traductions d'études étrangères sur le sujet[49]. Réaumur n'est plus là pour faire valoir sa contribution.
- Les articles n'ont pas tous exactement le même objet. Certains s'adressent surtout, voire exclusivement aux personnes en charge d'approvisionner les cabinets d'histoire naturelle : les voyageurs naturalistes. D'autres visent surtout ou exclusivement à instruire des méthodes pour apprêter les dépouilles et leur donner le meilleur aspect une fois rendues sur les étagères des cabinets. Les contributions de Woodward, Réaumur, Duhamel, Turgot, Marvye, Forster, Mauduit, Becoeur, Pinel s'adressent surtout aux voyageurs naturalistes. Les autres étudient essentiellement la conservation et la mise en scène des animaux rendus dans les cabinets : Davies, Kuckhan, Coakley Lettsom, Manesse.
- En suivant les publications en langue française (vieux français exclu) qui traitent de la préparation au transport des oiseaux et quadrupèdes, on recense sept ouvrages. Nous comparons ces ouvrages sur cette seule partie de leur exposé, en notant le nombre approximatif de caractères, les formats étant très différents.
    - En 1747 : Réaumur. 4 pages soit 25.000 caractères traitent des oiseaux et quadrupèdes
    - en 1752 : Duhamel. 6 pages soit 5.300 caractères traitent des oiseaux et quadrupèdes
    - en 1758 : Turgot. 46 pages soit 45.000 caractères, traitent des oiseaux et quadrupèdes
    - en 1763 : Marvye. 3,5 pages soit 3.500 caractères, traitent des oiseaux et quadrupèdes
    - en 1771 : Becoeur. 6 pages soit 7.500 caractères.
    - en 1773 : Mauduit. 13 pages soit 40.000 caractères, traitent des oiseaux et quadrupèdes.
    - En 1791 : Pinel. 10 pages soit 30.000 caractères, traitent des oiseaux et des quadrupèdes.
- Si on excepte l'ouvrage de Réaumur dont la version française n'a pas été offerte au public, l'ouvrage de Turgot est bien la première publication sérieuse sur la préparation au voyage des dépouilles animales. Aucune des études qui lui succèdent ne le mentionne.

* * *

[49] Nous n'avons pas cité les réponses pourtant fort intéressantes de Bécoeur à Mauduit parues dans le *Journal encyclopédique* d'avril, septembre, octobre 1774, ainsi que juin et juillet 1775, car il n'y expose pas sa recette miracle dont il attend des profits, mais contredit intelligemment les procédés proposés par Mauduit.

ANNEXE II

Lettres de Poivre à Réaumur

A l'Isle de France ce 18 mars 1754[50]

Monsieur

Je n'ai reçu que le deux décembre 1753 les lettres obligeantes que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte du 27 novembre 1749 et du 7 novembre 1750. Je vous remercie bien sincèrement des marques de reconnaissance que vous voulez bien me donner pour les petites collections que je vous ai envoyées.

J'ai appris avec plaisir que le singe de Cochinchine vous était parvenu bien entier. Cet animal se nomme D'ouc en langue cochinchinoise, nom différent de celui du singe qui dans la même langue se nomme khi.

Le D'ouc est fort commun à la Cochinchine et je n'en ai vu que là. Il vit de fruits sauvages ; il se tient ordinairement sur les arbres où il se meut avec une agilité et une aisance singulière. Il descend très rarement à terre où il ne se meut qu'avec difficulté, il paraît embarrassé de sa contenance. Alors il ne marche que debout sur deux pieds et marche mal.

Celui que je vous ai envoyé a été tué d'un coup de fusil, et écorché sur le champ. En vain ai-je tenté d'en conserver de vivants. J'en ai eu un petit que je n'ai pu garder que quelques jours les Cochinchinois m'ont assuré qu'on n'avait jamais pu réussir à les élever. Cet animal est fort triste dès qu'il est pris, et la tristesse le fait périr. Voila tout ce que je sais de l'histoire de cette espèce de singe.

Je ne sais si vous aurez reçu un petit envoi que j'ai eu l'honneur de vous faire de Canton en 1751. C'était une canevete contenant quelques flacons dans lesquels j'avais mis des oiseaux de la Chine et deux ou trois insectes marins. J'avais confié le petit envoi à Monsieur Castellan officier sur le vaisseau La Baleine je n'en ai pas eu de nouvelles.

Cette année j'ai l'honneur de vous envoyer une copie de ma collection d'oiseaux peints. Il y a deux cahiers. Je souhaite que la peinture soit de votre goût. C'est Monsieur de La Caille qui a bien voulu se charger de vous remettre ce paquet.

Monsieur de La Caille repasse en France sur le vaisseau Le duc de Charte qui vient de Canton.

Je n'ose vous dire pourquoi mon envoi n'est pas plus considérable cette année, Monsieur de La Caille vous le dira et m'excusera peut-être auprès de vous. Le même Monsieur de La Caille m'a promis de m'obtenir de vous le titre honorable de votre correspondant que je n'ose demander. S'il y réussit ce sera pour moi un nouveau motif d'attachement et de reconnaissance, vous aurez par là un droit positif et public sur toutes mes collections qui ne pourront plus être détournées pour d'autres cabinets. Je vous avoue ma faute. J'espère que vous voudrez bien me la pardonner et me continuer les mêmes sentiments de bonté dont je vous suis redevable jusqu'à présent et que je tache de mériter par l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Poivre

[50] Archives de l'Académie des Sciences de Paris, dossier Poivre : Lettre manuscrite non autographe, trois feuillets, signature autographe.

A l'Isle de France ce 25 nov. 1755[51]

Monsieur,

J'ai trouvé à mon retour dans ce pays-ci, le 8 de juin dernier, la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 15 novembre 54. Je ne sais en quels termes vous témoigner ma reconnaissance pour les lettres honorables de correspondant que vous avez la bonté de m'obtenir et de m'envoyer. Je vous en remercie de tout mon cœur. Je suis bien satisfait que mon petit recueil d'oiseaux ait été de votre goût je comptais bien sur votre indulgence en vous l'envoyant, et je souhaiterais qu'il fut plus complet. Il me sera facile de réparer l'oubli de l'échelle que vous demandez pour fixer les proportions de chaque oiseau. Je m'en souviens, et je vous l'enverrai ou vous le porterai moi-même : car je suis déterminé à passer en France et n'attends plus que les derniers ordres de la Compagnie.

Je viens de faire un voyage nouveau pour nous autres Français. Je suis le premier de la nation qui ait vu ce bel empire que la compagnie d'Hollande s'est formé à l'extrémité de l'Orient, dans cet archipel où la nature a renfermé les plus précieuses épiceries, et a rendu par là le reste de l'univers tributaire d'une société de marchands. Que de nouveautés se sont présentées à mes yeux ! J'ai recueilli ce que j'ai pu, j'ai apporté quelque collection de plantes terrestres et marines, d'oiseaux, animaux, etc., mais surtout beaucoup d'observations. Vous avez droit à tout, et, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Je serai beaucoup plus riche en oiseaux, si j'avais su la méthode que vous m'apprenez dans votre lettre pour leur conservation. Cette façon est bien simple, et m'eut été facile à exécuter à Manille où le camphre et l'alun ne manquent pas, et où j'avais un bon tonnelier à ma disposition.

Parmi les oiseaux que j'ai perdus je regrette surtout le tabon, cet oiseau est une espèce de poule aquatique qui vit sur le bord de la mer, de la grosseur d'un fort pigeon, le bec semblable à celui de la poule ordinaire, mais plus allongé. Ses pieds sont comme ceux du canard, mais garnis de griffes plus fortes et plus aigues. Son plumage est tout noir. Jusqu'ici le tabon n'a rien de bien singulier, mais voici une de ces variétés admirables de la nature : quand la femelle du tabon veut pondre (ce qui arrive en mars, avril, et mai dans les mois les plus secs de l'année), elle creuse dans le sable jusqu'à la profondeur au moins de deux pieds, là elle dépose des œufs plus gros que ceux d'une oie, au nombre de 25 ou 30, puis elle les recouvre de sable, et les abandonne à la chaleur du sable échauffé par le soleil. En les quittant elle laisse ouvert un petit conduit de communication bien cimenté en forme de voûte souterraine qui part de l'endroit du dépôt et vient par une route oblique se terminer à la surface de la terre et présente son ouverture à l'horizon. Dans le temps précis auquel les œufs doivent éclore, l'instinct de la mère la ramène au même lieu, elle se présente à l'ouverture du conduit, elle appelle les nouveau nés avec une inquiétude et un empressement extrême jusqu'à ce que tous aient échappé au péril en prenant le chemin qui les conduit à la lumière. On ne peut concevoir comment cet oiseau peut pondre des œufs dont la grosseur égale à peu de choses près celle de son corps, et en aussi grande quantité. Les Indiens connaissent fort bien les endroits où ces œufs sont déposés, ils les recherchent soigneusement pour les manger et les trouvent plus délicats que ceux de la poule. Ces œufs n'ont presque point de blanc, ils rassasient beaucoup, et il faut un bon appétit et bon estomac pour en manger deux tout de suite. On trouve de ces œufs sur les bords de la mer dans toutes les îles philippines.

Quelque honteux et confus que je suis du magnifique présent que vous avez bien voulu me faire en m'envoyant vos six volumes d'observations sur les insectes, je vous avoue ingénument que vous ne pouviez me faire un présent qui fut plus à mon goût, et qui me flatte davantage. Je vous en remercie. Je l'attends avec empressement, je lirai et relirai ces 6 volumes avec bien du plaisir. Je crois que cet envoi me parviendra par le *Phélippeaux* qui tarde et que nous attendons chaque jour.

[51] Bibliothèque municipale de Lyon, Fonds Charavay Ms 714, f°4205-4206 (lettre autographe)

J'aurai l'honneur de vous écrire plus au long par les vaisseaux suivants, ou je vous porterai moi-même mes dépêches. Celle-ci n'est uniquement que pour vous donner signe de vie et vous assurer de ma reconnaissance qui ne saurait été ni mieux fondée ni plus vive.

J'ai l'honneur d'être avec tout l'attachement et le respect possible

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

LePoivre

De Cork, le 19 mars 1757. A Monsieur de Réaumur[52].

Monsieur,

Je trouve une occasion favorable pour vous envoyer ma petite collection dont ci-joint l'état. Je l'addresse à Mr Saige le correspondant de notre compagnie à bourdeaux. le vaisseau sur lequel je l'embarque va en droiture dans ce port et j'ai confié votre caisse à Mr Gazon l'un des compagnons de mon infortune qui a obtenu sa liberté et passe sur ce petit vaisseau à bourdeaux. je prie Mr Saige de faire mettre la ditte caisse dans un lieu sec jusqu'à ce qu'il puisse vous l'envoyer. elle aura besoin d'etre embalée et couverte de toile cirée avant d'etre mise en route, j'aurois fait dès ici cette opération si j'avois pu trouver de la toile cirée, mais le païs ne fournit que des tonelliers et point d'embaleur, ni rien de ce qui a raport à l'embalage. Mr Gazon m'a promis de conserver votre caisse aussi sechement qu'il lui sera possible pendant le voyage d'ici à bourdeaux, ce qui me tranquilise un peu.

vous serés surpris que j'aie encore suivie mon ancienne methode pour la conservation des oiseaux, et que je n'aie pas suivie celle que vous m'avés apprise par vos dernieres lettres : mais vous m'excuserés quand vous sçaurés que cette methode est impratiquable dans les païs surtout ou j'ai faites mes collections on n'y trouve ni baril ni tonellier, ni alun, ni sel. on a bien de la peine à avoir le dernier article pour les besoins de la vie, et nos colonies manquent absolument de tout, point d'alun, point d'esprit de vin, point de drogues etc.

j'ai donc fait comme j'ai pu et vous verés que les plus beaux oiseaux ont bien conservé leurs couleurs.

j'ai commencé a peindre d'après nature une partie de ce que je vous envois. j'éspere finir le reste à Paris, et réparer par là les inconvéniens de ma methode. car je sçais bien que la pluspart des oiseaux n'ont pas une forme convenable.

vous trouverés le plus beau des trois macquis un peu maltraité, les pates de devant et la queue en sont détachées, c'est l'ouvrage des dames curieuses de ce païs ci, mais je crois que le domage n'est pas sans remede il faudra sans doute une petite histoire pour chaque espece d'oiseau, je m'en charge avec plaisir et tacherai de vous satisfaire là-dessus lorsque j'aurai l'honneur de vous voir à Paris.

il me reste ici quelques poissons, des insectes, des madrepores, litophites, coquillages, petrifactions, et mineraux : mais je suis en etat de defendre tout cela contre les accidens ordinaires, au lieu que l'humidité commencoit à me faire desesperer des oiseaux. c'est pourquoi je me presse et me risque à vous les envoyer mesme sans emballage.

ce que je crains le plus pour votre caîsse, c'est la visite des commis des douanes, s'ils y mettent la main il y aura bien du derangement. je prie Mr Saige de faire ce qu'il pourra pour empecher que tout ne soit bouleversé.

Il y a environ 15 jours que j'ai eu l'honneur de vous ecrire par la voye de londres et d'ostende, pour vous faire part du malheur que j'ai eu d'etre pris sur le vaisseau de la compagnie le pondichery. je vous ai prié dans ma lettre de vouloir bien vous employer auprès de quelqu'un de vos amis en angle-

[52] Archives de l'Académie des Sciences de Paris, dossier Poivre

terre pour me procurer la liberté de retourner dans ma patrie ; c'est par de semblables recommandations que Mr Gazon passager comme moi sur le vaisseau pris vient d'obtenir la liberté de son retour. un ami de Londres m'a ecrit qu'une lettre de Mr paris montmartel à Mr le chevalier de Vanek fameux banquier à londres suffiroit pour me faire obtenir ce que je desire. mais je n'ai pas l'honneur de connaitre Mr de Montmartel. je vous prie de faire ce que vous pourrés.
S'il y a quelques recherches à faire dans ce païs ci, je vous prie de me le faire sçavoir. vous ne scauriés m'obliger davantage qu'en me fournissant quelque occasion de travailler, et de vous aider dans vos recherches.
j'ai l'honneur d'etre avec l'attachement le plus respectueux

Monsieur

Votre très humble et très
obeïssant Serviteur
LePoivre

Manuscrit autographe de Poivre, un long feuillet recto-verso, joint au courrier de Cork.
[Recto :]
Etat des animaux dessechés provenans des philippines et de madagascar, contenus dans la caisse n°2, marquée M.D.R.

<u>Scavoir</u>

n°

1. fandi-jala
2. dronga oiseau noir huppé
3. ouravang, etourneau, le merle de nos isles
4. cromb grosse espece de coucou
5. vourang driou, le masle de l'oiseau precedent
6. taïtsou gros oiseau bleu mangeur de fruits
7. coüa autre grand oiseau de la forme des precedens, et de mesme famille
8. founingo-maïtsou, pigeon verd
9. founingo-mena-rabou, ramier bleu.
10. towlou, cocq de bois, mangeur de reptiles.
11. toudiang dominicain, bon chantre.
12. schet voüloulou, espece de mèsange couleur de canelle à double queue.
13. schet noir à double queue très longue.
14. schet-bé ou grand, de couleur de canelle sans double queue.
15. schet-all, la queue double de mesme couleur que le corps.
16. tanaombé
17. cati-catic cravate noire, annonce le tems de labourer les terres.
18. vanga, oiseau plus gros que le merle blanc et noir, siffle bien.
20. fitert, gorge rouge, chante bien.
21. kinki-mauau oiseau cendré gros comme un merle.
22. tcheric que nous connoissons à l'isle de France sous le nom de yeux blancs.
23. tcha-chert oiseau bleu changeant
24. tcha-chert daé, oiseau de mesme espece, d'un beau bleu celeste.
25. tcha-chert-bé, autre oiseau de mesme espece mais plus gros et la teste blanche
26. bruia espece de roitelet
27. tic-tic
28. criou-criou espece de paillencul verd.
32. souï petit colibri, la teste et le col violet, chante bien.

33. angala dian grand colibri masle et femelle
34. foudi-lahé-mêne, cardinal, espece de moineau.
40. vintsi petit martin pêcheur huppé, bleu.
41. vintsi-ala-idi rougeatre sans hupe.

Tous les oiseaux ci-dessus sont de madagascar, ceux dont les numéros manquent se sont perdus à la prise du vaisseau, il ne m'en reste que le nom. les suivans sont de luçon

42. loris des molucques
43. calao de manille
44. coulin, ou le chauve
45. couliavan jaune et noir
46. grand martin pêcheur
47. colibri masle et femelle.
48. Id autre sorte.

[Verso :]

Suite de l'autre part.

n°

49. cabecoté
50. barbado
51. patitiric-tiric, verd.
52. balicassio, le musicien des philippines.

quadrupedes.

---

3 macquis de madagascar.
1 fossane espece de fouine tigrée de id.
1 voangshira espece d'ecureuil de id.
2 tanres sorte de rats tenans de l'herisson de id.
1 gazelle de l'isle du prince dans le detroit de la sonde.

---

nota. quoique la plus grande partie des oiseaux n'aient pas une belle forme ils sont tous assés conservés pour pouvoir etre peints. la pluspart des grands ont le col cassé et il faut y prendre garde en les tirant de la caisse.

quoiqu'il n'y ait que 52 numeros exprimés dans cette liste il y a beaucoup plus d'oiseaux, parcequ'il y en a quelquefois 5 ou 6 de la mesme espece, soit masles soit femelles. le départ du vaisseau est si précipité que je n'ai pas le tems de faire une liste plus exacte.

[Fin du document]

ANNEXE III

Lettres de Réaumur à Jean-François Séguier et autres[53]

Extraits : les collections d'oiseaux de Réaumur

P.187, Musset cite parmi les œuvres de Réaumur :
« Mémoires sur la préparation des objets d'histoire naturelle (cités dans ses lettres), ce sont ces ouvrages qui ont été sans doute réimprimés in 1767, in-4°, sous le titre : Mémoires sur les cabinets d'histoire naturelle. (V. Quérard, France littéraire). »

Paris, ce 16 novembre 1744. (à J.F. Séguier)
[...] Une grande branche de l'histoire naturelle manque aux cabinets les plus riches ; on n'y trouve pas de collections d'oiseaux. On y en voit tout au plus quelques-uns des plus rares d'empaillés, et qui ne s'y soutiennent que jusqu'à ce qu'il ait plu aux mittes, aux teignes et à divers autres insectes du genre des scarabées de les mettre en pièces. J'ai pensé avec regret qu'on ne pouvait faire de ces collections si nécessaires pour perfectionner l'ornithologie. Car la seule un peu considérable qui soit venue à ma connaissance est celle de M. Frisch, à Berlin, à laquelle il avait donné une partie de sa vie pour faire ses préparations. On m'a mandé qu'elle n'était composée cependant que de 217 oiseaux en tout.

Depuis environ un an que j'ai commencé à faire usage de moyens extrêmement simples que j'ai imaginés, j'en ai déjà rassemblé plus de six cents, ce qui forme un spectacle dont il n'y a personne qui ne soit frappé. Ils sont tous dans quelques-unes des attitudes qui leur sont naturelles ; en un mot le premier coup-d'œil les fait croire vivants. Il n'en est point de ceux-ci comme des oiseaux empaillés à plusieurs parties desquels les véritables proportions manquent. Et ce qu'il ya d'heureux, c'est que la manière de les préparer demande si peu d'adresse qu'on y est habile dans un quart d'heure d'apprentissage et qu'elle exige si peu de temps qu'une seule personne en prépare des trente et quarante dans un seul jour. Tout ce petit art se réduit à disposer chaque oiseau dans l'attitude où on le veut, dans une petite machine semblable en petit au travail d'un maréchal, et après qu'il y est ajusté, de le mette au four et de le faire sécher. Il faut après que les oiseaux sont séchés les mettre hors de risquer d'être attaqués par les insectes qui en sont avides. C'est à quoy il est encore aisé de réussir ; mais tous ces procédés quoique simples, seraient trop longs à décrire dans une lettre. Comme je désire qu'ils soient connus des naturalistes pour leur satisfaction particulière et pour le progrès de l'ornithologie, j'ai changé le dessein que j'avais de les expliquer dans le septième volume des *Mémoires sur les Insectes*. Ils seront la matière d'un petit ouvrage séparé que je me propose de faire imprimer au commencement de l'année prochaine. Une des choses qui m'avait paru le plu à désirer pour parvenir à de nombreuses collections d'oiseaux était le moyen de les faire venir des pays les plus éloignés sans qu'ils se corrompissent en chemin. Les expériences m'ont appris qu'on le peut au moyen de l'esprit de vin, et ce qui est encore meilleur marché, du vinaigre. Les plumes ont une teinture à l'épreuve de ces liqueurs, et si on a eu attention de tenir l'oiseau empaqueté d'une toile pour les empêcher de se chiffonner ; après les avoir fait sécher, on les fait reparaître telles qu'elles étaient avant d'avoir été mouillées. Les oiseaux qui ont été pendant quinze jours ou trois semaines dans la liqueur, peuvent même être envoyés de très loin à sec. [...]

[53] Correspondance de Réaumur (lettres de Réaumur à Jean-François Séguier et autres) par G. Musset
Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Charente-inférieur, 1884 & 1885.

Paris, ce 7 mai 1745 (à J.F. Séguier)

Si la manière, Monsieur, dont je prépare les oiseaux a quelque chose de nouveau, ce n'est pas précisément de ce que je les fais sécher, et même en très peu de temps au four, c'est de ce qu'on leur donne un air de vie et quelles attitudes on veut avec une très grande facilité. En un mot la collection que je suis parvenu à rendre assez nombreuse en très peu de temps, prouve que l'on n'avait pas assez pensé qu'il y avait des moyens faciles de s'en procurer de telles.

Je quête dans toutes les parties de l'Europe et dans les différentes parties du monde où je fais tenir des mémoires imprimés semblables à celui dont vous trouverez ci-joint un exemplaire.[54] Je suis assez heureux pour trouver dans la plupart des pays des gens de bonne volonté, mais il n'y a guère de lieux où j'en trouvasse d'aussi éclairés sur toutes les parties de l'histoire naturelle et en particulier sur l'ornithologie que vous l'êtes ; [...]. Je fais en sorte, comme vous l'avez pensé, d'avoir autant qu'il m'est possible, le mâle et la femelle, et par rapport aux oiseaux des petites espèces, j'en ai trois à quatre de la même, et cela pour faire paraître dans des attitudes différentes, dont les unes font voir la forme des ailes qui est cachée dans les autres. Ainsi les 600 individus dont je vous ai parlé, ne sont pas de 600 espèces différentes, mais ce nombre est augmenté depuis que je vous ai écrit, et croît journellement : il me manque cependant encore bien des espèces dont il est fait mention dans les ouvrages d'ornithologie, et j'en ai qu'on chercherait inutilement dans ces ouvrages. Avez-vous des grues ? Je n'en ai point encore.

Dans l'ouvrage que je me propose de donner bientôt au public,[55] je ne me contenterai pas d'enseigner les moyens qui m'ont paru les plus faciles et les plus sûrs, pour faire des collections durables d'oiseaux. J'y parlerai aussi de ceux qui peuvent en procurer de quadrupèdes, de poissons et d'insectes. La manière que vous avez imaginée de conserver les poissons est la même dont M. Ludewig, saxon, a fait un grand usage. Il revint, il y a quelques années, des côtes d'Afrique, où il avait été envoyé par le roi de Pologne, avec des portefeuilles pleins d'oiseaux desséchés. Car sa manière de les préparer est de les mettre en presse, après les avoir partagé en deux, décharnés et désossés. Cette façon est très bonne. Mais j'aime encore mieux avoir des poissons dans une liqueur transparente ; ils y sont comme dans leur élément ; mais cette façon de les conserver était trop chère parcequ'on ne savait pas empêcher l'évaporation de la liqueur. [...]

A Paris, ce 27 août 1745 (à J.F. Séguier)

Je pourrais, Monsieur, me promettre une collection d'oiseaux à laquelle il en manquerait peu d'espèces de celles qui sont distribuées dans les différents cantons des différentes parties de la terre, si je pouvais y avoir des correspondants qui eussent un zèle à me les procurer, tel que celui que vous me montrez dans votre dernière lettre. [...]

Puisque l'eau-de-vie est si chère à Vérone, qu'elle y est au moins cinq fois plus chère qu'à Paris, vous pourrez lui substituer une liqueur qui ne sçaurait manquer d'être à beaucoup meilleur marché et dont je me suis très bien trouvé ; c'est le vinaigre. Le moins rouge doit etre préféré, parce qu'il ne met pas dans la nécessité d'enlever par des lotions la teinte que celui qui est rouge peut donner aux plumes. Je crois l'alun à très bon marché dans toute l'Italie ; on assure encore la conservation de l'oiseau dans le corps et dans le col duquel on a fait passer de ce sel pulvérisé, avant que de mettre l'oiseau dans le vinaigre. Si vous ne faites partir les oiseaux que vous aurez rassemblés que dans le mois de novembre, il ne sera nullement nécessaire de les envoyer dans la liqueur ; vous les retirerez du baril, vous les essuierez, même avec un linge, et vous les arrangerez dans une boîte où leurs plumes soient étendues et où ils seront assujettis par des matières molles, n'importe de quelle espèce, qui les

---

[54] Ici Musset place cette note : « Nous n'avons jamais rencontré cet ouvrage de taxidermie qui doit être le premier du genre ; nous ne l'avons vu indiqué dans aucun ouvrage de bibliographie. »

[55] Note de Musset : « Réaumur a-t-il réellement publié ce second ouvrage de taxidermie ? »

empêcheront de balloter. Ne soyez point alarmé du mauvais air qu'ils auront alors et de ce que leurs plumes ne paraîtront plus avec leurs couleurs naturelles, tout se rétablira dès que je les aurai fait sécher. [...]

A Paris, ce 25 février 1746 (à J.F. Séguier)

[...] L'alun ne doit pas être une drogue chère à Vérone et il me semble qu'il vous serait plus commode de vous en servir pour conserver les oiseaux que vous voudrez m'envoyer, que de l'eau-de-vie ; il ne s'agit que de leur remplir le corps, après l'avoir vidé, de ce sel réduit en poudre et de faire passer de cette même poudre par le bec jusqu'à ce que le jabot et l'œsophage soient bien pleins. C'en est assez pour conserver l'oiseau contre la corruption. On peut pourtant le saupoudrer entre les plumes de ce même sel, pour plus grande précaution. Les chairs s'altèrent quelquefois assez pour donner un peu de mauvaise odeur, mais jamais au point où les plumes tombent. Le seul désavantage qu'a cette manière, comparée à celle où l'on emploie de l'eau-de-vie, est que les oiseaux qui sont remplis d'alun peuvent être attaqués par des vers de mouches ou de scarabées, ce qui n'est pas à craindre pour ceux qui sont au milieu d'une liqueur. Aussi les premiers exigent qu'on ait l'attention de les renfermer dans des boîtes bien closes ou dans de petits tonneaux qu'il est encore plus aisé de clore parfaitement. On pourrait aussi renfermer chaque oiseau dans un petit sac de toile fort serrée, et le plus sûr encore serait de faire ce sac de toile cirée et de cirer les coutures. [...]

A Paris, ce 18 mai 1746 (à J.F. Séguier)

Je reçus, Monsieur, enfin, hier, ce baril qui vous a coûté tant de soins et de peine, et pour lequel je ne saurais vous faire assez de remerciements. [...] Je sais que vous êtes impatient d'apprendre en quel état il m'est parvenu et j'avais espéré d'être plutôt en état de vous en instruire. Vous n'avez négligé aucune des précautions les plus propres à empêcher les plumes de chaque oiseau de souffrir des agitations et des secousses de la route. Non-seulement chacun d'eux en particulier était bien maintenu dans sa forme par le linge dont vous l'aviez enveloppé, mais tous ensembles se trouvaient bien assujettis par la filasse avec laquelle vous aviez achevé de remplir les vides. Je ne dois pourtant pas vous cacher, quelque regret que j'aie à vous le dire, que tant de jolis oiseaux que vous aviez rassemblés, ne me sont pas arrivés aussi bien conditionnés que vos attentions le promettaient. Ce n'est point votre faute, c'est la mienne. Je vous ai parlé autrefois du vinaigre comme d'une liqueur propre à conserver les oiseaux, sans m'expliquer assez par les précautions avec lesquelles il en fallait faire usage, et j'ai négligé de vous faire remarquer depuis que, dans le petit mémoire imprimé, je n'indique que l'esprit-de-vin ou des eaux-de-vie de différentes espèces comme des liqueurs convenables. Aussi vous avouerais-je que j'ai été inquiet depuis que vous m'avez eu appris qu'avant de faire partir le baril vous l'aviez rempli de vinaigre et du meilleur que vous aviez pu trouver. Mes expériences m'avaient prouvé que les petits oiseaux ne devaient être tenus que quelques semaines dans cette liqueur, après quoi il fallait les en tirer et les faire sécher. Il n'y a que les gros oiseaux qui puissent y soutenir pendant plusieurs mois, encore ne faut-il pas que ce soit dans du vinaigre aussi fort que celui que vous avez pris par préférence. Le plus grand effet de l'action du vinaigre est sur les os et sur les cornes. Avec le temps, il réduit les os en bouillie et rend la corne très molle. Celle de la plupart des becs de vos petits oiseaux avait été rendue aussi flexible qu'un papier mouillé. Les os du crane, ceux des pattes, des jambes et des cuisses ont été encore plus ramollis. Je ne sais si je puis espérer qu'ils reprendront une consistance suffisante, mais les oiseaux en resteront toujours défigurés. Il y en aura pourtant plusieurs de moyenne taille et surtout les grands qui seront sauvés de ce désastre. [...]

[...] Au reste ne craignez point de faire partir à sec ou simplement humides, les petits oiseaux qui auront resté une quinzaine de jours dans l'esprit-de-vin ou dans de forte eau-de-vie. Les gros oiseaux qui ont resté un mois dans de pareille liqueur, sont de même hors de risque de se corrompre. Tout ce qui pourrait leur arriver, s'ils n'étaient pas dans des vases bien clos, serait d'être attaqués par des insectes

carnassiers. Il n'y a rien de pareil à craindre dans un baril tel que votre dernier. Quand ils restent trop longtemps en route, ils se dessèchent plus qu'on ne voudrait ; ils perdent de leur volume, les côtes se rapprochent et la capacité du ventre diminue. On pare cet inconvénient, si, avant que de mettre l'oiseau dans l'esprit-de-vin ou lorsqu'on l'en retire, on lui remplit le ventre de bourre ou de filasse, etc. Mais vous avez reçu apparemment celle de mes lettres dans laquelle je vous ai parlé d'un moyen extrêmement simple de mettre les oiseaux en état de m'arriver très bien conditionnés et sans employer aucune liqueur. C'est après les avoir vidés, de leur remplir le ventre d'alun et d'en faire passer par le bec jusqu'à ce que l'œsophage en soit bien rempli. En ajoutant ensuite les précautions que vous avez prises ci-devant pour conserver la direction des plumes et d'empêcher les ballottements des oiseaux pendant la route, vous pouvez être sûr qu'ils m'arriveront dans l'état où vous souhaitez que je les reçoive. [...]

A Paris, ce 21 juillet 1746 (à J.F. Séguier)
[...] Les premiers oiseaux que je recevrai de vous, auront sûrement un sort plus heureux que les autres ; [...] Ne craignez rien de l'alun que la mauvaise odeur que les oiseaux auront pendant quelque temps ; Mais ils ne perdront pas une de leurs plumes, s'ils ne sont pas attaqués par des insectes carnassiers. [...]

A Paris, ce 13 novembre 1746 (à J.F. Séguier)
[...] Je vois avec une nouvelle reconnaissance par votre lettre du premier septembre combien vous vous en occupez ; combien de mesures vous prenez pour m'enrichir de ceux qui me manquent. Ce n'est point la politesse ; c'est la vérité pure qui exige que je mette sur mon compte le mauvais sort de ceux de votre premier envoi. Je vous ai ci-devant marqué que ceux qui sont assez gros pour être vuidés et dont vous remplirez le ventre et le col d'alun, ne seront pas exposés à en avoir un pareil. Mais je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il y a une matière encore plus aisée à trouver que l'alun et dont l'effet est plus prompt et plus sûr. C'est la chaux vive pulvérisée. Si donc, Monsieur, vous voulez bien vous donner la peine de remplir le ventre des oiseaux que vous aurez, de chaux vive, et d'en remplir leurs cols, en la faisant passer par le bec, vous les défendrez contre la pourriture. Il ne restera qu'à empêcher que les mouches ne puissent aller pondre sur eux, et à les mettre hors des atteintes des vers et des scarabés que je nomme disséqueurs. Le moyen d'y réussir est de les tenir dans des boîtes ou d'autres vases si bien clos que les insectes ne puissent s'y introduire. [...]

[...] M. Baux, médecin de votre ville de Nîmes, m'a écrit [...] Il m'a envoyé plusieurs de ces scarabés ; ce sont de ceux que je viens de désigner par le nom de disséqueurs. Ils viennent de vers très voraces et carnassiers comme eux. Ce sont les vers et les scarabés dont les naturalistes ont tant à se plaindre, qui font de si grands ravages dans les collections de matières animales desséchées. C'est surtout contre eux qu'il faut défendre celles des oiseaux. [...]

A Paris, ce 28 janvier 1747 (à J.F. Séguier)
[...] L'aventure de l'année dernière vous a donné de la défiance pour les étiquettes de parchemins écrites avec de l'encre ordinaire. N'en ayez point à l'avenir ; je puis vous certifier que j'ai des noms écrits sur du parchemin dont l'encre a la première noirceur, quoiqu'ils aient été tenus dans l'eau-de-vie depuis huit à dix ans.

Ne craignez rien aussi pour les oiseaux qu'on retire de l'eau-de-vie avant de les faire partir ; ils sont hors de risque de se corrompre.

J'ai cru devoir rassembler dans un imprimé plus long que celui que je vous ai envoyé ci-devant ; les différentes manières de conserver les oiseaux qu'on veut faire parvenir sains dans les pays éloignés. Chacun choisira celle qui sera le plus à son goût, ou plutôt celle à laquelle il lui sera plus commode d'avoir recours selon les circonstances où il se trouve. Si vous avez besoin d'un plus grand

nombre d'exemplaires de ce petit mémoire que je ne vous en envoye, marquez-le moi. Je vous en ferai tenir autant que vous en pourrez distribuer. Je cherche à les répandre par tout le monde. [...]

A Paris, ce 25 mai 1747 (à J.F. Séguier)

Ce n'est, Monsieur, que depuis peu de jours que j'ai enfin reçu l'envoi du départ duquel vous m'aviez donné avis par votre lettre du 8e décembre de l'année dernière ; autant que j'ai eu d'impatience de le voir arriver, autant en ai-je actuellement de vous faire parvenir mes remerciements et de vous apprendre que j'ai trouvé tous les oiseaux dans un état fort différent de ceux du premier envoi. Ils étaient tous très bien conditionnés, en un mot vos soins ont eu le succès qu'ils méritaient d'avoir. [...]

Je ne sais par quel accident il est arrivé que les becs de plusieurs oiseaux sont arrivés très émoussés. Heureusement que ceux qui ont été maltraités sont de petites espèces, communes presque partout, comme les messanges, bruants, verdiers, etc. J'aurais voulu que quelques-uns de vos moineaux et de vos ortolans n'eussent pas été dans le même cas. Il y a apparence que c'est dans la liqueur que ces becs ont souffert. Votre liqueur n'aurait-elle pas été de l'eau-de-vie forte ? L'auriez-vous mêlée avec du vinaigre capable de ramollir la corne, ce que l'esprit-de-vin ne saurait faire ?

A Paris, ce 17e juillet 1747 (à J.F. Séguier)

C'est bien le moins, Monsieur, que je me hâte de vous apprendre que la grue que j'ai tant désirée est enfin placée dans mon cabinet depuis quelques jours. [...]. Grâces à vos soins, elle a très bien soutenu le voyage ; elle n'a perdu que très peu de plumes et n'en eût point perdu, si une crainte assez fondée ne vous eût fait préférer la chaux éteinte à la chaux vive. La vive ne fait point d'impression sur la couleur des plumes et dessèche mieux ; elle se ressaisit de l'humidité qui aurait aidé à la corruption de la peau à laquelle les plumes sont attachées. J'ai été aussi à portée de comparer l'effet de la chaux dans ces deux états différents que si j'en eusse fait l'expérience exprès. Deux jours après l'arrivée de votre grue, j'ai reçue celle que M. l'abbé Cerati m'a envoyée de Pise. Il avait rempli tous les vuides qu'elle laissait dans le tonneau avec de la chaux vive, ce qui a très bien réussi. Aucune des plumes n'est tombée ni n'a montré des dispositions à tomber. Leurs couleurs n'ont point été altérées.

A Paris, ce 6e février 1748 (à J.F. Séguier)

[...]

C'est vous-même que j'ai actuellement à remercier du dernier envoi d'oiseaux que vous m'avez fait. Je me représente tous les soins et toutes les peines qu'il vous faut donner pour les rassembler, les défendre contre la corruption et les encaisser. Ma reconnaissance y est proportionnée. Rien n'a souffert de la longue route, ce qui est l'effet de l'attention que vous avez eue à bien arranger les différentes pièces qui remplissent la caisse. [...] J'ai oublié de vous marquer que, quoiqu'il soit à propos de faire passer de la chaux dans le col des oiseaux, qu'il ne faut pas les en trop bourrer. Ils en deviennent trop roides. Autant qu'il est possible, il convient de les placer dans la boîte dans une des attitudes naturelles.

A Paris, ce 25e may 1749 (à J.F. Séguier)

[...]

Le cabinet du jardin du roi n'est pas riche en insectes, en mines, en oiseaux ; le fonds par rapport à ceux-ci consistait en soixante ou quatre-vingts qu'ils avaient fait préparer à Strasbourg et qui ont été mangés en grande partie l'année dernière, par les vers, parce qu'on n'a pas su les conserver. Mais le cabinet est riche en plantes, en pierres précieuses et en coquilles.

Lettre dépareillée : **A Paris, ce 6 novembre 1748. Lettre adressée au comte William de Bentinck, le riche fondateur du musée de Balstrode.** Lettre olographe.

Je commence déjà à jouir du plaisir de trouver le nom de votre Excellence répété plusieurs fois dans mes cabinets d'oiseaux ; ceux du premier envoi du cap de Bonne-Espérance y étant placés actuellement. [...]

Je trouverai aisément ici des gens qui me déchiffreront les catalogues : mais il y aurait quelque chose de mieux que des catalogues, et que j'ai demandé, je crois, dans le petit imprimé, c'est d'attacher à chaque animal un petit morceau de parchemin, sur lequel son nom soit écrit avec l'encre ordinaire ; l'eau-de-vie ne l'altère point. Les naturalistes aiment à savoir le nom que porte chaque animal dans son pays natal.

[Bulstrode est situé au nord-ouest de l'Angleterre dans le comté de Cheshire]

* * *

ANNEXE IV

Correspondance inédite entre Réaumur et Abraham Trembley[56]

Extraits : les collections d'oiseau de Réaumur

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 21ème mai 1744 (page 187)
[...] Les oiseaux dont nous retirons de grandes utilités, sont une des plus belles parures de la nature, et la plus généralement agréable à tous les yeux. J'ai eu regret pendant longtemps de ce que pour conserver les oiseaux morts, on ne savait que les empailler ou les rembourrer, ce qui demandait du temps, des mains exercées, et ne donnait rien d'assez parfait ni d'assez durable. Depuis plusieurs années il m'a semblé qu'il restait quelque chose de mieux à trouver pour les conserver dans toute leur beauté, après diverses tentatives je me suis assuré qu'on pouvait mettre les oiseaux morts à l'abri de la pourriture ; qu'il n'y avait qu'à les dessécher, et par degré je suis parvenu à conserver aux oiseaux secs un air de vie ; à les rendre tels qu'ils sont quand ils sont prêts à voler ou à marcher. C'est un petit art si facile qu'on peut y être rendu suffisamment habile en moins d'une demi-heure, et qui doit contribuer au progrès de l'ornithologie, parce qu'il donnera le moyen de faire les plus amples collections d'oiseaux ; il n'y a qu'environ sept mois que j'en ai commencé une ; cependant elle remplit déjà un cabinet dans lequel on n'entre point sans être frappé agréablement du spectacle qu'il offre. [...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 9ème juillet 1744 (page 191)
[...] Je continuerai à vous parler comme je pense, en continuant à vous assurer que le septième volume des *Mémoires sur les Insectes* ne mérite pas que vous l'attendiez avec impatience ; il contiendra trop peu de détails intéressants et trop de détails secs. Peut-être y ferai-je entrer le petit art de préparer et de conserver les oiseaux pour en faire des collections durables. Il n'y sera pas absolument déplacé, parce qu'après avoir traité des scarabées dont les naturalistes ont le plus à se plaindre, de ceux que je nomme disséqueurs, il ne sera pas hors de propos d'indiquer les moyens de défendre contre leurs dents voraces les insectes, les oiseaux et les quadrupèdes qu'on veut conserver quoique morts. Le nom de *Petit Art* que je viens de donner à la suite des pratiques qui mettent en état d'avoir des oiseaux qui quoique morts aient un air de vie, suffit pour vous faire entendre que je ne puis guère faire entrer dans une lettre tout ce que vous voudriez savoir et que je voudrais vous dire sur ce sujet. Il y a cent petits détails nécessaires à une réussite parfaite, qui ne peuvent guère être expliqués que dans un assez long mémoire. Les généralités vous en apprendront pourtant à peu près ce que vous avez besoin de savoir, vous suppléerez bien au reste pour peu que vous en ayez envie. L'essentiel se réduit à faire sécher les oiseaux au four, sans leur rien ôter, pas même les intestins. Ce qui m'a arrêté le plus longtemps a été d'imaginer une machine extrêmement simple, semblable en petit à un travail de maréchal, par le moyen de laquelle on peut en très peu de temps, avec des fils et des bandelettes fixer l'oiseau dans celle de ses attitudes naturelles qu'on lui veut. C'en est assez pour vous mettre sur la voie de divers procédés longs à détailler. Il serait aussi nécessaire de s'engager dans des détails pour expliquer la construction des boîtes vitrées dans lesquelles je conserve les oiseaux desséchés et de quelques autres précautions. Si vous voulez attendre à vous exercer jusqu'à ce que je vous aie envoyé des instructions plus complètes, et que dans cet intervalle il vous périsse quelques oiseaux à l'immortalité duquel vous vous intéressez, je serai charmé de lui donner place dans mon cabinet. Pour qu'il m'arrive sain, il faut

[56]Par Maurice Trembley - Georg & Cie, Genève, 1943.

avant que de le faire partir le laisser tremper pendant quelques jours dans le vinaigre ou dans de forte eau-de-vie, et l'essuyer, avant que de le mettre dans la boîte dans laquelle il doit être transporté. Quand il me sera arrivé, je ne serai pas embarrassé à donner à ses plumes ou à leurs barbes leur arrangement et leur jeu. Je quête actuellement des oiseaux partout, et cet expédient donne la facilité d'en faire venir des pays les plus éloignés. Les couleurs de leurs plumes sont à l'épreuve des deux liqueurs dont je viens de parler, du moins l'une, elles l'ont été dans tous les essais que j'en ai faits. Mais ma lettre devient par sa longueur presqu'un mémoire. [...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 13ème janvier 1746 (page 250)
[...] Vous ne savez pas peut-être combien je suis occupé à présent des récoltes d'oiseaux ; la collection que j'en ai est déjà assez considérable, et je travaille autant qu'il m'est possible à l'augmenter. La guerre est bien contraire à son progrès. Il est déjà arrivé à plusieurs envois qui m'étaient faits de nos îles de tomber entre les mains des armateurs. J'ai distribué dans toutes les parties de l'Europe et dans toutes celles du monde un petit imprimé dont vous trouverez ici un exemplaire[57] ; je voudrais bien, Monsieur, que sur les vaisseaux hollandais qui vont aux Moluques, il y eut quelqu'un à qui vous pussiez le remettre, et qui voulût bien se charger, à votre recommandation, de me procurer les oiseaux de ces îles qu'on ne peut avoir par les vaisseaux français. Ce que je souhaite ne peut être fait sans frais que je rembourserai avec grand plaisir. Un mot de recommandation de M. le comte de Bentinck serait peut-être capable de me valoir la récolte que je désire. [...].

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 13ème mars 1746 (page 252)
[...] Vos soins, Monsieur, pour me procurer des oiseaux des Indes ont été bien au-delà de ce que j'eusse osé vous demander ; et si je n'en eusse pas déjà eu assez de preuves, m'eussent bien montré ce que vous êtes capable de faire pour moi. Je ne me serais pas attendu que ma petite feuille eût dû être traduite et imprimée en hollandais quoique ce soit la seule manière de la bien répandre au-delà des mers. Cette impression n'a pu se faire sans de petites dépenses que vous ne ferez pas apparemment de façon de me passer à compte. Je prévois que si ces feuilles opèrent comme vous et moi le souhaitons, que j'aurai de plus grands remboursements à vous faire. Ce serait bien assez actuellement d'avoir à vous remercier ; je ne puis cependant me dispenser de vous prier de m'acquitter de votre mieux des remerciements que je dois à M. le comte de Bentinck. Vous ne sauriez assez lui dire combien je suis sensible de la manière obligeante avec laquelle il veut bien s'employer pour contribuer à rendre ma collection d'oiseaux plus complète ; je ne saurais manquer de lui devoir beaucoup de richesses ; des recommandations telles que les siennes seront sûrement efficaces. Si je fais quelque usage utile au public de ce que je lui devrai, ce sera au public à partager la reconnaissance dont je suis plein.

Un vaisseau anglais venant de la nouvelle York a été pris par un de nos corsaires, qui y a trouvé plusieurs caisses remplies de plantes sèches. Celui qui avait pris la peine de les ramasser avait eu la précaution d'écrire sur les boîtes qu'en cas qu'elles fussent prises qu'on les fit remettre à M. de Jussieu. C'est à quoi le corsaire a satisfait fidèlement. Les caisses sont actuellement en route pour se rendre ici par terre. Nous ne savons pas encore à qui elles sont destinées en Angleterre, nous le saurons à leur arrivée ; M. Folkes en est peut-être instruit, et vous pouvez lui annoncer que M. de Jussieu se ferait un vrai plaisir de lui envoyer les mêmes caisses pour qu'il les fasse remettre à celui qui les eût

[57] Le transcripteur, Maurice Trembley a inséré ici une note :
« Réaumur a déjà parlé deux ou trois fois de la méthode qu'il emploie pour conserver les oiseaux en les séchant au four. Le petit imprimé dont il parle ici, et qu'il semble avoir répandu à profusion, n'est mentionné dans aucun répertoire bibliographique et ne semble pas avoir été connu des biographes de Réaumur. M. G. Musset, dans son édition des lettres de Réaumur à Séguier (La Rochelle, 1886), écrit en note à propos de ce même imprimé : « *Nous n'avons jamais rencontré cet ouvrage de taxidermie qui doit être le premier du genre, nous ne l'avons vu indiqué dans aucun ouvrage de bibliographie* ». On verra dans la lettre suivante que ce petit traité fut même traduit en hollandais et publié par les soins de Trembley. »

reçues si elles n'eussent pas été arrêtées en route par notre corsaire. La piraterie ne doit pas s'étendre à ce qui peut intéresser le progrès des sciences. Si les corsaires anglais avaient été bien convaincus de cette maxime, je n'eusse pas perdu des envois qui m'ont été faits de Cayenne, de nos autres îles de l'Amérique, de Hambourg, etc. [...] .

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 5ème mai 1746 (page 255)
[...] . Je vous prie aussi de réitérer à M. le comte de Bentinck mille assurances de ma reconnaissance. Le succès des attentions et des soins qu'il a bien voulu se donner pour me procurer des oiseaux des Indes, ne fût-il pas tel qu'il le souhaite et que j'ai lieu de l'attendre, les obligations que je lui ai n'en seraient en rien diminuées. Si j'avais prévu que la feuille que je n'avais fait imprimer que pour nos colonies, eût dû parvenir à l'honneur que vous lui avez procuré d'être traduite en hollandais et imprimée une seconde fois, je lui eusse donné une autre forme. J'ai même envie depuis du temps de la refondre pour y faire entrer d'autres moyens qui pourront être préférés selon les pays dans lesquels on fera les récoltes. Telle qu'elle est, je n'aurais pas cru qu'il y eût imprimeur assez honnête pour se charger de l'imprimer à ses frais ; ils ne sont pas grands à la vérité ; mais le commun des libraires prend garde à tous. [...]

D'empêcher l'évaporation des liqueurs spiritueuses des bocaux de verre dans lesquels on conserve des animaux, des parties animales et diverses autres productions de la nature sujettes à se corrompre, est un problème dont la solution a été cherchée depuis longtemps par ceux qui ont des cabinets d'histoire naturelle. Je donnai à notre dernière rentrée publique de l'Académie celle que j'ai trouvée, dont je souhaite qu'on soit aussi content que je l'ai été depuis plus d'un an. Tout le secret consiste dans le renversement du bocal ; à mettre entre le bouchon et l'esprit de vin un second bouchon liquide sur lequel l'esprit de vin n'ait pas de prise, et dont l'écoulement soit aisé à arrêter. Une couche d'huile grossière et épaissie plus qu'elle n'est naturellement, telle que de l'huile de noix, forme, si l'on veut, ce bouchon intermédiaire. Le mercure est encore plus propre à produire cet effet. On ne peut être effrayé que de la dépense, mais elle est réduite à celle d'un simple anneau de mercure ; si l'on donne au bocal un bouchon conique de verre. [...]

Trembley à Réaumur – A Sogvliet, le 12 août 1746 (page 257)

Monsieur, Il y a quelque temps que j'ai reçu la lettre que vous avez remise pour moi à M. le comte de Raben. Je n'étais pas ici quand il y est venu avec M. Klefeker pour me la remettre. J'ai été le lendemain matin chez ces messieurs sans avoir pu les voir. Ils sont partis pour l'Angleterre le jour suivant : en sorte que je dois attendre leur retour pour les remercier et pour avoir le plaisir de leur demander de vos nouvelles.

Si vous refondez la feuille que vous avez fait imprimer sur la manière de préparer les oiseaux pour être envoyés, j'espère, Monsieur, que vous m'en enverrez un exemplaire afin que je puisse aussi faire imprimer en Hollande cette nouvelle édition, et que M. le comte de Bentinck puisse en envoyer aux Indes.

Je n'ai pas jusqu'à présent conservé des animaux dans l'esprit de vin, mais depuis que j'observe les polypes à bouquets, j'ai entrepris de tâcher d'en conserver dans l'esprit de vin. J'ai lieu d'espérer que je réussirai. Je compte dans ce cas là de profiter de l'expérience que vous avez bien voulu me communiquer pour prévenir l'évaporation de la liqueur. Si vous croyez que j'ai besoin d'une plus ample explication, je vous serai très obligé, Monsieur, si vous voulez bien m'en faire part.[...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 28ème janvier 1747 (page 289)
[...] Les exemplaires que vous trouverez ci-joints du nouveau Mémoire qui enseigne les différents moyens de conserver les oiseaux qu'on veut envoyer dans des pays éloignés, sont cause que j'ai tant tardé à vous remercier du plaisir que m'a fait votre dernière lettre. L'impression de ce mémoire n'a pas

été aussi prompte que j'avais cru qu'elle serait[58] ; la fin d'une année et le commencement d'une autre y ont mis des obstacles tant de la part de l'imprimerie que de la mienne. Je compte que la voie que j'ai prise pour vous faire arriver ces exemplaires quittes de port, n'est pas si malheureusement choisie que l'a été celle de Monsieur d'Onsembray ; cette dernière n'est bonne que pour me faire recevoir ce qui me vient de Hollande, et non pour y rien envoyer de ce que je voudrais y faire parvenir. Les bontés qu'a pour moi Monsieur le comte de Bentinck me donnent lieu de me flatter qu'il voudra bien faire distribuer de ces petits imprimés à diverses personnes qui passeront dans les Indes orientales et qui seront charmées d'y faire des récoltes pour moi, dès qu'elles sauront que c'est un moyen de lui plaire. Je vous prie de lui renouveler les assurances de ma reconnaissance de ce qu'il a bien voulu faire de nouveau, et de lui dire combien je lui suis dévoué. Si vous jugez à propos de faire traduire ce Mémoire et de le faire imprimer, ce ne pourra être probablement sans quelques dépenses que je rembourserai volontiers dès que j'aurai appris à quoi elles auront été. Si vous jugez à propos de distribuer un plus grand nombre des exemplaires qui sont en français, je vous en enverrais telle quantité que vous voudrez. [...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 27ème avril 1747 (page 291)

Votre départ, Monsieur, prochain pour Londres que vous m'avez annoncé dans votre lettre du 9 mars me fait croire que c'est là que je dois vous adresser mes remerciements des soins que vous vous êtes donnés pour faire traduire, imprimer et distribuer le mémoire qui peut engager les amateurs de l'histoire naturelle à me procurer des oiseaux de différentes espèces. Puisque c'est vous qui avez su intéresser pour moi M. le compte de Bentinck c'est aussi à vous de lui faire connaître combien j'ai de reconnaissance de ses attentions obligeantes. [...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 31ème juillet 1748 (page 305)

L'endroit, Monsieur, de la lettre de son excellence Monsieur le comte de Benthinck que vous avez transcrit dans celle que vous m'avez écrite le 16 de ce mois, me montre bien à quel point je puis espérer que vos désirs d'enrichir mes collections seront efficaces. Je ne m'attendais pas, je vous assure, d'être si près d'en ressentir les effets. Quoi, voilà déjà des oiseaux du Cap de Bonne Espérance arrivés ! Il semble que Monsieur le comte de Benthinck n'ait eu qu'à parler[59]. Mais je sais bien à qui je dois de ce qu'il a parlé ou écrit. Vous auriez beau me dire qu'il a de la disposition à me faire plaisir, je m'en flatte, et je viens de lui écrire pour l'en remercier, mais qui lui a donné cette disposition si ce n'est vous ? Je vous vois toujours occupé des moyens d'étendre mes connaissances et mes richesses. Il y a probablement dans les établissements des Anglais en Amérique des oiseaux qui ne se trouvent pas dans nos colonies. Je ne sais pourtant pas tous ceux qui sont dans celles-ci parce que la plupart des envois qui m'ont été faits de nos îles et du Canada m'ont été enlevés par des corsaires. Je doute que tous ceux dont Catesbi[60] a donné les portraits s'y trouvent. Mais je ne pourrais espérer les oiseaux des établissements des Anglais que dans le cas où vous me feriez trouver un second comte de Bentinck en Angleterre. Que le dernier mémoire que je vous ai envoyé ait été traduit en anglais, je ne saurais que l'approuver et en être très content. Il pourra tomber dans les mains de quelques personnes qui voudront qu'il me vaille quelque chose. Mais je ne le crois pas fait pour entrer dans les Transactions philosophiques. Si j'eusse eu cette ambition, je lui aurais donné une autre forme. Vous en ferez pourtant ce qu'il vous plaira. [...]

[58] Note de Maurice Trembley: « Ce nouveau mémoire sur les moyens de conserver les oiseaux n'est pas plus facile à retrouver que le premier. Ce sont probablement ces mémoires qui ont été réimprimés en 1767 sous le titre : *Mémoires sur les cabinets d'histoire naturelle* (in-4°). ».

[59] Note de Maurice Trembley: « Avant d'être remis à Réaumur, cet envoi d'oiseaux s'égara d'abord à Aix-la-Chapelle, où les représentants des puissances étaient en train de débattre des conditions de la paix. »

[60] *The natural history of Carolina, Florida and the Bahama islands* par Mark Catesby, 1731.

Réaumur au comte de Bentinck – A Paris, ce 29ème décembre 1748 (page 314)

Monsieur,

Le marchand le plus avide ne saurait avoir autant de plaisir à recevoir des barils pleins de poudre d'or, que j'en ai eu à voir arriver ces trois barils que je dois à V. E. remplis d'oiseaux et de poissons rares. Il y a déjà plus de quinze jours qu'ils sont rendus chez moi. Ce n'est pas faute d'impatience de lui en faire mes remerciements, et de lui écrire combien j'ai été enchanté de ce qu'ils contenaient, que j'ai resté jusqu'à ce jour à m'en acquitter. Mais j'ai voulu attendre jusqu'à ce que les oiseaux eussent paru à mes yeux dans toute leur beauté et les couleurs naturelles de leurs plumes ne se remontrent que lorsqu'ils sont devenus secs, que lorsque le corps ne fournit plus une vapeur qui entretienne les plumes humides. D'ailleurs ce n'est qu'après qu'on a travaillé à mettre les oiseaux avantageusement sur pied, qu'on voit bien ce qu'il leur manque et s'ils n'ont pas perdu trop de plumes en route. Ce n'est que de hier au soir qu'on a fini de les dresser et que je jouis du plaisir de les considérer les uns après les autres ; d'y en voir qui ne se trouvaient pas dans ma collection et que j'avais beaucoup souhaité d'y faire entrer ; d'y en voir qui me sont entièrement nouveaux, et dont je ne sache pas qu'il soit fait mention ou du moins dont il y ait des figures dans aucun des ouvrages soit des ornithologues soit des voyageurs. Le nombre tant de ceux d'Amboine que de ceux du Cap va à plus de cent. Il est si grand et ils m'offrent tant d'agréables variétés que je renonce au projet que j'avais formé de vous en entretenir. Ce n'est pas la matière d'une lettre, ce serait celle d'un très long mémoire que d'entreprendre de décrire en quoi diffèrent plusieurs très belles espèces de perroquets ; de prendre quatre à cinq différentes espèces de tourterelles, qui le disputent aux perroquets pour la beauté du plumage, de faire connaître des pies, des geais, des corbeaux qui ont des couleurs différentes de celles des oiseaux de ces genres que notre climat nous offre, des poules d'eau admirables par leur bleu ; quatre à cinq espèces de martinets-pêcheurs dont quelques-unes sont beaucoup plus petites que les nôtres, et toutes très jolies ; tout ce qu'offrent des espèces d'oiseaux encore plus petites ne serait pas plus aisé à exprimer. Quoique dans le baril du Cap j'aie retrouvé quelques colibris du premier envoi, je n'ai pas été fâché qu'ils augmentassent le nombre de ceux que j'avais déjà, et il s'y en est trouvé que je n'avais pas, qui sont charmants. Au reste plusieurs des oiseaux des trois barils sont arrivés très bien conditionnés, la plupart sont en assez bon état ; le nombre de ceux qui ont été trop maltraités est petit. Il n'y eut point eu de ces derniers si on eût su l'importance d'une précaution sur laquelle j'ai peut-être trop peu insisté, qui est d'envelopper chaque oiseau d'un linge ; quelque mauvais qu'il soit, ce linge, il contient les plumes et les empêche d'être emportées par les frottements qu'elles ont à essuyer dans une très longue route. Les premiers oiseaux envoyés du Cap ont été envoyés ainsi empaquetés et sont arrivés parfaits : ceux du second envoi du même endroit n'avaient pas cet espèce d'habit et en ont souffert, mais il n'y a eu que les deux seuls oiseaux de paradis dont je n'aie pu tirer aucun parti ; ils étaient en pièces ; Aussi avait-on averti qu'ils étaient très maltraités lorsqu'ils ont été mis dans le baril, et qu'il est difficile de les avoir entiers. Apparemment qu'il l'est aussi d'empêcher ceux qui les ont tués de leur couper les jambes, car elles avaient été coupées très proprement à l'un et à l'autre et on voyait dans les chairs la cavité qui avait été occupée par l'os. Il serait curieux de savoir ce qui rend ces chasseurs si fidèles à une pratique qui déplaît fort aux naturalistes. [...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 20ème mars 1757 (adressé chez M. de Bentinck à la Haye) p.410

Je n'ai pas de doute, Monsieur mon très cher ami, que vous n'ayez fait parvenir mes remerciements à M. Jaques Buckell, et je pense comme votre ami de Londres, que pour faire partir l'éléphant [...]. Comme l'activité de votre amitié vous fait réussir à tous ce que je désire, j'espérerais que vous leur en procureriez encore de très considérables, et à moi quelque chose de plus agréable qu'un éléphant, si vous étiez encore à Londres, et je me promets que malgré votre éloignement vous tenterez ce que vous pourrez faire par le moyen de vos amis. Il s'agit de faire rendre la liberté à un prisonnier du nombre de ceux qui ont été pris sur le vaisseau de notre Compagnie des Indes, *Le Pondi-*

chéry. Ce prisonnier est ce M. Poivre pour lequel vous trouverez une lettre que j'ose renfermer dans la vôtre parce que j'ai jugé que je ne pouvais prendre une voie plus sûre de la lui faire parvenir. Ce M. Poivre était simple passager sur *le Pondichéry*, n'y étant attaché ni au militaire, ni à la marine. C'est un homme que j'aime beaucoup, et que je suis sûr que vous aimeriez si vous connaissiez ses mœurs, sa sagesse, son intelligence et son grand amour pour l'histoire naturelle. Dans la dernière guerre, le navire sur lequel il revenait en France de la Cochinchine fut attaqué, il perdit le bras droit dans le combat. Il est parvenu à rendre son bras gauche capable de lui rendre les mêmes services que lui rendait le droit, non seulement d'écrire, mais même de peindre parfaitement les animaux et les plantes ; j'ai une assez grande suite d'oiseaux des Philippines, de la Chine et des Moluques, peints par lui avec beaucoup d'art et de vérité. Avant que de partir de l'Isle de France, il a été passer quatre mois à Madagascar pour y étudier la nature, et il m'assure y avoir découvert des choses très singulières et inconnues qu'il désire faire passer dans mes cabinets. Ceux qui l'ont pris ont eu le bon procédé de lui laisser toutes ses curiosités. La quantité en est assez considérable pour former elles seules un cabinet qui attire la curiosité de toute la ville de Cork ; pour les conserver, il s'est trouvé obligé de les étaler[61]. Des hommes de ce genre ne devraient pas dans la guerre subir le sort ordinaire des autres. S'il était mis en liberté, il aurait besoin qu'un domestique qui lui est attaché depuis bien des années, et qui lui tient lieu de bras droit, y fût mis aussi. [...]

Réaumur à Trembley – A Paris, ce 21ème avril 1757 (p.413)

Le plaisir, Monsieur mon cher ami, que vous trouvez à m'en faire ne m'a pas permis d'hésiter à vous employer pour Monsieur Poivre, et la juste considération que je sais qu'on a pour vous en Angleterre m'a fait espérer que vous pourriez beaucoup pour lui faire avoir sa liberté. Une lettre que je reçus de lui avant-hier, datée de Cork, du 19e mars, augmente encore mon espérance. Cette lettre m'a été apportée par un des compagnons de son infortune, simple passager comme lui sur *le Pondichéry*, auquel les sollicitations de personnes qui se sont intéressées pour lui ont fait rendre la liberté. J'ai peine à croire que les sollicitations qui ont été faites pour ce particulier, l'aient été de la part de personnes plus puissantes et qui aient agi avec plus de zèle que celles que vous avez priées d'être favorables à Monsieur Poivre. Je ne doute pas qu'il ne soit à Cork. Sa lettre ne contient rien qui marque qu'il y ait apparence qu'il en doive partir. Le porteur de la lettre est arrivé heureusement à Bordeaux, avec une caisse pour moi remplie de cinquante et tant d'espèces d'oiseaux des Philippines, des Moluques, de Madagascar etc. et de plusieurs espèces de quadrupèdes desséchés. Je vous avoue que j'aurais pourtant beaucoup plus de plaisir à voir entrer Monsieur Poivre dans mes cabinets que toutes les richesses qu'il y a envoyées.[62]

Fin de l'extrait

[61] JPM : La lettre de Poivre dont Réaumur fait ici état nous est inconnue.
[62] JPM : L'attente ne sera pas longue, le lendemain, 22 avril, Poivre est de retour en France.

ANNEXE V

Lettres de Réaumur à Jacques-François Artur, médecin à Cayenne[63]

Réaumur à Artur – A Paris ce 15e mars 1741

[...] Puisque je suis en train de vous faire des demandes, je vais en faire de plus étendues. Je vous serais bien obligé, si vous vouliez me faire parvenir de toutes les espèces d'insectes qui pourront se présenter à vos yeux dans vos promenades, de ceux même qui peuvent se trouver dans le royaume ; il est bon de connaître ceux qui s'accommodent de climats très différents ; je verrais avec plaisir et ceux qui sont rares, et ceux qui sont communs, vous n'ignorez pas qu'une grande bouteille de verre pleine d'eau de vie à qui on a donné tout le sucre qu'elle peut dissoudre, fait un cimetière propre à recevoir et à conserver touts les insectes excepté les papillons. Vous n'auriez qu'à jeter dans ce cimetière ceux que vous trouveriez, à mesure que vous les auriez ramassés. Pour les papillons [...]

Réaumur à Artur – A Paris ce 1e décembre 1741

[...] Voilà une ample matière à remerciements, je sais combien ceux que je vous dois pour toutes les curiosités de l'envoi sont grands puisque les peines que vous avez eues pour les rassembler, et pour me les conserver me sont connues. Mais dans la disette où vous vous êtes trouvé d'eau-de-vie de France, vous en avez usé trop noblement en en remplissant trois flacons. Vous avez sans doute en vue de mieux conserver les insectes en les mettant plus à l'aise, mais il n'y a rien à craindre lorsqu'on en donne à la bouteille qu'autant qu'on y en peut faire entrer sans les presser. D'ailleurs vous pouvez très bien employer à l'avenir l'eau de vie de votre pays qui est apparemment de celle de sucre. J'ai reçu dans cette eau-de-vie des insectes en fort bon état. Vous pouvez vous en servir à l'avenir, je dis, à l'avenir parce qu'ayant si bien commencé à m'enrichir j'espère que vous n'en resterez pas là. [...]

Lorsque vous saurez le nom qu'un insecte porte dans le pays, s'il y en a un, la plante sur laquelle il vit, vous pourrez me l'apprendre par une courte étiquette, écrite sur du parchemin, attachée au corps ou à quelque partie du petit animal. Il me sera aisé alors de le distinguer de ceux avec qui il peut être confondu dans un flacon. L'étiquette écrite avec de l'encre ordinaire se conserve très bien dans l'eau-de-vie, les caractères ne s'y effacent point. [...]

Tout m'est bon, si vous avez quelqu'oiseau grand ou petit qui ne se trouve pas en Europe vous pourrez le mettre en état de faire le voyage après l'avoir fait sécher dans un four d'où le pain a été tiré. On peut les y mettre dès qu'une plume qu'on a fait entrer dedans ne s'y grille pas.

Réaumur à Artur – A Paris ce 1e mars 1745

[...] Je suis fâché de toutes les demandes que je vous faits par rapport aux oiseaux ...

Réaumur à Artur – A Paris ce 1e mai 1746

[...] Je ne sais si vous avez reçu une de mes lettres dans laquelle était un imprimé semblable à celui que je renferme dans celle-ci, où j'ai expliqué une manière plus commode de me faire des envois, et qui m'a valu des oiseaux bien conditionnés de pays fort éloignés. Elle engage à des dépenses d'eau-de-vie ; je ne sais si vous manquez de tafia. Il en coûte pour avoir des oiseaux et des quadrupèdes, aussi

[63] Extrait de *Sur une correspondance inédite de Réaumur avec Artur, premier médecin du Roy à Cayenne* - Par Jean Chaïa.

[je] me garderais bien de vous témoigner le désir que j'ai d'avoir des uns et des autres si je ne me promettais pas que vous tirerez sur moi pour les sommes que vous avez déboursées ; [...]

Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il y a encore une manière de conserver les oiseaux et les quadrupèdes moins embarrassante que celle de les dessécher au four, et qui peut avoir en diverses circonstances, des avantages sur celle qui exige qu'on les mette dans l'eau de vie. C'est de vider l'animal et de lui remplir le corps et le col de quelque poudre soit saline soit aromatique, soit terreuse. La chaux vive est de celles de la dernière espèce la poudre qui réussit le mieux. L'alun réduit en poudre vaut encore mieux, mais il peut être rare et cher dans votre colonie. Les sels qui ne s'humectent pas aisément à l'air peuvent lui être substitués. Le sucre même, bien desséché pourrait être employé à cet usage, auquel sont propres toutes les poudres aromatiques. On ne doit pas être inquiet d'un peu de mauvaise odeur que l'animal répand dans les premiers jours ; les chairs s'affermissent dans la suite et se dessèchent. Une inquiétude plus fondée est qu'il ne soit dévoré par la suite par les insectes carnassiers, ce qu'on ne peut empêcher qu'en le refermant dans une boîte ou un baril si clos qu'il leur soit impossible de s'y introduire.

Réaumur à Artur – A Paris ce 9e février 1747

[...] Je me flatte donc que vous voudrez bien faire tout ce qui sera en vous pour me procurer les oiseaux, les quadrupèdes, &c de votre pays. Le mémoire que je joins à cette lettre vous expliquera les différents moyens propres à les conserver et à les faire arriver à Paris bien conditionnés ; vous pouvez choisir celui qui vous paraîtra le plus commode, car il n'en est aucun dont le succès ne soit sûr ; ils ont été tous bien éprouvés.

Réaumur à Artur – A Paris ce 25e mars 1749

[...] je dois vous juger un zèle à toute épreuve pour oser encore mettre le vôtre à une épreuve nouvelle qui demande des soins. L'ornithologie n'est pas à beaucoup près dans un état aussi avancé que le sont les autres parties de l'histoire naturelle. Ce n'est pas que les oiseaux ne plaisent aussi généralement que les plantes, les insectes, etc. Nous ne connaissons pourtant pas encore assez les oiseaux et on n'a pas lieu d'être content des distributions qui en ont été faites jusqu'ici en classes, en genres, et en espèces. Pour travailler à cette distribution on n'a pas eu les mêmes secours que l'on a eus pour travailler sur les plantes, on n'a point eu d'équivalent à un jardin du Roy, ni aux herbiers bien fournis, on n'est point parvenu jusqu'ici à faire des collections d'oiseaux assez nombreuses. On a été arrêté par les difficultés qu'il y a à les préparer, et à les conserver. Je crois les avoir surmontées l'une et l'autre et j'ai déjà rassemblé dans mon cabinet un assez bon nombre des oiseaux du royaume. La manière de les y conserver ne m'a pas paru aussi difficile qu'on l'avait jugé. Tout se réduit à les tenir dans des boîtes aussi closes que le sont celles où je conserve des insectes morts depuis une longue suite d'années, et où il n'est pas possible aux insectes voraces de s'introduire. Mais ce qui m'a arrêté plus longtemps, était d'avoir des procédés plus simples que ceux au moyen desquels on a préparé après leur mort les oiseaux dont le plumage plaisait, pour leur donner un air de vie. On n'y a su que les empailler, où après avoir ôté toutes les chairs, [on doit] remplir la peau de paille, foin, bourre, etc. Mais de réussir à bien empailler les oiseaux est un art qui demande du temps, et de l'adresse, et qu'on ne peut acquérir que par un long exercice. J'en ai imaginé un autre dans lequel on peut être maître au bout d'une demi-heure. Plusieurs dames à qui je l'ai montré n'ont pas été plus de temps à l'apprendre. Sans même prendre la peine de vider l'oiseau que je veux conserver, je le fais sécher au four. Ce n'est qu'après que le pain a été tiré qu'on l'y porte, on attend même que le four n'ait qu'un degré de chaleur qui n'est pas capable de griller les plumes ; et c'est de quoi il est aisé de s'assurer en y tenant pendant quelques minutes les premières plumes qu'on trouve sous sa main. Dans quatre à cinq heures de temps des oiseaux aussi petits que des moineaux ou des pinsons sont desséchés de reste. Mais les gros oiseaux tel que des pintades, des faisans demandent à être mis au four à deux reprises, et à y demeurer en tout

environ 15 à 20 heures, plus ou moins selon que le four conserve mieux sa chaleur. Mais on juge que l'oiseau est assez desséché lorsque les chairs des oiseaux [*lapsus, « cuisses » dans l'imprimé]* et celles de dessous le ventre ne cèdent plus ou très peu au doigt qui les presse.

Tout ce qui demande quelque petite adresse c'est d'assujettir l'oiseau avant que de le mettre au four, dans une attitude qui lui donne un air de vie ; ce n'a été qu'après avoir tenté différents moyens, qu'il serait inutile de vous expliquer, que je suis parvenu à en trouver un très simple, et le seul que je souhaite vous faire connaître. Il dépend d'une espèce de petite machine que j'appelle métier à sécher. Le métier ressemble en petit à un travail de maréchal, et l'oiseau doit y être assujetti, comme un cheval l'est dans ce dernier. Une planche plus ou moins grande fait la base du métier. Sur cette planche s'élèvent quatre petits montants percés à différentes hauteurs de trous, destinés à recevoir quatre petites baguettes de bois, ou quatre gros fils de fer, qui sont soutenues par les montants qu'elles enfilent parallèlement à la base du métier. On peut dans le besoin faire porter à ces montants six à huit baguettes. Le métier étant connu, voyons l'usage qu'on en doit faire. On commence par arrêter sur une carte avec du fil les doigts de l'oiseau qu'on se propose de dessécher. C'est-à-dire qu'on les coud sur cette carte aussi séparés les uns des autres qu'ils le sont dans l'état naturel. On attache ensuite cette carte avec quatre petits clous vers le milieu de la base du métier, c'est-à-dire à distance à peu près égale des quatre montants. L'oiseau étant fixé là, il s'agit de le tenir élevé sur ses jambes et de le mettre dans l'attitude où on le veut. Pour y parvenir on travaille à soutenir sa partie postérieure ; on lui passe sous le ventre une bandelette, qui pour les plus gros oiseaux est un ruban fort, étroit, et pour les petits, un fil et une bandelette. On arrête chaque bout de la bandelette sur la baguette du coté dont il est le plus proche, on l'y noue. Il ne reste plus alors qu'à soutenir la partie antérieure de l'oiseau, un gros fil seul en donne le moyen. Avec une aiguille ordinaire on en fait passer au travers de la tête à fleur des yeux, en arrière. On arrête l'autre bout à l'autre montant ou à la traverse. Au moyen de ce fil on élève la tête, et toute la partie antérieure de l'oiseau à son gré. On parvient ainsi à placer l'oiseau sur ses pieds, et avec un air de tête tel qu'il l'avait étant vivant et cela demande moins de temps pour être exécuté que je n'en ai mis à le décrire. On augmente même le nombre des fils quand on le juge à propos, comme lorsqu'on veut faire prendre une courbure au col, lorsqu'on veut empêcher les deux jambes de s'approcher trop l'une de l'autre.

Toute la description précédente deviendra inutile pour vous, Monsieur, si Mr. [*blanc sur la lettre*], un de vos concitoyens, me fait le plaisir de venir demain me voir, comme on me le fait espérer, et si après avoir reçu une petite leçon de vive voix, il veut bien se charger d'un métier à petits oiseaux, qui sera un modèle de ceux qui doivent être faits plus en grand selon la grandeur des oiseaux auxquels ils seront destinés.

Quoique l'opération soit simple en elle même, elle prendrait beaucoup de temps à qui voudrait la répéter autant de fois qu'il serait nécessaire pour dessécher un ou deux oiseaux de chacune des espèces que peut fournir le pays où l'on est. Et si je sais combien d'occupations essentielles demandent le vôtre, ce que je souhaiterais serait donc que vous pussiez instruire quelque négresse ou nègre de ce petit art. Et que vous voulussiez bien me marquer ce que vous auriez donné à l'ouvrier pour chaque oiseau qu'il aurait préparé, pour avoir les oiseaux, pour faire construire les métiers, pour leur procurer la liberté de les faire mettre dans le four du boulanger, enfin pour les faire disposer sur le métier, il doit en coûter de l'argent, car je m'imagine qu'a Cayenne comme ici on ne fait rien pour rien. Il ne serait pas juste que je vous engageasse en des dépenses qui peuvent être un objet, aussi ne vous fais-je la prière de me procurer des oiseaux desséchés, qu'à la condition que vous me marquerez naturellement ce qu'il vous en aura coûté, et si vous voulez que je vous le remette à Cayenne, ou que je le donne à votre acquit à quelqu'un soit de Paris, soit de La Rochelle. Vous m'obligeriez encore plus si vous vouliez m'apprendre en même temps ce que vous avez dépensé pour boîtes, flacons, liqueurs, etc. nécessaires aux envois. Car tout cela est difficile à trouver chez vous et y doit être cher, si encore vous me donniez pour ici des commissions soit de livres, soit de quelqu'autre nature, par ou je puisse m'acquit-

ter ce serait pour moi un adoucissement, mais j'ai le regret de voir que vous donnez beaucoup de soins et de peines pour moi dont je ne sais comment vous marquer ma reconnaissance.

Les grands oiseaux peuvent quelquefois demander un métier si haut, qu'il ne peut être mis droit sous la voûte du four, alors il faut l'y tenir incliné, en l'appuyant sur une planche que des briques ou des pierres retiennent dans une situation inclinée.

Il n'est point d'oiseaux de votre pays soit terrestre soit aquatique, quelque commun qu'en puisse être le plumage, que je ne visse avec plaisir, mais je souhaiterais surtout avoir une suite des perroquets qu'il fournit. Au lieu de mettre au pot ou à la broche ceux qui vous viendront, je serais fort content si vous vouliez les mettre au four.

Malgré les soins que vous auriez pris pour me faire dessécher beaucoup d'oiseaux, ils pourraient ne me pas parvenir si vous ne preniez encore des précautions pour les conserver jusqu'au temps du départ, et pendant la route. Je ne sais si vous avez à Cayenne des vers qui dans ce pays-ci sont si friands de toute chair sèche, et même de celle des insectes, ils se transforment en scarabées, ils peuvent mettre un oiseau en pièces en peu de semaines. Si vous n'avez pas de ces vers ni de ces scarabées, vous aurez sans doute l'équivalent, vous ne parviendrez donc à conserver les oiseaux secs qu'en les tenant dans des coffres, ou dans des tonneaux exactement clos, on arrête les progrès du désordre que font les insectes dans leur corps en les faisant remette au four pendant un quart d'heure, les insectes rongeurs y sont étouffés. Ce ne serait pas une attention inutile que celle de faire poisser de goudron toutes les jointures de la caisse ou du tonneau dans lequel vous en enverriez; ils seraient alors en sûreté pendant la route.

Tous les intervalles qu'ils laissent entre eux dans la boîte dans laquelle on les transporte doivent être bien remplis par quelque poudre, comme du son, et de la sciure de bois, afin qu'ils n'aient rien à craindre des cahots qu'ils ont à soutenir dans les voitures par terre. Si vous pouviez employer les duvets que fournissent les arbres et les plantes de vos environs à remplir ces intervalles, les oiseaux ne seraient pas moins bien défendus, et nous serions en état de suivre des expériences commencées sur les usages qu'on peut faire des différents duvets, nous verrions si on peut tirer quelque parti des vôtres. Il arrive quelquefois que le col, ou quelqu'autre partie d'un oiseau trop desséché se casse, il n'est pas perdu pour cela, on remet et on arrête la partie en place avec de la colle forte. [...]

Réaumur à Artur – A Paris ce 16e mars 1750

[...] Il y a du malheur sur les *becs à ciseaux* dont je souhaite depuis longtemps avoir l'oiseau entier, je me console pourtant de ce qui est arrivé à celui que votre nègre a laissé griller dans le four par l'espérance que vous me donnez de m'en procurer un autre. Il y en avait trois dans l'envoi de M. Veron qui tous trois ont été mis en pièces par les vers disséqueurs, avec plusieurs autres oiseaux tels que celui à ailes armées qui porte une haute corne sur la tête, etc. Les oiseaux qu'on envoie à sec dans des caisses y courent toujours de grands risques, on les y renferme sans la savoir avec des vers ou des scarabées cachés sous leurs plumes qui se multiplient pendant la traversée. J'ai oublié de parler dans mon petit imprime d'un moyen d'empêcher leurs désordres c'est de faire brûler dans la caisse, dont le couvercle est abattu, mais qui n'est pas fermé à demeure, des linges imbibés de soufre mis dans une petite terrine. La vapeur du soufre tue les insectes redoutables au bout de sept à huit heures. On peut attacher le couvercle de la caisse, et pour plus grande précaution, coller du papier sur toutes les jointures. En ayant ainsi recours au soufre on peut conserver des peaux, des animaux desséchés, des oiseaux etc. qu'on a gardés du temps avant que de les faire partir. Il faut faire brûler des mèches de soufre de temps en temps dans le baril ou la boîte où on les tient renfermés. [...]

Réaumur à Artur – A Paris ce 12e novembre 1751

[...] Ce n'a donc été qu'à mon retour que j'ai pu ouvrir la boîte où étaient contenues les curiosités que vous vous êtes donné la peine de rassembler pour moi. Les deux petits tatous sont très jolis, et n'ont

aucunement souffert dans le voyage, le lézard s'est aussi très bien conservé, pour l'agoubé, [il] ne s'est pas aussi bien soutenu, il lui est arrivé ce qui arrive à la chair des animaux tenus dans des liqueurs qui ne sont pas assez fortes, tel qu'était le tafia dont il vous a été permis de vous servir; elle s'est attendrie, et a laissé tomber une grande partie des poils. Tel qu'il était j'ai pourtant été bien aise de le voir, il m'a appris qu'un autre animal plus petit que j'avais dans mon cabinet était comme je l'avais soupçonné, un agoubé [*agouti*].

Lorsque l'on est comme vous êtes dans la nécessite de se servir des liqueurs qui pourront être trop faibles, après avoir laissé les pièces qu'on veut conserver dans cette liqueur pendant trois semaines ou un mois, ce qu'il y a de mieux est de retirer toute la liqueur du vase, d'y laisser les pièces simplement humides de les y assujettir avec des chiffons ou des plantes comme de la mousse pour les empêcher de ballotter pendant la route qu'elles ont à faire, et enfin de boucher le vase aussi exactement et avec le même soin qu'on l'avait bouché lorsqu'il était plein de liqueur. Les plus petits oiseaux que j'ai reçu ainsi à sec ou presqu'à sec ont réussi à merveille. Le tatou desséché n'a point été altéré, les caparaçons de deux autres n'avaient rien à craindre. [...]

Mes remercîments doivent aller bien plus loin. J'ai encore plus à vous en faire pour ces becs à ciseaux, ces toucans ou gros becs, ces tamarins, ces mangeurs de fourmis etc. que vous aviez rassemblés pour satisfaire ma curiosité et que vous avez eu le déplaisir de voir dévorés par les insectes. Ne vous ai-je point déjà écrit qu'il y a un moyen, qui à la vérité n'est pas aussi simple que je le souhaiterais de défendre jusqu'au temps du départ et même pendant la route les animaux contre les dents de ces insectes voraces. Quand ce que je vais vous dire serait une répétition de ce que je vous ai déjà dit il n'y aurait pas grand mal. Il faut mettre dans un baril foncé[64] par les deux bouts les pièces qu'on veut conserver, mais avant de foncer le baril par le second bout, on fera brûler dans un vase mis dans ce tonneau, des mèches soufrées, c'est à dire des morceaux de vieux linges bien chargés du soufre dans lequel on les a trempés lorsqu'il était fondu. Pendant que le soufre brûle dans le tonneau, on couvre le bout de celui-ci suffisamment pour retenir la vapeur, mais non pas assez exactement pour que le soufre s'éteigne. Tous les insectes exposés à cette vapeur sont étouffés, et si on fonce aussitôt le tonneau les pièces renfermées sont en sûreté, on peut pourtant rouvrir le baril pour répéter la même opération surtout lorsque le temps de le faire partir approche et qu'on a quelque lieu de craindre qu'il ne si soit trouvé quelque fente qui ait permis à des insectes très petits de pénétrer dans son intérieur (du tonneau); mais je conçois à regret qu'ayant autant d'occupations que vous en avez, il est difficile que vous trouviez le temps de prendre de pareils soins, peut-être vous serait-il plus commode de m'envoyer les peaux des grands oiseaux que les oiseaux mêmes. Si on avait laissé à ces peaux le bec et les pattes, et que d'ailleurs elles fussent bien complètes, celui qui a soin de mes cabinets, les bourrerait, et leur ferait prendre la forme qu'elles avaient lorsque l'oiseau qu'elles couvraient était plein de vie. Mais ces peaux courraient risque d'être détruites par les insectes pendant la route, si avant que de les renfermer on avait négligé de faire usage de la vapeur du soufre.

Réaumur à Artur – A Paris ce 15e mars 1752

[...] mais je vous demande trop, et je devrais être arrêté par rapport à mes demandes, par une considération, c'est que vous ne pouvez me faire d'envoi qui ne vous coûte: boîte, toile d'emballage, eau de vie ou tafia, tout se paye et cher dans votre pays. Vous m'obligeriez beaucoup si vous aviez pour moi une complaisance pareille à celle que j'ai engagé à avoir plusieurs de mes meilleurs correspondants. Pour ne vous en citer qu'un seul dont je souhaiterais que vous voulussiez imiter l'exemple, M. Gaultier médecin à Québec me fait chaque année d'amples collections soit d'oiseaux soit de quadrupèdes. En me les envoyant il m'envoie une note de ce qu'il a dépensé pour payer les chasseurs, pour l'eau de vie, pour barils etc. et m'indique ici une personne à qui j'en remets le montant. Si vous vouliez me faire la

[64] *Foncer* : garnir d'un fond. *Foncé* : muni d'un fond. (Dictionnaire historique Le Robert)

grâce d'en user ainsi alors je vous prierais d'acheter des indiens des oiseaux et des animaux à quatre pieds. Le plus commode serait de se contenter de m'en faire parvenir les peaux, elles me suffiraient si la tête et les quatre pieds y étaient restés joints. Si vous pouviez les faire tremper pendant quelques jours dans l'eau de vie ou le tafia, elles arriveraient très saines. Au défaut de cette liqueur vous pouvez les faire tremper dans une eau imprégnée d'alun et d'un peu de sel marin, et les renfermer dans la boîte dans laquelle elles doivent être transportées.

Fin de l'extrait.

ANNEXE VI

Diverses lettres de Réaumur.

Extraits : les collections d'oiseau de Réaumur

Réaumur à Charles Bonnet[65]. Le 5 septembre 1745 : « *Ce que j'ai à publier sur les oiseaux ne se trouvera point dans le septième volume des Mémoires sur les insectes. Ce sera un ouvrage à part qu'on ne commencera à publier qu'à mon retour, il est devenu plus étendu qu'il ne devait dans mon premier projet. Il a pour objet la conservation des collections d'oiseaux, de quadrupèdes de poissons et d'insectes et j'ai cru devoir joindre des mémoires où je cherche à faire voir ce que ces sortes de collections ont d'agréable et d'utile afin de faire naître le désir de les multiplier* » .

Réaumur à Charles Bonnet. Le 4 décembre 1745 : « *Le septième volume des Mémoires sur les Insectes ne paraîtra qu'après celui que je prépare sur la manière de faire des collections, qu'on n'a pas encore commencé à imprimer.* ».

Réaumur à Charles Bonnet[66] – Le 5 février 1747 : « *Je ne suis pas encore en état de vous écrire rien de propre à contenter l'obligeante impatience que vous témoignez de voir paraître l'ouvrage sur les* Collections. *J'ai voulu y faire entrer quelques mémoires sur l'*Ornithologie *et insensiblement je me suis donné plus de besogne que je ne l'avais prévu. Il n'y aurait pas grand mal à le faire attendre, si je réussissais à faire dire, lorsqu'on l'aura, qu'il méritait d'être attendu,* ».

Réaumur à Charles Bonnet. Le 27 novembre 1754 : « *... Je crois devoir y faire paroître par préférence un ouvrage sur les cabinets d'Histoire Naturelle et sur les moyens d'en rendre les collections durables. Il est attendu de tous ceux qui forment des cabinets, j'avois cru le faire imprimer dans cette année et ...*».

Réaumur à Gabriel Cramer[67]. Le 10 juillet 1749. « *... Il est vray que je souhaite avoir pour ma collection d'oiseaux une aigle Royale de grande taille, celle-ci y manque ; les espèces d'Aigles qui y sont actuellement sont de grandeur médiocre. ... Je vous fais mille remercîments de ce que vous avez obtenu de la personne dans le département de qui elles sont, de pouvoir disposer d'une de ces aigles en ma faveur. ... La chaleur de la saison ne lui sera aucunement contraire si vous préférez aux autres moyens de la conserver, celui de la mettre dans l'eau de vie ; ce moyen est le plus commode en tous temps, et le plus sur dans les temps chauds. L'eau de vie la moins agréable à boire étant la moins chère doit être prise par préférence. Les vuides que l'oiseau empaqueté dans un linge, laissera dans le baril, doivent être remplis de foin, moins ils y seront et moins l'oiseau aura à souffrir des cahotements des voitures.* ».

---

[65] Charles Bonnet (1720-1793), cousin de Trembley. Naturaliste, scientifique et philosophe genevois. Les lettres du 5 sept. 45, 4 déc. 45 et 27 nov. 54 sont citées par Caullery p.58.

[66] Lettre citée dans *Mémoires autobiographiques de Charles Bonnet*, p.89.

[67] Gabriel Cramer (1704-1752) mathématicien, souvent à Paris où il fréquent entre autres, Réaumur, et aime à visiter son cabinet et ses collections. Extrait reproduit par Pierre Speziali dans son article *Réaumur et les savants genevois*. (Cf. bibliographie)

Réaumur à André Roger.[68] Le 11 novembre 1754. « *Je ne suis, Monsieur, que de retour du Poitou où j'ai passé les vacances, selon mon usage ordinaire, sans quoi je n'aurais pas tant différé à vous faire des remercîments de ce que vous avez grossi votre présent de la peau d'un renard d'Islande, et des soins que vous avez pris pour me le faire parvenir. J'ai même à vous remercier de plus de ce que vous m'avez rappelé dans le souvenir de Mad. Ogier ; j'avais lieu de craindre d'en être effacé ; depuis une très obligeante lettre que j'en reçus il y a un an, et dans laquelle elle me promettait de m'envoyer un Renard de Norvège. [...]*

Vous n'avez pas sans doute laissé ignorer à M. Spengler que vous me destiniez l'oiseau et le renard [...] »

Réaumur à Monsieur Baux[69]. Le 8 février 1745 : *« [...] Vous estes trop difficile par rapport aux oiseaux que vous souhaitez me procurer : il est vray que ceux qui ont été pris par les oiseleurs sont bien en meilleur état que ceux qui ont été tués à coup de fusil ; mais quand ces derniers n'ont pas été trop fracassés, malgré les blessures qui leur ont été mortelles, je les fais paroître avec un air de vie : la plupart de ceux de ma collection qui devient nombreuse, n'ont pas été tués autrement. Ce qui est de plus essentiel est que leurs plumes ne soient pas ensanglantées. Il n'est pas aisé de parvenir à avoir les espèces qu'on veut, même dans les pays où elles ne sont pas extrêmement rares. Je ne suis donc point surpris que votre bonne volonté n'ait pas encore produit son effet. Les oiseaux méritoient plus d'attention qu'on n'a pu leur en donner jusqu'ici faute de les sçavoir conserver ; j'espère que vous pardonnerez celle que je leur ai accordée, quoique elle ait retardé l'impression du 7e volume sur les insectes et que vous ne désapprouverez pas dans la suite que je songe actuellement à faire paroître un jour un autre volume où je rapporterai ce que je sçay de mieux pour faire des collections durables d'oiseaux, de quadrupèdes, de poissons et d'insectes. Car faut-il encore penser à tous le monde, il n'est pas juste que les insectes soient seuls regardés.* »

Réaumur à Monsieur Baux. Le 11 novembre 1746 : « *[...] Il ne me fut pas possible avant mon départ de faire réponse à votre lettre du 9 aoust ; ç'a été contre mon gré que j'ai tant différé pour vous faire mes remerciements des deux oiseaux que vous m'avez envoiés, ma reconnoissance doit s'étendre à tous ceux que vous désirez de me procurer. [...] Les redoutables inclinations des scarabées dont Made votre épouse a à se plaindre me sont très connues. Ce sont eux qui sous cette dernière forme et sous celle de ver, font tant de désordres dans les collections de matières animales desséchées. Ce sont ces insectes surtout qui ont découragé jusqu'ici tous les naturalistes qui ont tenté de rassembler des suites d'oiseaux. Je le[s] nomme des vers et des scarabées disséquant, pour ce qu'on peut les faire travailler utilement à des squelettes [...]* »

[68] André Roger (1721-1759), ami de Bonnet, secrétaire du baron de Bernstorf à Copenhague et ministre du roi du Danemark. Extrait reproduit par Pierre Speziali, même article.

[69] M. Baux, docteur en médecine à Nîmes, ami de Séguier. Lettres retranscrites par J. Torlais dans *Réaumur Morceaux Choisis*

ANNEXE VII[70]

L'HISTOIRE
DE LA NATVRE DES OYSEAVX

par Pierre Belon du Mans.

1 5 5 5

Moyé de conferuer les oyfeaux morts

Mais fi quelque homme curieux de telles chofes, vouloit rapporter les corps d'un païs en l'autre , cefte en eft la façon comme il luy conuient faire . Il fauldra couper la peau de l'oyfeau par le trauers en l'endroit de l'excrement dur, & luy ofter toutes les trippes , & iecter du fel leans, & le farcir dedens le ventre, aufsi en emplir la gorge,puis pédre loyfeau par les pieds.Cela fera qu'il fera tousfiours en fon entier auec fa plume fans eftre confumé des verms , & fi lon voit que le fel ne fe peuft fondre , il faudroit l 'humecter d ' un peu de fort vinaigre , ou bien luy ofter toute la chair; car tout l'oyfeau peult facilement eftre efcorché, & luy ayant falé la peau laiffant les aelles & les cuiffes entieres auec la peau,on le contregardera tel téps qu'on vouldra. Et aufsi que ce foit aduertiffemét à touts hommes lifants ceft hiftoire , & defireux du bien public , que s' ils fe trouuoyent auoir quelque oyfeau en leurs contrees, qui ne foit en ceft œuure, ou dont n'ayons point parlé, l'acouftrent felon ce que leur auons enfeigné, & le gardent pour monftrer en leurs cabinets, & fi bon leur fembloit le nous enuoyer, nous rendroyent obligez. Lon peult faire le femblable des peaux de touts autres animaux, car mefmement la peau humaine conroyee, fe trouue efpoiffe comme vne forte peau de bœuf ou de cerf, & fe garde tout de mefme fans fe corrompre. Au furplus auant entrer à la pourfuite de la defcription de leurs differences, auons bien voulu commencer par la diuerfité de leurs generations en termes generaux, auant venir aux particulieres defcriptions d'un chacun.

[70] Extrait : Moyé de conferuer les oyfeaux morts, dans *L'histoire de la nature des oyseaux*, par Pierre Belon, 1555. Fac-similé de l'édition de 1555 avec introduction et notes par Philippe Glardon. Genèvre,1997.

ANNEXE VIII

Les oiseaux de Pierre Poivre dans l'Ornithologie de Brisson

Cette annexe a été déplacée, elle est accessible dans la base documentaire de ce site,
elle fait l'objet du document répertorié : Sans date n°49.
http://www.pierre-poivre.fr/doc-nodate-49.pdf

* * *

ANNEXE IX

Biographie du chevalier Turgot

Etienne-François Turgot, naît à Paris, le 16 juin 1721. Il est le deuxième fils de Michel-Etienne Turgot, marquis de Sousmons[71] (1690-1751) qui fut prévôt des marchands de la ville de Paris de 1729 à 1740. Son frère, Anne-Robert Jacques, le ministre de Louis XVI, a six ans de moins (1727-1781). Devenu chevalier de l'Ordre de Malte, il est désigné le chevalier Turgot. En 1773, à la mort de son aîné Michel-Jacques, président au parlement de Paris, il hérite du titre de marquis de Sousmons, et se fait alors appeler Marquis Turgot. (On lit fréquemment *Cousmont* à la place de *Sousmons*). Proche de Caen, la petite commune de Sousmons, le domaine des Bons, et le château de Lantheuil, situé non loin, sont le berceau de la famille Turgot.

Cadet de famille, tout naturellement il fait d'abord une carrière militaire, servit sous les ordres du maréchal de Saxe dans les campagnes de Bohème et des Flandres, et se serait distingué au siège de Prague (1742) ; mais cette expérience l'aurait dégoûté de la carrière militaire. Il devient ensuite chevalier de l'Ordre de Malte, et s'installe sur cette île pour plusieurs années. Le détail de sa carrière militaire nous est inconnu, mais sa présence à Malte de 1745 à fin 1750 est avérée par divers témoignages[72], et il n'y est plus après 1751. Il est possible qu'il y ait fait un précédent séjour avant 1745.

A Malte, dans un milieu monastique et militaire hostile à toute innovation, il s'était attaché, mais avec peu de succès, à diverses entreprises d'intérêt général : création d'une bibliothèque publique, d'un jardin botanique, acclimatation de plantes exotiques, telles que le Bananier, perfectionnement de la culture du Cotonnier, du Mûrier.

Il avait proposé la transformation du port de Malte en port libre afin de faciliter l'entrée du blé étranger, et plus tard, la création d'une colonie maltaise à Cayenne.

En mars 1761, lorsqu'est créée la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris, le chevalier de Turgot compte parmi les vingt premiers membres.

En 1762, il est choisi pour mener à bien un projet de colonisation en Guyane, c'est la lamentable opération de Kourou.

En 1764, il est brigadier des armées du roi et colonel des dragons, mais bien que gouverneur de la Guyane, il s'éternise à Paris alors que depuis un an, douze mille immigrants sont laissés dans un dénuement complet sur les plages de Kourou. Il ne s'y rend qu'à la fin de 1764 pour constater le fiasco et s'en retourner. Cela lui vaut d'être jugé et exilé quelques temps hors de Paris.

En 1765 il est nommé associé libre de l'Académie des Sciences. (Titre qui réclamait plus de naissance que de savoir et n'exigeait aucun travail, aucune astreinte)

On le décrit homme cultivé, pourvu de connaissances étendues en Histoire naturelle[73], en Agriculture, en Chimie et même en Médecine. Le chevalier Turgot s'intéressait aussi à l'Economie rurale et, comme son frère, à l'Economie politique. Il est jugé « zélé sectateur de Quesnay, l'agricul-

[71] C'est en 1735 que le petit fief de Sousmons, proche de Falaise en Normandie, est érigé en marquisat.

[72] Certains indiquent son retour de Malte juste avant l'expédition de Guyane, en 1761 ce qui certainement faux, d'autres avant le décès de son père en 1751. – En juillet 1751, il est encore à Malte : température à Malte in Mémoires de l'Académie Royale p.218. – Torlais, dans *Réaumur, un esprit encyclopédique* ... cite p.174, une lettre de Malte du 16 nov. 1745 : « *Je serais encore... état d'ignorance sans le retour de M. le Chevalier Turgot en cette île qui me fit part en arrivant de*... Lettre qui laisse supposer des allées et venues. -- En France le premier avril 1755, il assiste à une inoculation. ref : Mém. Académie 1758 -- Le 17 mars 1759, d'Alembert sollicite en son nom.

[73] La seule publication attribuée au chevalier Turgot, est : *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle* publiée en 1758. Les éloges publiés à sa mort dans les revues des deux académies dont il était membre, citent quelques interventions du défunt, mais pas ce *Mémoire instructif*.

ture, l'éducation, l'industrie, l'amélioration du sort des classes pauvres, étaient l'objet habituel de ses recherches et de ses méditations »
A Paris, il se plaisait dans la société des Buffon, des Rouelle, des Macquer, des Jussieu. Dans ses terres de Normandie, où il passait la moitié de son temps, il faisait de la botanique et de l'Agriculture pratique.
Il meurt le 21 octobre 1789.

L'affaire de Guyane nous a apporté des témoignages peu flatteurs sur le Chevalier Turgot. Le projet de colonisation est élaboré début 1763, et Turgot est choisi pour être gouverneur, Thibaut de Chanvalon intendant et de Préfontaine commandant. Dès les préparatifs, Chanvalon se brouille avec Turgot, et Préfontaine écrit au ministre : « *Il se plaignait que je travaillais assidûment avec l'intendant, et rarement avec lui. Pouvais-je donc le suivre en Normandie où il était tous les mois quinze jours ? De plus, je l'avouerai, il était si décousu que j'augurais mal des affaires si elles venaient à dépendre entièrement de sa volonté.* » Turgot répliquait en accusant Chanvalon de vouloir s'enrichir dans la traite des esclaves. Malgré la triste situation et les injonctions du ministre, pendant dix mois, Turgot fait tout pour retarder son départ. Il arrive à Cayenne mi-décembre 1764 pour en repartir trois mois plus tard. Avant son arrivée, depuis plus d'un an, des milliers de malheureux ont été attirés par des promesses d'Eldorado et acheminés dans des conditions lamentables en Guyane où rien n'avait été préparé pour les recevoir. Absence de logements, manque de nourriture, conditions climatiques extrêmes. En point final, une grave épidémie décime cette population exténuée. Apres le véritable fiasco de cette entreprise dans un mémoire de 1765, Choiseul reconnaît s'être trompé : « *J'ai fait choix de sujets pour gouverner qui m'ont jeté dans des écarts épouvantables. Les uns étaient intéressés, les autres despotiques, ignorants et déraisonnables* », « *M. Turgot, est fou et fripon en même temps.* », « *son administration n'est qu'un tissu d'irrégularité et d'impérities* », « *il mérite une peine considérable* ». Turgot dut au crédit dont jouissait son frère, non encore ministre, mais alors Intendant de la généralité de Limoges, un châtiment très clément. Le 20 mai 1768, une lettre de cachet lui enjoignait pour une année pleine, de se tenir à vingt lieues de Paris et des lieux habités par le roi.

Sur le plan scientifique, son œuvre n'encombre pas les bibliothèques, et les témoignages très laudatifs semblent plus destinés à l'homme de pouvoir qu'à l'homme de sciences. Voir ci-dessous.

Dans la mémoire de nos bibliothèques (le web), il ne reste du chevalier Turgot que trois éléments :

- Son rôle plus que controversé dans l'affaire de Kourou
- L'ouvrage qu'on lui attribue : *Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, et d'envoyer les diverses curiosités d'histoire naturelle* publié en 1758
- Un cabinet d'histoire naturelle réputé à Paris.

Ecrits du chevalier Turgot

Deux publications non signées mais « attribuées » d'après Barbier et d'autres. :

- Mémoire instructif sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver et d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire naturelle. *Lyon,* 1758, in-8, avec 25 figures.
- Essai sur les arbres d'ornement, les arbrisseaux et arbustes de pleine terre, extrait du Dictionnaire de MILLER, septième édition,1 publiée en 1759 (traduction par le chevalier TURGOT). *Amsterdam et Paris, Grange,* 1778.

Outre les deux ouvrages attribués au chevalier Turgot, on a de lui :

- Dans le Recueil de l'Académie des sciences :
    - 1° Description d'une aurore boréale, observée à Lanteuil, 1768 ;
    - 2° Observations sur le froid rigoureux de l'hiver de 1767 à 1768 ;

- 3° Observations sur une espèce de résine élastique de l'île de France, à peu près semblable à celle de Cayenne, 1769

- Dans les Comptes rendus de la Société d'agriculture :
  - 4° Mémoire sur les bleds que l'on cultive dans quelques parties de la Basse-Normandie;
  - 5° Mémoire sur les arbres résineux, 1786 ;
  - 6° Mémoire sur les dégâts que font dans les plantations les habitants des campagnes, 1787 ;
  - 7° Observations sur les orangers hermaphrodites, 1787 ;
- Une contribution à l'Encyclopédie de D'Alembert T.4, 1754: "*M. le Chevalier Turgot a fourni un Mémoire important dont on a fait usage à l'article Coton.*"
- Manuscrits à la bibliothèque publique de Malte, à Cité-la-Valette.
  - De la manœuvre des vaisseaux, par le chevalier Turgot.
  - Catalogue des graines et des simples actuellement à Malte, par le chevalier Turgot. 1746.
- Archives de la National library of Malta
  - *Projet du chevalier de Turgot pour engager les puissances en guerre avec les Barbaresques à donner des subsides à la Religion*, suivi d'un *Mémoire relatif au projet ci-devant* (non daté).
- On lui a parfois attribué par une erreur certaine, le *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine* ..., de Duhamel du Monceau.
- C'est son frère Anne-Robert, le futur ministre qui donna quelques articles de l'Encyclopédie, c'est lui encore qui écrit en 1769 un mémoire sur la gomme élastique (*Oeuvres de Turgot et documents le concernant*. V. III p.103 par Schelle, à ne pas confondre avec l'intervention du chevalier à l'Académie en 1769)
- Outre les quelques très brefs mémoires et observations qu'il fit à l'Académie des Sciences et à la Société d'Agriculture, on trouve mentions de plusieurs interventions qu'il fit dans des académies savantes sur des sujets très anodins, ou pour proposer des prix d'encouragement à des expérimentations agricoles.

Diderot, d'Alembert et le chevalier Turgot : *flattez , flattez , ...*

Où Diderot admire la philanthropie du Chevalier Turgot.

Encyclopédie Diderot à « INOCULATION » : Le premier français qui lui confia volontairement sa vie, fut M. le Chevalier de Chatelus, ..., Il se fit *inoculer* au mois de Mai 1755. M. Tenon, maître en Chirurgie, aujourd'hui de l'académie des Sciences, fit l'opération. Elle avoit été précédée & fut suivie de quelques autres, que M. le chevalier Turgot, par zèle pour le bien de l'humanité, avoit fait faire par le même chirurgien sur des enfans du peuple, du consentement de leurs parens.

Où les travaux de M. Jore valent les louanges de D'Alembert ... au chevalier Turgot.

Texte de d'Alembert dans l'Encyclopédie T.4, 1754 : En tête de l'ouvrage, à la deuxième page de l'avertissement, on trouve ce sous-titre : « *Voici présentement les nouveaux bienfaiteurs de l'Encyclopédie :* » et le premier nommé : « *le Chevalier Turgot a fourni un Mémoire important dont on a fait usage à l'article Coton* ».

On se reporte à l'article en question : *Article Coton : [...]. Passons maintenant à d'autres considérations sur le coton, relatives à sa récolte, à son filage, & aux opérations qui précédent son emploi [...]. Nous en donnerons le détail le plus exact & le plus circonstancié d'après des mémoires de M. Jore habitant de Rouen, qui a employé son tems & une partie de son bien à perfectionner le filage du coton, & qui étoit parvenu à en faire des ouvrages aussi beaux que ceux qui nous viennent de l'Inde : ils nous ont été communiqués par M. le chevalier Turgot, qui s'est instruit de cette fabrique, par un goût pour les Arts utiles d'autant plus digne de nos éloges, qu'il est très-estimable en quelques personnes que ce soit, & qu'il est malheureusement trop rare dans celles de son rang & de sa fortune.*

Où D'Alembert nous laisse imaginer ce que l'Encyclopédie doit au chevalier Turgot

Lettre de d'Alembert à M. H.-Samuel Formey, Paris 17 mars 1759 :

[...] Un de mes amis, M. le chevalier *Turgot,* très versé dans l'histoire naturelle, désirerait avoir des morceaux des différentes mines d'or , argent, cuivre , fer, étain, plomb , cobalt, des mines du haut & bas Hartz, du pays de Hesse, de la Misnie, de la Lusace, de la Saxe, de la Silésie, & des autres états de S. M. Prussienne, ainsi que de la Bohème & de la Hongrie , & du sel fossile de Pologne. Il désirerait aussi avoir, outre les métaux, les différentes pierres [...]

M. le chevalier *Turgot* croit qu'on ne peut mieux s'adresser pour avoir ces différentes pièces d'histoire naturelle , qu'à M. *Jean Gottlob Lehmann* , conseiller des mines de S. M. le Roi de Prusse, & docteur en médecine à Berlin. Dans le cas où M. *Lehmann* désirerait des productions naturelles de France ou de Malte, M. le chevalier *Turgot* serait à portée de lui en procurer. . .

Pardon, Monsieur, de la peine que je vous donne ; mais je serais charmé d'obliger M. le chevalier *Turgot,* à qui l'encyclopédie a beaucoup d'obligation. Vraisemblablement elle n'en aura plus à lui, ni à d'autres, car les sept volumes viennent d'être supprimés, & le privilège retiré. [...]

Le chevalier Turgot dans les Mémoires de l'académies des Sciences

Année 1755.
Le 1er avril 1755, M. Turgot le maître des requêtes, et le chevalier de Malthe son frère, chez lesquels l'amour du bien public est une vertu héréditaire, firent inoculer sous leurs yeux un enfant de quatre ans, du consentement de sa mère ...
Année 1768 : Le 6 décembre Le Chevalier Turgot étant à Lantheuil en basse Normandie y observa une très belle aurore boréale.
Année 1769 : L'Académie a rendu compte en 1751 (voy. Hist. 1751) & en 1768 (voy. Hist. 1768) de la résine élastique de Cayenne, formée par le suc laiteux épaissi d'un arbre, & que les naturels du pays nomment Caoutchouc, M. Poivre, Commissaire-Ordonnateur à l'isle de France, a mandé à M. le Chevalier Turgot, qu'il avait découvert une plante très commune dans cette isle, qui donne quand on la casse, un suc laiteux, pareil à celui de l'arbre de Cayenne, qui, comme lui, forme en s'épaississant une résine semblable au caoutchouc ; quoiqu'un peu moins élastique que ce dernier, elle est comme lui, susceptible d'une très grande extension. M. le Chevalier Turgot a fait voir à l'Académie un cordon de cette matière, qui, comme on voit, pourrait n'être pas si particulière à la Guiane, qu'il ne s'en trouvât en plusieurs endroits de la terre. [Fin de cette brillante intervention à l'Académie qui lui a valu dans ses biographies un compte rendu, toujours très voisin de celui-ci :« *on a de lui, entre autres mémoires intéressants, des Observations sur l'espèce de résine élastique de l'île de France, à peu près semblable à celle de Cayenne.*]

Résumé de l'éloge du chevalier Turgot par Condorcet à l'Académie des Sciences en 1789
Il étudia la botanique, l'histoire naturelle, la chimie parce qu'il s'intéressait au progrès de l'agriculture et des arts. Il étudia l'anatomie, la chirurgie pour secourir les pauvres.
Très jeune, il alla faire ses caravanes à Malte. Propose que les puissances confient à l'ordre de Malte les moyens d'entretenir la sécurité en méditerranée. Projet pour l'éducation et un jardin des plantes à Malte. En 1763 : Guyane.
Membre des deux académies. *« Il a donné à chacune des deux compagnies plusieurs observations intéressantes, et a contribué à nous faire mieux connaître l'origine de la gomme élastique, ...* » (Rien sur le *Mémoire instructif*.)
En résumé : homme de sciences, probité, patriotisme, altruisme, courage, goût pour l'étude.

Résumé de l'Eloge du chevalier Turgot par Broussonet à la Société d'Agriculture, en 1789

« *M. le Marquis Turgot, l'un de ses membres les plus instruits, les plus assidus ; l'un des amis les plus zélés de l'Agriculture*. ». Eloge de son père et de son frère. Puis : « *Il se trouva au fameux siège de Prague* » (ce qui le dégoûte de la carrière militaire). A Malte il essaie d'acclimater des espèces utiles. La Guyane, en deux mots. Se prononce contre l'esclavage. Par obligation il a dû faire preuve de fermeté envers les coupables. « *Devenu possesseur de terres considérables, il s'adonna à l'Agriculture, en toute liberté.* » Il a laissé : - des observations

détaillées et intéressantes sur différents blés cultivés en Normandie, - un mémoire sur les arbres résineux, excellents bois de charpente et de menuiserie. Il a milité pour des lois protégeant les forêts. Il prenait le parti du cultivateur contre les chasseurs. Il fournit les fonds, prix d'un concours de l'Académie de Caen pour améliorer les salaisons de viande. Très présent aux assemblées de la Société. « *Très aimant, très bon, mais sa bonté n'était pas faiblesse* ». (Rien sur le *Mémoire instructif*.)

Résumé de la notice biographique du chevalier Turgot lue à l'Académie des Sciences par A. Lacroix en 1932 :
Homme cultivé : histoire naturelle, agriculture chimie, médecine. Auteur du *Mémoire instructif*. Fait de l'agriculture pratique sur ses terres de Normandie. A Malte, tentatives en agronomie. Jugement très cruel sur son comportement à Cayenne. Rien sur son activité à l'Académie des Sciences. A la Société d'Agriculture : « *travaux sur les blés, les bois résineux, la conservation des forets et diverses questions d'économie rurale* ». Acclimatation d'arbres exotiques rares dans son parc. Cabinet d'histoire naturelle réputé.

Le chevalier Turgot, diverses pièces.

Procès-verbal dressé le 14 mars 1767, par M. le Chevalier Turgot et M. l'Abbé Nolin, nommés commissaires de la Société.

La Société royale d'agriculture de Paris avait proposé un prix d'une médaille d'or de six cents livres à celui qui ferait rapporter la plus grande quantité de blé sur cinq arpens, par une méthode qui fût à la portée de tous les cultivateurs.

La Société ayant jugé que le sieur Charlemagne, laboureur à Baubigny, avait rempli les conditions proposées, lui a décerné le prix.

La Société, pour être plus à portée de profiter des connaissances du sieur Charlemagne, l'a nommé pour remplir une place vacante d'un de ses membres.

Comme le procédé du sieur Charlemagne a paru à la Société aussi utile que praticable, elle s'est fait un devoir de le rendre public par la voie de l'impression ; mais pour mettre chaque cultivateur plus en état d'en faire l'application à la nature de son sol, la Société a voulu s'assurer de la qualité des terres du sieur Charlemagne. Pour remplir ses vues, elle a nommé M. le chevalier Turgot et M. l'abbé Nolin, deux de ses membres, commissaires à l'effet d'examiner ces terres. M. le chevalier Turgot et M. l'abbé Nolin s'étant transportés à Baubigny le 14 mars 1767, le sieur Charlemagne les conduisit sur une pièce de terre de vingt-cinq arpens, qu'ils reconnurent être la même que celle énoncée dans le procès-verbal de la récolte du sieur Charlemagne. Messieurs les commissaires reconnurent que la terre était légère, contenant beaucoup de sable semblable à celui qui provient de la destruction du grès. A sept pouces de profondeur, on commence à rencontrer quelques petites pierres calcaires, ce qui continue jusqu'à un pied ; alors on trouve un lit d'argile d'un blanc jaunâtre.

Signé, le chevalier Turgot, et l'abbé Nolin.

Autre part sur le Web [1768]

Le lendemain, 8 juillet, le chevalier Turgot et l'abbé Nolin, nouveau membre élu, présentèrent à la Société un rapport sur une charrue à deux socs qu'ils ...

Dans la préface de son *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, M. Duhamel du Monceau nomme ceux qui lui font part de leurs lumières sur l'agriculture et ceux qui lui procurent des arbres pour le Jardin du Roi : « Messieurs [...] , le chevalier Turgot, ... qui font cultiver avec soin les graines que nous recevons de nos Colonies. »

L'Avant-coureur: feuille hebdomadaire, 1764.
Lundi 19 mars : Sciences. Prix proposés par l'académie de Caen. M. Le chevalier Turgot, à l'ouverture des séances publiques de la même académie, le 1er Décembre 1763, proposa trois prix. Cette générosité utile encouragera la culture & la multiplication des bestiaux.

Le premier prix de 500 liv. sera donné à la personne qui aura salé du bœuf aux moindres frais possibles. ...
La deuxième de 400 livres à la personne qui avec des bleds de la province préparera des farines aussi bonnes pour le transport dans nos colonies que les farines anglaises.
Le troisième de 300 livres à qui préparera & salera des boeurres aussi bons que ceux d'Irlande.

Œuvres complètes de M. le Cte de Buffon
Tome Sixième Histoire des animaux quadrupédes, 1775
P.355 : des Phoques, etc.

(a) Nota. M. le chevalier Turgot, actuellement gouverneur de la Guiane, & qui auparavant avoit fait don au Cabinet du Roi, de ce foetus de lamantin, est maintenant bien à portée de cultiver fon goût pour l'Histoire naturelle, & de nous enrichir non-seulement de ses dons, mais de ses lumières.

Lettre de Réaumur au chevalier Turgot, du 30 juin 1748. Lettre adressée à Malte, Réaumur traite de la manière de fabriquer des toiles peintes et sur le soin de ses cabinets. (Archives Académie des Sciences, Fonds Réaumur Ms.68/6)

Références :

Choiseul et la France d'Outre-mer après le traité de Paris. Par E. Daubigny.
Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes: composés ..., par M. Barbier
Notice lue par A. Lacroix à l'académie des Sciences le 12 décembre 1932
Eloge du chevalier Turgot par Condorcet dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, 1789
Eloge du chevalier Turgot par Broussonet dans les Mémoires d'Agriculture, d'économie rurale ..., 1789)
La France littéraire, ou dictionnaire bibliographique Par J.-M. Querard
Revues des deux mondes tome 21, 1859 page 573 : la Société d'agriculture de Paris
Turgot de Léon Say - Turgot de Gustave Schelle

* * *